

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

PANORAMA DES
STRATÉGIES DE LA PLACE
FINANCIÈRE DE PARIS



**INSTITUT
DE LA FINANCE
DURABLE**

PARIS EUROPLACE

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION PANORAMA DES STRATÉGIES DE LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS

ÉDITO

Les acteurs financiers ont un rôle crucial à jouer dans l'atteinte de notre objectif commun : mettre un terme à la déforestation causée par des pratiques agricoles ou forestières non durables. Pour y parvenir, assurances, banques et gestionnaires d'actifs s'engagent de manière croissante en vue de mieux mesurer et communiquer l'impact indirect de leurs activités sur les forêts tropicales. L'évaluation des risques de déforestation dans les portefeuilles financiers doit pouvoir se traduire *in fine* par une réorientation des investissements et un désengagement des activités contribuant à la dégradation des forêts.

Dans ce travail d'évaluation et d'action, le dialogue avec les parties prenantes est un levier clé.

Le règlement européen pour lutter contre la déforestation et la dégradation forestière (RDUE) constitue une formidable opportunité pour relever ce défi. À compter de 2025, ce nouveau cadre d'action va obliger les entreprises commercialisant au sein de l'Union européenne du bois, du caoutchouc, du soja, de l'huile de palme, du bœuf, du café et du cacao, et certains de leurs produits dérivés, à mener une diligence raisonnée pour s'assurer que leurs produits n'ont pas eu d'impact négatif sur les forêts. La transparence et la traçabilité, au cœur de ce dispositif réglementaire, doivent désormais devenir la norme.

Les acteurs financiers ont également une responsabilité pour promouvoir et soutenir l'émergence de filières d'approvisionnement ne contribuant pas à la déforestation, en accord avec la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée.

Ce rapport de l'Institut de la finance durable met en lumière des démarches, engagements et politiques de lutte contre la déforestation des acteurs financiers français, volontaires et pionniers en la matière. Afin d'avoir un véritable effet de réorientation des stratégies d'approvisionnement, ces initiatives doivent être consolidées et se généraliser, au service de la durabilité des produits financiers. Pour être au rendez-vous, la mobilisation des acteurs de la Place de Paris doit encore s'amplifier et nous serons à leur côté.



Thomas Lesueur,

Commissaire général au
développement durable

Ministère de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION PANORAMA DES STRATÉGIES DE LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS

SOMMAIRE

4 SYNTHÈSE

11 **PARTIE I** **LA DÉFORESTATION - LA RÉGLEMENTATION SE RENFORCE AUTOUR DE CET ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE**

12 A. LA DÉFORESTATION - UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE

18 B. UN CADRE RÉGLEMENTAIRE VISANT À LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION

21 **PARTIE II** **LEVIERS D'ACTION POUR LE SECTEUR FINANCIER**

22 A. LES DÉFIS À RELEVER

24 B. LES LEVIERS POUR RENFORCER SA STRATÉGIE CONTRE LA DÉFORESTATION

36 **PARTIE III** **PANORAMA DES STRATÉGIES FINANCIÈRES DE LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION SUR LA PLACE DE PARIS**

37 A. ANALYSE TRANSVERSALE DES POLITIQUES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

40 B. LES INITIATIVES DES ASSURANCES ET DE LEURS BRANCHES D'INVESTISSEMENT

44 C. LES INITIATIVES DES GESTIONNAIRES D'ACTIFS

50 D. LES INITIATIVES DES BANQUES

58 **ANNEXES**

59 ANNEXE 1 COALITIONS INTERGOUVERNEMENTALES AUXQUELLES PARTICIPE LA FRANCE

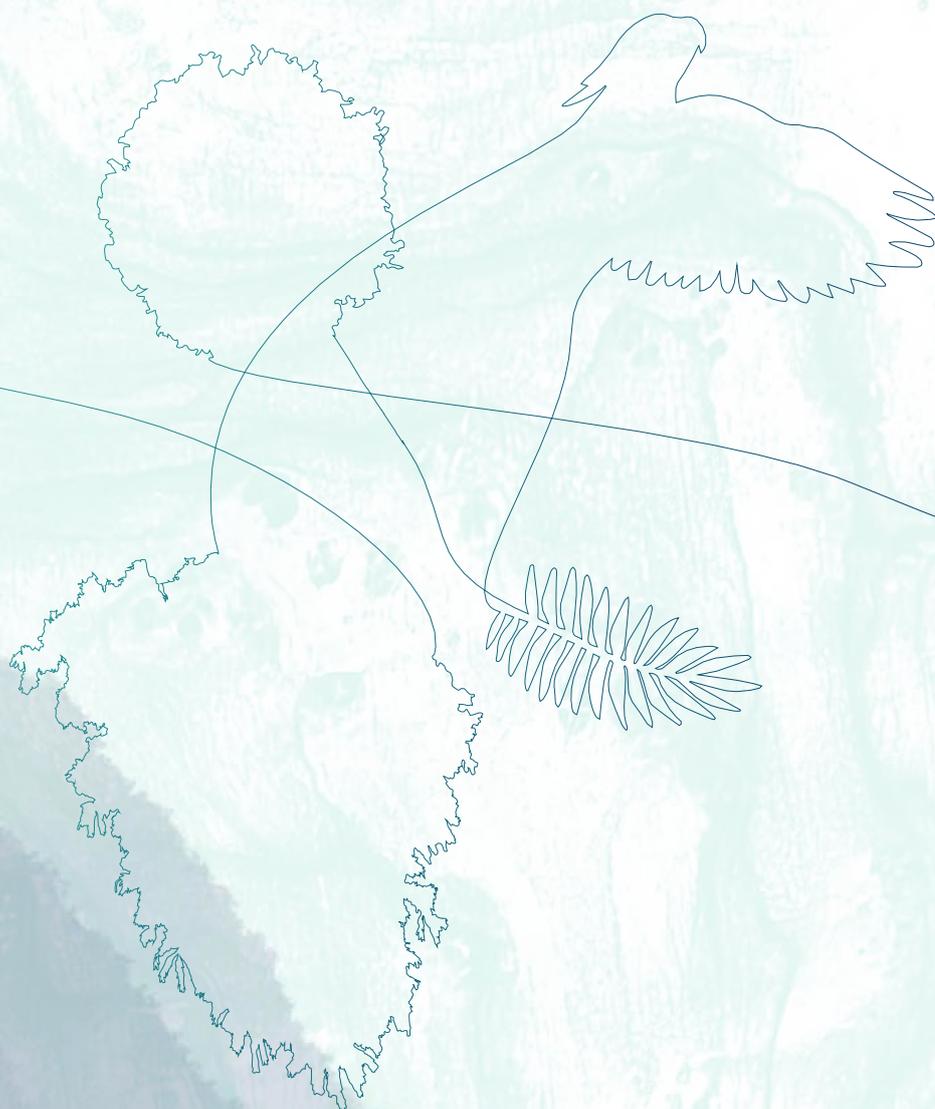
60 ANNEXE 2 ACTEURS SPÉCIALISÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

62 ANNEXE 3 BASES DE DONNÉES PERMETTANT DE TRACER L'EXPOSITION À LA DÉFORESTATION

69 BIBLIOGRAPHIE

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION
PANORAMA DES STRATÉGIES
DE LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS

SYNTHÈSE



Les forêts ont un rôle environnemental majeur. Elles contribuent d'une part à l'atténuation du changement climatique en stockant aujourd'hui **la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la planète** et, d'autre part, elles représentent **des réservoirs de biodiversité en abritant plus de 80% des espèces terrestres d'animaux, de plantes et d'insectes**¹. Or, entre 1990 et 2020, l'équivalent de **10% des forêts mondiales ont disparu – soit 420 millions d'hectares**, une superficie supérieure à l'Union européenne². Leur protection et la lutte contre la déforestation sont donc essentielles pour maintenir leurs services écosystémiques³.

LA DÉFORESTATION – UN ENJEU CLIMATIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE

Avec des émissions induites annuelles⁴ de l'ordre de 8 GtCO_{2eq}, **la déforestation représente environ 15% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial**⁵. En outre, alors que la destruction des habitats est la principale menace pour la biodiversité⁶, **la déforestation est également un facteur déterminant de l'accélération de la perte de biodiversité et menace également les droits des populations autochtones**.

La déforestation implique par ailleurs des risques économiques et financiers importants de deux types :

→ **les risques physiques**, induits par la perte des services écosystémiques apportés par les forêts ;

→ **les risques de transition**, comprenant par exemple les risques réglementaires, de marché ou réputationnels. De manière générale, ces risques sont liés aux coûts et frictions liés à la mutation des secteurs dont l'activité repose initialement sur la déforestation.

Concernant les risques physiques liés à la déforestation, certains secteurs qui y sont exposés ont une dépendance directe aux ressources issues de la forêt ou aux services écosystémiques rendus par cette dernière. Par exemple, pour l'industrie pharmaceutique, 25% des médicaments utilisés en médecine moderne sont dérivés de plantes de forêts tropicales⁷.

1 World Bank, Atlas Deforestation: Accelerating climate change and threatening biodiversity.

2 Règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts, et abrogeant le règlement (UE) no 995/2010 (RDUE), publié au Journal officiel de l'UE le 09 Juin 2023.

3 **Les services écosystémiques rendus par la biodiversité au niveau mondial sont essentiels pour l'activité économique (entre 125 à 140 000 milliards USD par an soit plus d'une fois et demie le montant du PIB mondial selon l'OCDE 2019)**. OCDE, *Aperçu général du financement de la biodiversité à l'échelle mondiale au lieu de «Financer la biodiversité, agir pour l'économie et les entreprises»*, 2019.

4 Moyenne sur la période 2001-2019, voir Harris, et al. Global maps of twenty-first century forest carbon fluxes. Nat. Clim. Chang. 11, 234–240 (2021). doi.org/10.1038/s41558-020-00976-6

5 Sur la base des émissions totales de 2022 au niveau mondial selon la base de données EDGAR

6 La destruction des habitats étant la principale menace pour la biodiversité voir WWF, Living Planet Report 2020 – Bending the curve of biodiversity loss.

7 Voir *Nature Risk Rising Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy* du World Economic Forum & PWC de 2020.

La réduction de la dépendance à la déforestation induit quant à elle des risques de transition. Ainsi, le secteur agricole qui génère 90% de la déforestation dans le monde, est le plus exposé à ces risques de transition⁸.

Par le financement qu'elles apportent aux entreprises liées, directement ou indirectement, à la déforestation, **les institutions financières** telles que les sociétés d'assurance, les gestionnaires d'actifs et les banques, **sont, elles aussi, exposées à ces risques** et doivent pouvoir intégrer cet enjeu dans leurs décisions.

Ce rapport se concentre sur l'exposition des acteurs financiers à l'activité de déforestation, et sur les leviers stratégiques pouvant être mis en œuvre pour réduire cette exposition.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE VISANT À LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION SE CONSOLIDE

La France se positionne depuis quelques années comme pionnière en matière de lutte contre la déforestation importée.

En se dotant en 2018 d'**une Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SDNI)**⁹, afin de prendre sa part pour lutter contre l'aggravation de la déforestation. Son objectif consiste ainsi à mettre fin à l'import de produits forestiers ou agricoles contribuant à la déforestation à l'étranger d'ici 2030 notamment dans les filières de cacao, hévéa, soja, huile de palme, bois, bœufs et co-produits.

La révision de la SNDI en 2024 intégrera des éléments pour favoriser la prise en compte de la lutte contre la déforestation importée par les acteurs financiers français.

En parallèle, l'Union Européenne s'est dotée d'**un Règlement contre la déforestation et la dégradation des forêts**¹⁰ (*European Union Deforestation-Free Products Regulation*) entré en vigueur le 30 juin 2023. Il consiste à interdire la commercialisation des marchandises et produits dérivés de plusieurs matières premières (bovins, cacao, café, palmier à huile, soja et bois ou produits dérivés de ces derniers comme le cuir, le chocolat et les meubles), si ces matières sont issues de terres déboisées ou de forêts dégradées. Les acteurs concernés ont la responsabilité de mener un audit pour s'assurer du respect de ces dispositions. Une révision du règlement est prévue en 2025 et pourrait intégrer directement les établissements financiers.

8 FAO, *State of the World Forest*, 2022.

9 Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires, "*La Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (2018 – 2030) (SNDI)*", 2018.

10 Règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts, et abrogeant le règlement (UE) no 995/2010 (RDUE), publié au Journal officiel de l'UE le 09 Juin 2023.

OBJECTIF DU RAPPORT – PANORAMA DES MEILLEURES PRATIQUES

Dans ce contexte général de risques croissants et de renforcement des cadres réglementaires, l'Institut de la finance durable engage une démarche stratégique pour réduire l'exposition de ses membres à la déforestation. Ce rapport est un outil au service des acteurs en établissant un premier panorama des outils d'accompagnement utilisés, ainsi que les stratégies déjà mises en œuvre sur la Place de Paris¹¹.

ZÉRO DÉFORESTATION – RELEVER PLEINEMENT LE DÉFI NÉCESSITE UN RENFORCEMENT DE LA TRAÇABILITÉ ET UNE MEILLEURE INTÉGRATION DE L'ENJEU À LA GOUVERNANCE DES ACTEURS EXPOSÉS

L'un des principaux freins à la lutte contre la déforestation demeure **l'attractivité économique** des activités qui reposent aujourd'hui sur l'exploitation de la forêt: l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire en premier lieu, mais également l'exploitation du papier ou du caoutchouc par exemple. À titre illustratif, le coût d'opportunité de l'arrêt de la déforestation dans l'Amazonie brésilienne au regard du revenu agricole est estimé selon la FAO à environ 800 USD par hectare et par an, tandis que les bénéfices liés à la prévention de la déforestation et à la reforestation sont encore rarement traduits en termes économiques.

Une meilleure prise en compte de cet enjeu dans les décisions financières est possible. Le dernier rapport de Global Canopy met en avant l'ampleur du chemin à parcourir afin de faire évoluer le secteur financier. L'outil Forest 500 développé par l'association il y a 10 ans évalue et classe 350 entreprises et 150 institutions financières les plus susceptibles d'être associées à la déforestation. En 2023, 55% des institutions financières étudiées par cette base de données ne disposaient pas d'une politique de lutte contre la déforestation accessible au public et n'ont toujours pas déployé les ressources nécessaires pour intervenir sur cet enjeu¹². Nous avons identifié dans ce rapport deux leviers pour une meilleure prise en compte:

- Assurer **une meilleure traçabilité des chaînes de financement et d'identification de l'exposition à la déforestation**. Les outils à disposition des acteurs reposent encore ainsi sur des données souvent parcellaires.
- Une **meilleure formation des dirigeants** aux sujets liés à la déforestation: une meilleure mobilisation notamment au sein de la gouvernance des institutions.

LES ACTEURS DE LA PLACE DE PARIS ONT COMMENCÉ À MOBILISER LES LEVIERS D'ACTION DISPONIBLES

Dans un contexte de risques croissants liés à la déforestation, **le secteur financier français est l'un des plus avancés dans la prise en compte de ces enjeux sur la**

¹¹ Les institutions de la Place de Paris ayant participé à ce panorama sont les suivantes: Abeille Assurance (branche assurance et investissement), AXA (branche assurance et investissement), SCOR, Amundi, BNP Paribas Asset Management, HSBC AM, La Banque Postale, LBP AM, Le Crédit Agricole et sa banque d'investissement et de financement CACIB, la Caisse des Dépôts, Société Générale, BNP Paribas, Robeco, Standard Chartered.

¹² Global Canopy, Forest 500 : a decade of deforestation data, 2024.

scène internationale. Les politiques et actions zéro déforestation déployées par les acteurs sont plurielles et interdépendantes. Elles s'inscrivent pour la plupart dans des stratégies biodiversité plus larges ou des politiques ciblées de lutte contre la déforestation. Elles peuvent comprendre des filtres d'exclusion sur certaines commodités sensibles identifiées mais aussi des approches progressives avec des démarches d'engagement suivi d'une exclusion si cet engagement n'apporte pas de résultat dans les délais impartis.

1. Mobiliser les outils classiques de la gestion de portefeuille financier telles que les politiques sectorielles avec des stratégies d'engagement et d'exclusion s'articulant autour de certaines commodités à risque de déforestation par exemple.

→ Les **15 acteurs** participant à cette étude **ont intégré l'enjeu de la déforestation dans leur politique.**

→ **Pour la majorité d'entre eux, les engagements sur la déforestation sont incorporés au sein des «Politiques Biodiversité» des groupes.** Une minorité d'acteurs dispose d'une politique déforestation clairement différenciée des autres stratégies sectorielles.

→ Les politiques sur la déforestation prennent souvent la forme de **politique sur des commodités agricoles** ciblées (par exemple une politique sur l'huile de palme, sur la pâte à papier ou sur et ou l'exploitation forestière) ou des **politiques ciblées sur l'agriculture industrielle.** Si le rapport se concentre sur la déforestation, pour ce qui s'agit de l'usage des sols, l'enjeu porte plus largement sur la protection de l'ensemble des écosystèmes et de la lutte contre la conversion de ces derniers. Quelques acteurs intègrent ainsi cet enjeu dans leurs politiques respectives.¹³

→ Les commodités ciblées sont un maillon essentiel de la structuration et de l'articulation des politiques zéro déforestation des acteurs mis en avant dans ce rapport. **L'huile de palme, le soja, le bétail et le bois représentent les principales commodités ciblées par les stratégies contre la déforestation.**

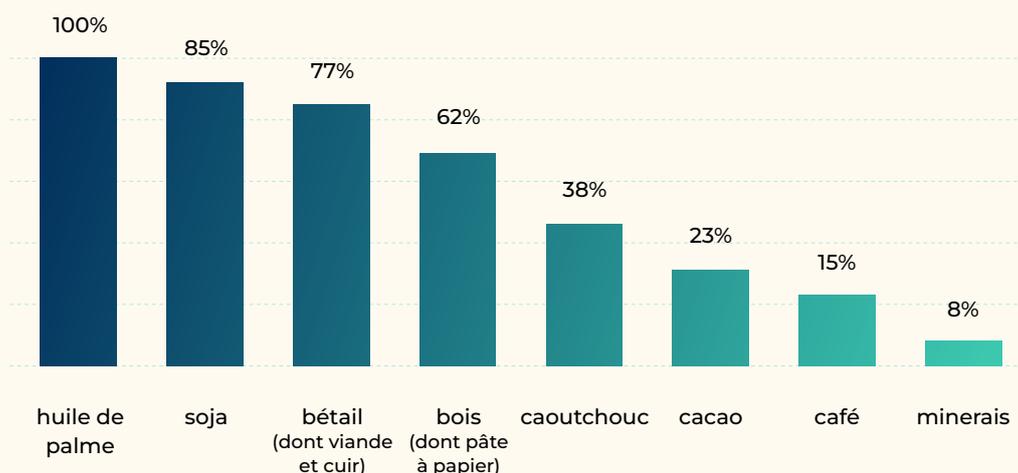
→ **Plus des trois quarts des acteurs mobilisés pour ce rapport ont une stratégie d'exclusion** spécifiquement orientée sur les enjeux de lutte contre la déforestation. Les filtres d'exclusion s'appliquent pour la majorité aux producteurs ainsi qu'aux distributeurs / grossistes des commodités ciblées.

→ **Pour deux tiers des acteurs,** ces filtres d'exclusion comprennent des critères relatifs à la localisation de l'activité financée ou finançable¹⁴.

13 Changement d'un écosystème naturel en une autre utilisation du territoire ou changement profond de la composition en espèces, de la structure ou de la fonction d'un écosystème naturel (source : Accountability Framework Initiative)

14 Par exemple, cela s'applique pour la culture du soja, l'élevage de bétail en Amazonie et dans la région du Cerrado, la production d'huile de palme en Indonésie. Les exclusions peuvent également porter sur les activités implantées sur les terres ayant une grande valeur en terme de biodiversité telles que les forêts primaires, les forêts humides ou qui disposent de l'appellation Haut Stock en Carbone, forêts à Haute Valeur de Conservation, les aires protégées des catégories I à IV de l'UICN, les tourbières et zones humides couvertes par la Convention de Ramsar, les sites listés par Alliance Zéro Extinction ou encore les sites classés patrimoine mondial de l'Unesco.

Commodités ciblées par les stratégies déforestation des acteurs financiers



Note : l'échantillon étudié est composé des 14 acteurs ayant des politiques ciblées sur des commodités

2. Se faire accompagner par des acteurs spécialisés dans la lutte contre la déforestation peut permettre de renforcer sa stratégie en la matière et d'accélérer la transformation de son activité. La majorité des acteurs ont mis en place ce type d'accompagnement.

3. Utiliser des outils permettant de tracer l'exposition au risque de déforestation tels que les certifications et bases de données.

→ **Plus de 90% des acteurs interrogés ont recours aux certifications** pour renforcer leurs engagements contre la déforestation et conditionner leurs stratégies d'exclusion. **Parmi les plus utilisées par les acteurs financiers on retrouve la certification RSPO pour l'huile de palme, la certification RTRS pour le soja, et les certifications FSC et PEFC pour le bois.**

→ **Plus de trois quarts des institutions financières utilisent des bases de données pour tracer l'exposition à la déforestation** de leurs portefeuilles et renforcer leurs engagements. Les principaux outils utilisés sont : **Forest 500, Trase, SPOTT et CDP Forest.** **Forest IQ** lancé fin 2023 par Global Canopy, Stockholm Environment Institute & Zoological Society of London fournit des informations complètes sur la performance de plus de 2000 entreprises en matière de déforestation et suscite un grand intérêt des acteurs de la Place.

4. Rejoindre des initiatives internationales.

La majorité des institutions ayant participé à cette étude sont membres d'initiatives et de coalitions internationales. En particulier :

→ **La Finance Sector Deforestation Action (FSDA)** lancée lors de la COP 26 et qui vise l'élimination de risques de déforestation liés aux produits agricoles à des portefeuilles d'investissements et de prêts d'ici à 2025 par les acteurs financiers.

→ **L'Investors Policy Dialogue on Deforestation (IPDD)** soutenue par 78 investisseurs institutionnels mondiaux provenant de 19 pays.

De plus en plus d'acteurs de la Place ont ainsi des politiques actives de lutte contre la déforestation et mobilisent les outils à disposition pour appuyer leur stratégie. Si l'enjeu de la déforestation fait l'objet d'un intérêt accru, les efforts pour avancer sur un cadre permettant un langage commun, la transparence et la comparabilité des actions doivent se poursuivre.

Les initiatives de dialogue et d'engagement avec les émetteurs, la transparence, la traçabilité, des bases de données plus robustes, la définition de méthodologies permettant la comparabilité de ces données, sont ainsi clairement identifiées comme leviers pour des stratégies renforcées.

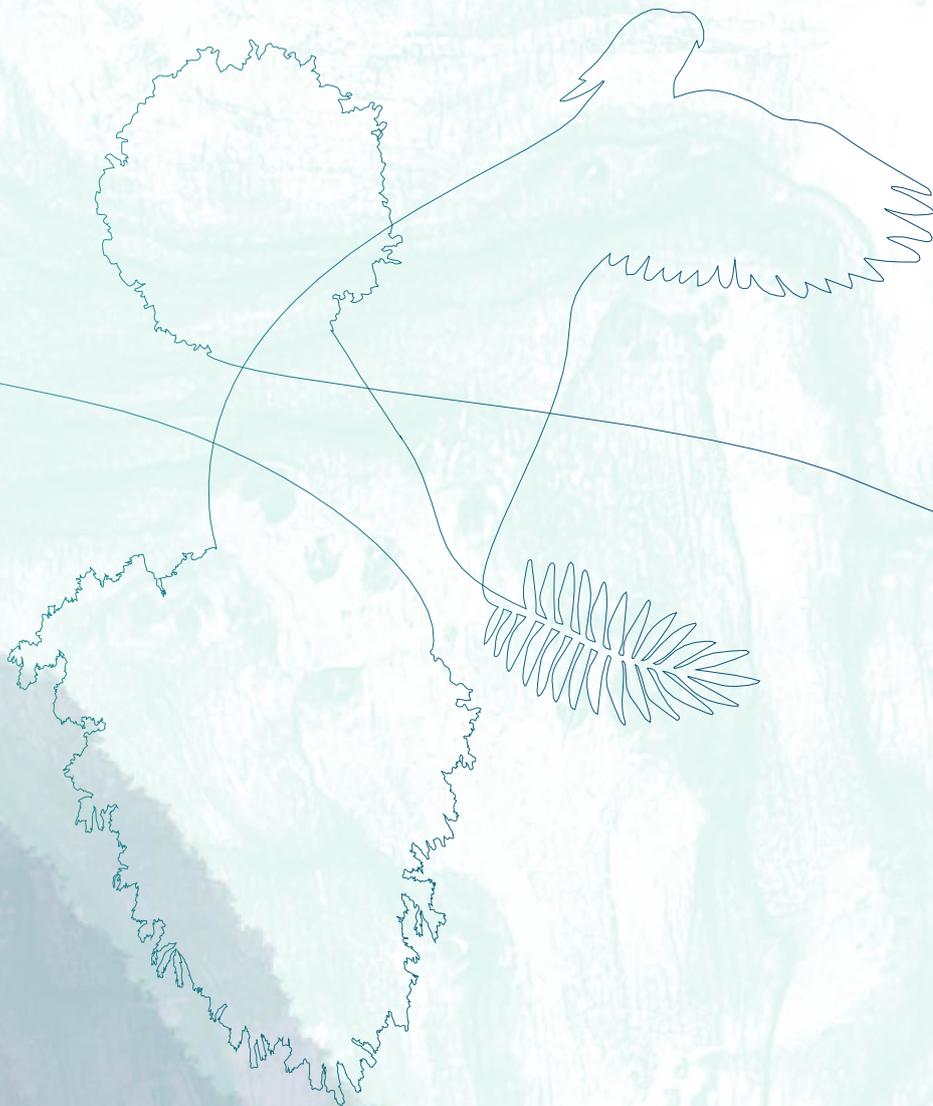
Associée à une meilleure sensibilisation des instances de gouvernance sur ce sujet, la mobilisation de ces leviers permettra aux acteurs financiers de contribuer encore davantage à l'atteinte des objectifs français et européens en matière de lutte contre la déforestation importée et plus largement à l'atteinte des engagements sur l'atténuation du changement climatique¹⁵ et sur la protection de la biodiversité¹⁶.

15 Le levier de l'utilisation des sols (principalement des forêts) est identifié par le GIEC comme majeur pour respecter l'objectif de l'Accord de Paris.

16 Pour répondre à l'objectif de fin de la déforestation importée de la SNDI 2 et pour répondre aux objectifs des accords de Kunming Montréal. Avec ses 23 cibles établies à l'horizon 2030, le cadre prévoit la conservation de 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines, la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés, la réduction de moitié de l'introduction d'espèces envahissantes, et la réduction des subventions préjudiciables à hauteur de 500 milliards de dollars des États-Unis par an.

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION
PANORAMA DES STRATÉGIES
DE LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS

PARTIE I
LA DÉFORESTATION
LA RÉGLEMENTATION SE
RENFORCE AUTOUR DE CET
ENJEU ENVIRONNEMENTAL
ET ÉCONOMIQUE



A. LA DÉFORESTATION – UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE

1. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À LA DÉFORESTATION

Les forêts sont des puits de carbone essentiels au fonctionnement du système climatique et un réservoir considérable de biodiversité. En retenant la moitié du stock de carbone de la planète, elles participent à la régulation du système climatique. Notons qu'**environ 11 GtCO₂ eq. par an ont été absorbées entre 2007 et 2016 par les forêts mondiales**¹⁷. De plus, les forêts sont également d'immenses réservoirs de biodiversité. Selon la Banque mondiale, **les forêts abritent plus de 80% de toutes les espèces d'animaux, de plantes et d'insectes du monde entier**¹⁸.

En outre, alors que la destruction des habitats est la principale menace pour la biodiversité, **la déforestation est également un facteur déterminant de l'accélération de la perte de biodiversité**¹⁹. **Entre 1990 et 2020, l'équivalent de 10% des forêts mondiales a disparu – soit 420 millions d'hectares, une superficie supérieure à l'Union européenne**²⁰. Le couvert forestier ne représente plus que 30% de la surface du globe, contre 66% il y a quatre siècles²¹.

Les forêts assurent également des fonctions essentielles et fournissent aux sociétés humaines un nombre significatif de services écosystémiques²². **Pour que les forêts continuent de jouer leur rôle positif sur le climat et la biodiversité, des actions importantes sont nécessaires pour favoriser leur protection et stopper en priorité leur destruction.**

17 FAO. 2022. *La Situation des forêts du monde 2022. Des solutions forestières pour une relance verte et des économies inclusives, résilientes et durables*. Rome, FAO.

18 World Bank, *Atlas Deforestation: Accelerating climate change and threatening biodiversity*.

19 28% des espèces dans le monde sont menacées d'extinction selon la Liste Rouge des espèces menacées de l'IUCN. IUCN. 2022. *The IUCN Red List of Threatened Species*. Version 2022-2.

20 Règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts, et abrogeant le règlement (UE) no 995/2010 (RDUE), publié au Journal officiel de l'UE le 09 Juin 2023.

21 FAO and UNEP. *The State of the World's Forests 2020. Forests, biodiversity and people*, 2020.

22 **Les services écosystémiques rendus par la biodiversité au niveau mondial sont essentiels pour l'activité économique (entre 125 à 140 000 milliards USD par an soit plus d'une fois et demie le montant du PIB mondial selon l'OCDE 2019)**. OCDE, *Financer la biodiversité, agir pour l'économie et les entreprises*, 2019.

ÉTAT MONDIAL DES FORÊTS*

La FAO (Food & Agriculture Organisation) des Nations Unies a publié en 2020 un rapport sur l'état mondial des forêts (The State of the World Forest 2020)²³ ainsi qu'une évaluation sur les ressources forestières mondiales (Global Forest Ressources Assesment)²⁴ qui reviennent sur la nécessité de mettre fin rapidement à la déforestation.²⁵

Qu'est-ce qu'une forêt ? La forêt est un couvert arboré recouvrant au moins 10 % d'une surface d'un demi-hectare (5 000 m²) et de cinq mètres de hauteur pour les arbres. A ces critères physiques est associé un principe d'utilisation prédominante des terres, qui exclut les zones arborées à vocation agricole ou urbaine prédominante. Cette définition reconnue à l'international est notamment utilisée dans le Règlement Européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) et sert aux évaluations des ressources forestières mondiales (FRA).

Qu'est-ce que la déforestation ? Dans le Règlement Européen sur les produits exempts de déforestation, la déforestation se définit comme la conversion, anthropique ou non, de la forêt pour un usage agricole.²⁶ On parle de déforestation importée pour désigner l'importation de matières premières ou de produits transformés dont la production a contribué à la déforestation en dehors du territoire national.

Où a lieu la déforestation ? Les forêts ne sont pas réparties de manière égale sur la planète. En effet, plus de la moitié des forêts du monde se trouvent dans cinq pays seulement (Russie, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique et Chine). Les forêts tropicales représentent 45% de la surface totale des forêts dans le monde suivi par les domaines boréal, tempérés et subtropical.

Sur la période 2010-2020, la perte nette de superficie forestière provient essentiellement de l'Afrique et l'Amérique du Sud avec respectivement 3,9 millions d'hectares et 2,6 millions d'hectares par an.

Causes principales: Le principal facteur de la déforestation est **l'agriculture (responsable de 90% de la perte des forêts)**. Les cultures de soja, palmiers à huile, hévéas, café ou encore cacao constituent les principales commodités agricoles qui expliquent la conversion des sols et donc la déforestation.

Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires indique que le **soja** représente en tonnage le produit visé par la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI), hors bois et papier, **le plus importé** (de l'ordre de 3,6 millions de tonnes par an (Mt/an) sur la période 2012-2021), loin devant l'huile de palme (0,8 Mt/an)²⁷.

Les activités extractives telles que l'extraction minière (représentant 7% de la déforestation mondiale), puis les infrastructures et l'urbanisation qui sont par exemple la première cause de déforestation dans l'Union Européenne²⁸, (telles que des barrages hydroélectriques, réseaux de transport, infrastructures de communication, zones d'habitation, de commerce ou d'industrie ect) et **l'exploitation forestière** (utilisé pour la construction, le chauffage ou la production de papier) constituent également des facteurs expliquant la dégradation des écosystèmes forestiers. La déforestation peut également s'expliquer par des causes naturelles (incendies, éruptions volcaniques ou encore glissements de terrain) mais bien moins importantes que celles liées aux activités humaines.

* Sauf mention contraire, les chiffres cités dans cet encadré proviennent du rapport de la FAO, State of the World's Forest, 2020.

23 FAO and UNEP. The State of the World's Forests 2020. Forests, biodiversity and people, 2020.

24 FAO, *Global Forest Ressources Assesment*, 2020

25 Le World Ressources Institute met en ligne une actualisation récente des données sur la forêt. World Ressources Institute, "Forest Pulse : the Latest on the World's forest", 2022. "

26 Règlement Européen, Article 2, p15

27 CGDD, *Importations françaises de matières premières visées par la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée entre 2012-2021 - Vers une empreinte terre de la France*, 2024.

28 FAO, *The Sate of the World's Forests*, 2022.

Avec des émissions induites annuelles²⁹ de l'ordre de 8 GtCO₂^{2eq.}, la déforestation représente environ 15% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial³⁰. En effet, les arbres représentent des puits de carbone considérables qui stockent du CO₂ tout au long de leur vie. En cas de déforestation, le carbone est à nouveau libéré sous forme de CO₂, aggravé ensuite potentiellement par les pratiques de défrichement par le feu pour préparer les sols à l'exploitation agricole³¹. Le CO₂ rejeté ainsi dans l'atmosphère³² contribue au réchauffement climatique. Le GIEC a mis en évidence que la baisse drastique de la déforestation était un levier majeur d'ici à 2030 pour atténuer les effets du changement climatique³³.

D'autre part, l'accélération de la déforestation impacte également la **biodiversité** par la destruction et la fragmentation des habitats avec un risque de perte considérable de faune et flore. La perte de la forêt et sa dégradation impactent également **la bonne santé des sols** (qui s'appauvrissent en l'absence d'arbres) et, en conséquence, met en danger **la sécurité alimentaire. La sécurité hydrique** sur le long terme est elle aussi perturbée par l'augmentation de la déforestation. Par leurs systèmes racinaires, les arbres captent l'eau de pluie qui reconstitue notamment les nappes phréatiques et participe à la régulation du cycle de l'eau. La déforestation perturbe ces phénomènes et aggrave la sécheresse ayant par exemple de lourdes conséquences sur les rendements agricoles³⁴. La déforestation constitue aussi une menace pour l'environnement humain pouvant affecter **sa sécurité** (par exemple les glissements de terrains ou inondations accélérés par la perte de la forêt) et **sa santé** (une perturbation des forêts tropicales et une perte de biodiversité augmente les risques **d'épidémies**³⁵ et de propagation de **maladies infectieuses**)³⁶.

Enfin, ces risques menacent avant tout les moyens de subsistance des populations autochtones en première ligne et qui sont dépendantes de la forêt pour survivre, qu'elle soit leur habitat direct ou leur source principale de subsistance³⁷.

29 Moyenne sur la période 2001-2019, voir Harris, et al. [Global maps of twenty-first century forest carbon fluxes](#). *Nat. Clim. Chang.* 11, 234–240 (2021).

30 Sur la base des émissions totales de 2022 au niveau mondial selon la base de données EDGAR

31 Technique de préparation d'un espace avant sa mise en culture réalisé sous forme de brûlage ce qui libère de grandes quantités de CO₂.

32 Rainforest Alliance, «[Quel est le lien entre déforestation et réchauffement climatique ?](#)», 2018. *On estime que la déforestation et la dégradation des forêts libèrent plus de 8 gigatonnes d'équivalent Co₂ dans l'atmosphère chaque année, soit plus de la moitié de ce qu'elle absorbe.* – Source: Dubois, F. [How protecting forests can help us tackle climate change and meet net-zero targets](#). Centre for Nature and Climate, World Economic Forum, 2022.

33 Voir par exemple www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/figures/summary-for-policymakers/figure-spm-7/

34 Le rapport de la FAO au sujet de l'état des forêts revient sur la liste des conséquences entraînées par la déforestation. FAO and UNEP. 2020. [The State of the World's Forests 2020. Forests, biodiversity and people](#). Rome.

35 Service public, «[Zoonoses: quels liens entre atteintes à la biodiversité et pandémies ?](#)», 2022.

36 Muséum d'Histoire Naturelle, «[Santé et environnement, le même enjeu](#)».

37 Agence Française de Développement, «[Protection de la biodiversité: le rôle essentiel des communautés autochtones](#)», 2023.

2. RISQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ASSOCIÉS À LA DÉFORESTATION

Les risques économiques et financiers liés à la déforestation peuvent être de deux sortes :

- **les risques physiques**, induits par la perte des services écosystémiques apportés par les forêts ;
- **les risques de transition**, comprenant les risques réglementaires, opérationnels, de marché, de contentieux et réputationnels. De manière générale, ces risques sont liés aux coûts et frictions liés à la mutation des secteurs qui reposaient précédemment sur la déforestation.

Concernant les risques physiques, certains secteurs disposent d'une dépendance directe aux ressources issues de la forêt ou aux services écosystémiques rendus par cette dernière, et sont donc à ce titre exposés aux risques physiques induits par la déforestation. Par exemple, la déforestation de l'Amazonie implique une baisse des précipitations, ce qui affecte la sécurité hydrique et a un impact négatif sur les rendements des cultures de soja et de l'élevage de bœuf et au Brésil, fragilisant le secteur de l'agriculture³⁸. L'industrie pharmaceutique est elle aussi particulièrement dépendante de la bonne santé des forêts et notamment de sa biodiversité où 25% des médicaments utilisés en médecine moderne sont dérivés de plantes de forêts tropicales. La déforestation fait donc peser un risque d'approvisionnement pour ce secteur³⁹. L'industrie cosmétique peut elle aussi souffrir de l'approvisionnement de certains produits dans ses chaînes de valeur à cause de l'amplification des pratiques de déforestation⁴⁰.

Concernant les risques de transition, objet principal de cette étude, il s'agit pour les acteurs économiques et financiers de réduire leur exposition à la déforestation. Le tableau 1, issu du rapport *Investors Policy Dialogue on Deforestation* de 2022, offre une classification par commodités des niveaux de risque d'exposition à la déforestation dans les chaînes d'approvisionnement des secteurs économiques les plus critiques. L'exemple du secteur des produits alimentaires est ainsi particulièrement frappant. Le risque d'exposition à la déforestation est présent dans les chaînes d'approvisionnement des produits de base tels que le bétail, l'huile de palme, le soja, le cacao et le café.

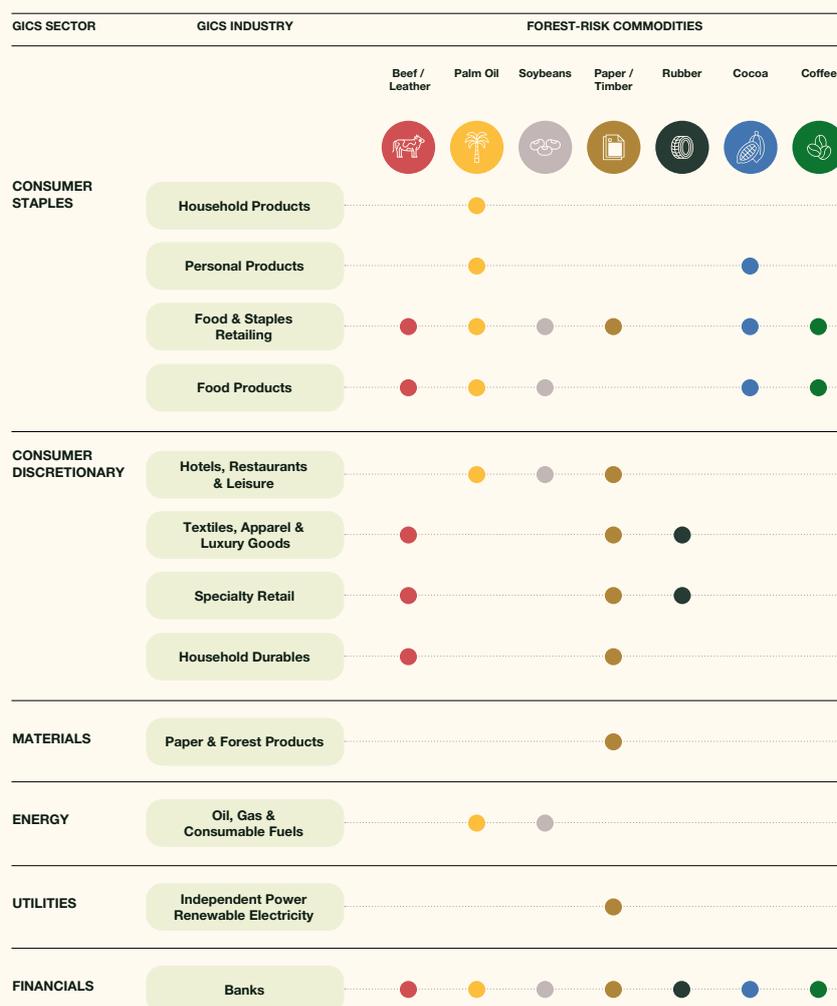
38 Leite-Filho, A.T., Soares-Filho, B.S., Davis, J.L. et al. *Deforestation reduces rainfall and agricultural revenues in the Brazilian Amazon*. Nat Commun 12, 2591 (2021).

39 Voir *Nature Risk Rising Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy* du World Economic Forum & PWC de 2020.

Dans le cas spécifique de l'industrie pharmaceutique, certaines estimations témoignent que le rythme actuel de déforestation nous ferait déjà perdre un médicament majeur potentiel tous les deux ans. S. Pimm et al., 1995. "The future of biodiversity", Science 269 (347).

40 Par exemple, l'arbre à karité est actuellement menacé par la déforestation, les parasites et la perte de pollinisateurs. L'arbre est classé comme vulnérable par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Tableau 1. Secteurs économiques les plus à risque d'une exposition à la déforestation⁴¹



Source: Investors Policy Dialogue on Deforestation, 2022

Cependant, les secteurs économiques concernés n'identifient pas systématiquement l'exposition à la déforestation comme pouvant être un risque, ce qui les amène à ne pas évaluer cette exposition et donc à sous-estimer les pertes potentielles sur leurs activités⁴². Or, les acteurs des filières économiques liées à la déforestation peuvent connaître des pertes financières, en cas, par exemple, d'évènements portant atteinte à leur réputation, avec des répercussions *in fine* sur les institutions qui les financent comme des pertes en capital dues à des «actifs échoués».

41 IPDD, An Investor-led sovereign engagement initiative that aims to halt deforestation, December 2022. www.tropicalforestalliance.org/assets/IPDD/Final_IPDD-Deforestation-Report.pdf, p6.

42 Carbon Disclosure Project, *Forest Transition: from risk to resilience*, 2023. Dans leur enquête «Les entreprises européennes et la lutte contre la déforestation: engagements ou illusions?», BL Evolution et l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises, ont mis en avant les résultats obtenus pour 47 entreprises européennes aux secteurs d'activité divers. L'enquête constate qu'une grande partie n'en sont encore qu'à un stade de maturité «très faible» (11 sur 47) ou «faible» (15 sur 47). Seules deux entreprises ont un «très fort» niveau de maturité. L'analyse par secteur d'activité démontre également de fortes disparités. Le secteur Textile & cosmétiques ainsi que le secteur Agroalimentaire & grande distribution se distinguent comme étant plus avancés sur le sujet.

Par le financement qu'elles apportent aux entreprises liées, directement ou indirectement, à la déforestation, les institutions financières telles que les sociétés d'assurance, les gestionnaires d'actifs et les banques, sont, elles aussi, exposées à ces risques et doivent pouvoir intégrer cet enjeu dans leurs décisions.

Schéma des risques économiques & financiers associés à la déforestation

Les risques induits par la déforestation au niveau de l'entreprise

Risque réputationnel

Perte de crédibilité des entreprises qui poursuivront la déforestation vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes.

Risque réglementaire et législatif

Entraînant des amendes ou une augmentation des coûts liés au reporting par exemple (forcément plus lourd pour des institutions particulièrement concernées par ces enjeux).

Risques opérationnel

Par exemple un changement de réglementation tendant à restreindre les pratiques de déforestation peut causer des baisses de productivités ou dommages matériels d'approvisionnement dans les supply chains de certaines activités. L'augmentation des coûts du personnel de sécurité peut aussi être une conséquence opérationnelle des changements réglementaires et législatifs.

Risque de marché

Boycott des consommateurs, accès limité au marché international, annulation de contrats etc.

Risque physique

Les forêts étant un chaînon essentiel des cycles hydriques (par exemple via l'évapotranspiration et les précipitations qui en résultent), la déforestation augmente les risques de sécheresses ou d'incendies. Par ailleurs, la baisse des services écosystémiques qu'elle induit, peuvent entraîner un déclin de la productivité agricole.

Ces risques portant sur les entreprises peuvent induire des risques économiques pour les institutions financières qui financent ces activités

Les risques induits par la déforestation au niveau des institutions financières

Risque financier

Par exemple pour les investisseurs un risque de perte de capital à cause des actifs échoués ou un retour négatif sur l'investissement pour les banques avec des prêts non performants, des risques de défaillance ou une perte de revenus

Risque réglementaire

Incapacité à répondre aux nouvelles exigences sur l'inclusion de critères de risque ESG dans les procédures de due diligence et de gestion des risques, incapacité à divulguer les risques ESG dans les portefeuilles

Risque de contentieux

Manquement potentiel à une obligation fiduciaire en lien avec les difficultés d'intégrer les critères ESG. L'obligation de rendre compte des impacts ESG en vertu des lignes directrices réglementaires

Risque réputationnel

Atteinte à la valeur de la marque, perte de crédibilité en tant qu'acteur financier sur les marchés

NB: Ce schéma est inspiré du Rapport *An Investor-led sovereign engagement initiative that aims to halt deforestation* de l'IPDD qui fait l'inventaire des principaux risques associés à la déforestation sur les entreprises et les institutions financières

Le dernier rapport de Global Canopy met en avant l'ampleur du chemin à parcourir afin de faire évoluer le secteur financier. L'outil Forest 500 développé par l'association il y a 10 ans évalue et classe 350 entreprises et 150 institutions financières les plus susceptibles d'être associées à la déforestation. En 2023, 55% des institutions financières étudiées par cette base de données ne disposaient pas d'une politique de lutte contre la déforestation accessible au public et n'ont toujours pas déployé les ressources nécessaires pour intervenir sur cet enjeu.⁴³

Dans ce contexte, il s'agit pour les acteurs du secteur financier de mettre en œuvre des politiques d'engagement et de financement visant à réduire l'impact de leurs investissements et financements sur la déforestation (**cf. Partie II et Partie III du rapport pour la présentation des stratégies possibles et outils à disposition des acteurs financiers**).

B. UN CADRE RÉGLEMENTAIRE VISANT À LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION

Ces dernières années ont vu émerger plusieurs cadres réglementaires et initiatives internationales contre la déforestation tant au niveau intergouvernemental (**cf annexe 1 pour les coalitions auxquelles la France participe**) qu'au niveau du secteur privé (**cf 4. Rejoindre des initiatives internationales**).

Lors de la COP 26 pour le climat de novembre 2021, la première déclaration des leaders de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des sols a été signée par plus de 140 pays qui couvrent près de 91% des forêts mondiales. Les signataires s'engagent ainsi à mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des terres d'ici 2030⁴⁴. Plus largement, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming Montréal (Global Biodiversity Framework⁴⁵) a été adopté en 2022 par 196 pays avec pour objectif principal d'enrayer et d'inverser la perte de biodiversité d'ici à 2030. La **cible 15**⁴⁶ et la **cible 19**⁴⁷ incitent les acteurs économiques à mieux mesurer l'impact de leurs activités sur la biodiversité et à encourager la mobilisation de ressources financières de toutes provenances d'ici 2030 y compris privées pour protéger la biodiversité.

Les cadres de reporting volontaires sur les risques et dépendances liés à la biodiversité se consolident également avec la sortie de la *Task Force on nature related financial disclosure*⁴⁸ (TNFD) ainsi que le cadre sur la nature du *Network Greening*

43 Global Canopy, [Forest 500 : a decade of deforestation data](#), 2024.

44 [Déclaration des leaders de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des sols](#).

45 [Cadre mondial de la biodiversité](#)

46 **La cible 15 cherche à encourager les entreprises à évaluer et divulguer régulièrement leurs risques, dépendances et impacts sur la biodiversité.**

47 **La cible 19 qui prévoit une augmentation des ressources financières publiques et privées d'au moins 200 milliards de dollars par an et l'arrêt de 500 milliards de dollars de subventions néfastes à la nature engage directement les acteurs privés.**

48 [TNFD](#)

*Financial System*⁴⁹ (NGFS) à destination des banques centrales. Ils permettent aux acteurs privés de mieux saisir leurs impacts sur la biodiversité.

1. UNE RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE SUR LA DÉFORESTATION

Entre 1990 et 2008, l'Union européenne a importé et consommé un tiers des produits agricoles associés à la déforestation⁵⁰. En réaction, fruit d'une forte volonté politique des institutions européennes et d'un nombre important d'États membres, le **Règlement Européen sur les produits exempts de déforestation (*European Union Deforestation-Free Products Regulation – EUDR*)** a été adopté en 2023 pour entrer en application le 30 décembre 2024. Il vise notamment à **interdire la mise sur le marché européen ou l'exportation à partir de l'UE de 7 produits et de certains de leurs dérivés** (bovins, cacao, café, palmier à huile, soja, caoutchouc et bois), si ces matières sont issues **de terres déboisées ou de forêts dégradées**.

Trois conditions doivent être satisfaites pour que les produits cités puissent circuler sur le marché de l'UE:

- **Être zéro déforestation** (ne devant contenir aucune commodité provenant de terres ayant fait l'objet de déforestation ou de dégradation forestière après le 31 décembre 2020);
- Respecter la **législation du pays de production**;
- **Faire l'objet d'une déclaration de diligence raisonnée**, garantissant que les produits ne sont pas issus de la déforestation en assurant que les produits concernés n'ont pas été cultivés ou élevés sur des terres déboisées ou dégradées après le 31 décembre 2020.

L'étude d'impact prévue par le Règlement sur la déforestation en 2025 pourrait être assortie le cas échéant par une proposition législative de la commission visant à étendre le champ d'application du présent règlement à d'autres produits de base en cause. Par ailleurs, une proposition législative suite à cette étude d'impact pourrait également définir des obligations spécifiques pour les acteurs financiers au regard de l'intégration de la déforestation dans leurs stratégies.

De manière similaire, la proposition de directive Corporate Due Diligence Directive (CS3D)⁵¹ qui a fait l'objet d'un accord le 14 décembre 2023 n'inclut pas directement les activités de fourniture de services financiers et d'investissement des entreprises financières, mais prévoit la publication d'une étude d'impact d'un l'élargissement des exigences de la directive aux activités précitées. Ce rapport devra être publié au plus tard deux ans après la date d'entrée en vigueur de la directive et sera accompagné, le cas échéant, d'une proposition législative.

49 Le NGFS est un réseau banques centrales et superviseurs financiers qui s'est constitué pour accélérer le développement de la finance verte et produire des recommandations sur le rôle des banques centrales face au changement climatique.

Voir: NGFS, *Nature-related Financial Risks: a Conceptual Framework to guide Action by Central Banks and Supervisors*, 2023.

50 Règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts, et abrogeant le règlement (UE) no 995/2010 (RDUE), publié au Journal officiel de l'UE le 09 Juin 2023.

51 Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité.

Seraient ainsi concernées la violation de l'interdiction de provoquer une dégradation mesurable de l'environnement et de nuire à l'intégrité écologique via la déforestation ou encore la violation de l'interdiction de prendre illégalement possession de terres y compris via la déforestation.

2. LA FRANCE : PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION IMPORTÉE (SNDI)

En 2018, à la suite de la loi sur le devoir de vigilance, la France s'est dotée d'une Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SDNI)⁵² afin de prendre sa part pour lutter contre l'aggravation de la déforestation. Son objectif consiste ainsi à mettre fin à l'import de produits forestiers ou agricoles contribuant à la déforestation à l'étranger d'ici 2030 notamment dans les filières de cacao, hévéa, soja, huile de palme, bois, bœufs et co-produits. Cette stratégie citée par la loi climat et résilience⁵³ a vocation à être actualisée tous les cinq ans.

FOCUS SUR L'ORIENTATION 4 DE LA SNDI ET L'IMPLICATION DU SECTEUR FINANCIER

L'Orientation 4 de la SNDI⁵⁴ vise à «favoriser et coordonner l'engagement des acteurs» et s'adresse en partie aux entreprises et aux acteurs financiers⁵⁵. L'Institut de la Finance Durable⁵⁶ avait été identifié par le ministère chargé de l'environnement comme le relai de cette stratégie auprès des acteurs financiers de la Place de Paris.

L'Orientation 4 de cette stratégie incite à intégrer plus explicitement et systématiquement la lutte contre **la déforestation dans les stratégies et politiques d'investissement et de financement**, via des coalitions, l'abondement de certains fonds ou encore l'utilisation de nouveaux instruments financiers. S'adressant également aux entreprises, cette orientation comprend des indicateurs spécifiques aux approvisionnements dits «zéro déforestation», que devront développer les entreprises dans le cadre de leur rapportage sur la responsabilité sociétale et environnementale (RSE). La SNDI sera actualisée d'ici 2024 conformément à la loi Climat et résilience. Son ambition et son périmètre devraient être rappelés, le rôle des acteurs financiers sera très certainement souligné.

52 Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires, "La Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (2018 – 2030) (SNDI)", 2018.

53 [Loi climat et résilience](#)

54 [Les orientations de la Stratégie Nationale contre la Déforestation Importée](#)

55 Se référer notamment à l'**objectif 11** (Améliorer l'analyse de risque et le rapportage des entreprises en matière de lutte contre la déforestation) et à l'**objectif 12** (Inciter les acteurs financiers à intégrer la dimension déforestation dans leurs stratégies et politiques d'investissement) de la SNDI.

56 Sous le nom de «Finance for Tomorrow» à l'époque.

PARTIE II

LEVIERS D'ACTION POUR LE SECTEUR FINANCIER

Ce rapport se concentre sur l'exposition, directe ou indirecte, des acteurs économiques et financiers à l'activité de déforestation, et à la nécessité de réduire cette exposition. La réduction de la dépendance à la déforestation est cruciale mais induit des risques de transition que les acteurs financiers ont commencé à anticiper en intégrant notamment dans leurs stratégies respectives cette dimension qui croise les enjeux de biodiversité et de climat.

Les dernières années ont vu se multiplier les initiatives et engagements des acteurs financiers dans la lutte contre la déforestation. De manière complémentaire, la mise en place de nouvelles initiatives, réglementaires ou incitatives, au niveau français et européen pourrait permettre d'inciter et responsabiliser les acteurs du secteur financier à une meilleure prise en compte de l'enjeu.

Dans ce contexte, il y a d'abord nécessité à comprendre et mesurer l'empreinte déforestation des portefeuilles financiers, afin de formuler des engagements à réduire cette empreinte et mettre en œuvre des stratégies pour atteindre ces engagements. **Cette seconde partie vise à identifier les défis pratiques à relever pour mettre en œuvre ces différentes étapes ainsi que les différents types d'outils et de stratégies à la disposition des acteurs.**

A. LES DÉFIS À RELEVÉ

1. LES ACTIVITÉS IMPLIQUANT DE LA DÉFORESTATION RESTENT ATTRACTIVES ÉCONOMIQUEMENT

L'un des principaux freins à la lutte contre la déforestation demeure **l'attractivité économique** des activités qui reposent aujourd'hui sur l'exploitation de la forêt : l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire en premier lieu, mais également l'exploitation du papier ou du caoutchouc par exemple. La déforestation implique des **enjeux économiques majeurs** dans plusieurs régions du monde, pouvant avoir des retombées économiques et lucratives locales très importantes. Le commerce de l'huile de palme, entrant dans la composition de très nombreux produits alimentaires et cosmétiques, et contribuant à la déforestation des régions tropicales, est par exemple très attractif. A titre d'illustration, l'huile de palme représente 95% des huiles de cuisson en Indonésie⁵⁷. De manière plus générale, le coût d'opportunité de l'arrêt de la déforestation au regard du revenu agricole est estimé par la FAO à environ 800 USD par hectare et par an dans l'Amazonie brésilienne, **tandis que les bénéfices liés à la prévention de la déforestation et à la reforestation sont encore rarement traduits en termes économiques**. Ainsi, l'augmentation de la valeur économique des forêts pour les acteurs locaux peut inciter à mettre un terme au déboisement.

2. AMÉLIORER LA TRAÇABILITÉ DE L'EXPOSITION À LA DÉFORESTATION DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES

L'amélioration de la traçabilité de l'exposition à la déforestation au sein des chaînes de valeur des entreprises financées est un défi opérationnel pour l'ensemble des acteurs économiques en premier lieu et financiers. En effet, selon la plupart des acteurs auditionnés, une des limites à l'action du monde financier réside dans **la disparité et la complexité des données de traçabilité liées à la déforestation**.

Ces dernières années ont vu se multiplier des bases de données et outils de filtrage (cf. Partie III et Annexe 3 du rapport) prenant en compte une multitude de paramètres, tels que les pratiques agricoles, les politiques environnementales ou encore les impacts sociaux. Ils se concentrent sur la traçabilité des chaînes d'approvisionnement, la vérification de l'origine des matières premières ou l'évaluation des pratiques durables permettant de faire un premier pas vers cette nécessité soulignée par les acteurs.

Ces données sont indispensables pour évaluer avec précision l'exposition au risque de déforestation des portefeuilles financiers et pour mettre en place les bonnes pratiques tout en définissant les cibles et les métriques adaptées. Les plateformes de données se penchent sur des informations différentes et complémentaires telles que l'exposition au risque de déforestation des portefeuilles financiers, les risques matériels induits par la dégradation des forêts ou encore la déclaration de performance des entreprises sur cet enjeu.

⁵⁷ Gouvernement du Canada, *Analyse des tendances du marché- tendances du marché de l'huile à cuisson en Indonésie*.

Les acteurs financiers relèvent la difficulté à centraliser la recherche de données via l'utilisation d'un seul outil. Bien souvent les outils doivent être croisés et superposés afin de pouvoir traiter le sujet de manière satisfaisante, ce qui n'est pas un processus optimal et peut conduire à des erreurs d'interprétation. Par ailleurs, l'ensemble des entreprises engagées par les acteurs financiers ne sont pas toutes couvertes par les outils cités ce qui entraîne une baisse de qualité dans les analyses au niveau des portefeuilles.

Enfin, ces bases de données exigent également une mise à jour continue afin d'être au plus près des données en temps réel des dynamiques de déforestation, et de progresser au fur et à mesure dans le nombre des entreprises couvertes. Les acteurs financiers ont aussi un rôle clé à jouer dans l'amélioration de ces bases de données, en apportant par exemple un soutien financier à la recherche et à la consolidation de ces outils.

3. AMÉLIORER LA PRISE EN COMPTE DE LA DÉFORESTATION DANS LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

Par ailleurs, **la faible sensibilisation des dirigeants aux sujets nature et biodiversité constitue un frein à l'action des acteurs financiers en faveur de la lutte contre la déforestation.** Bien que les enjeux Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG) tendent à être de mieux en mieux appréhendés par les entreprises et les acteurs financiers, de nouvelles pratiques pour une **meilleure prise en compte des questions climatiques et environnementales au sein de la gouvernance** de ces acteurs doivent pouvoir émerger. L'Institut de la Finance Durable a publié 10 recommandations de la Place de Paris autour de la gouvernance des enjeux climatiques au sein des instances de décision des entreprises⁵⁸. Ces propositions s'articulent autour d'une meilleure organisation des conseils d'administration, d'une formation renforcée des administrateurs, d'une amélioration de la transparence et du dialogue avec les actionnaires, et d'une intégration systématique de critères dédiés dans la rémunération variable des dirigeants. Ces évolutions proposées pourraient intégrer également l'enjeu de la déforestation afin d'améliorer sa prise en compte par les instances de gouvernance.

⁵⁸ Institut de la Finance Durable, *Gouvernance de la transition climat dans les entreprises: 10 recommandations de la place de Paris*, Janvier 2024.

La publication du cercle de Giverny, *Accélérer la transformation écologique et sociale de la France* 30 propositions pour une RSE systémique encourage aussi à considérer davantage la nature dans les instances de décision.

B. LES LEVIERS POUR RENFORCER SA STRATÉGIE CONTRE LA DÉFORESTATION

Après avoir évalué les risques associés à la déforestation, les acteurs financiers peuvent dans un premier temps rejoindre des initiatives internationales et des groupes de place. La deuxième étape consiste à définir un périmètre d'action sur des commodités ciblées afin élaborer une politique zéro déforestation s'appuyant sur des bases de données et outils diversifiés.

1. MOBILISER LES OUTILS CLASSIQUES DE LA GESTION DES PORTEFEUILLES FINANCIERS

POLITIQUES SECTORIELLES

La mise en place de politiques sectorielles prenant en compte le sujet de la déforestation et la préservation des écosystèmes forestiers est un premier levier mobilisé par le secteur de l'assurance, des gestionnaires d'actifs ainsi que des banques. Ces politiques sont nécessaires pour définir un périmètre d'action de l'institution financière et cadrer les axes prioritaires – notamment cibler et établir une liste de produits contribuant le plus à la déforestation (bovins, cacao, café, palmier à huile, soja, caoutchouc et bois pour reprendre la liste définie par l'EUDR) et les actions à mener pour réduire les pressions sur la forêt.

Les institutions financières mettent fréquemment en place des **politiques sectorielles** qui incluent des objectifs pour la fin des financements contribuant à la déforestation. Ces engagements peuvent se recouper et s'articuler différemment entre les entités d'une même institution.

Ces politiques peuvent :

- être spécifiques au sujet de la déforestation ;
- s'incorporer dans les politiques plus larges de préservation de la biodiversité ;
- s'articuler autour de certaines commodités à risque de déforestation telles que des politiques agricoles.

A date ces politiques sectorielles sont plutôt orientées vers les **producteurs, transformateurs et distributeurs des matières premières à risque de déforestation**. Mais très peu ciblent également les entreprises qui achètent ces matières premières et distribuent des produits qui en contiennent.

Ces politiques se déclinent souvent en **stratégie d'engagement et d'exclusion**. Les commodités ciblées au sein des politiques sectorielles des acteurs financiers sont un maillon essentiel de la structuration et de l'articulation des politiques zéro déforestation des acteurs mis en avant dans ce rapport. L'huile de palme, le soja, le bétail et le bois représentent les principales commodités ciblées par les stratégies contre la déforestation (cf. Partie III).

STRATÉGIES D'ENGAGEMENT

Qu'est-ce qu'une stratégie d'engagement ? L'engagement des acteurs financiers envers les entreprises consiste à les alerter et les inciter à mieux prendre en compte certains enjeux, comme la lutte contre la déforestation, avec comme objectif une transformation de leur modèle économique en conséquence. Ces échanges peuvent prendre la forme de discussion bilatérale ou collective, vote, échanges par oral et par écrit.

L'engagement externe est aussi un pendant des politiques de lutte contre la déforestation déployées par les acteurs financiers ayant été mobilisés pour ce rapport. La **collaboration** permet également de croiser les expériences et les bonnes pratiques afin d'inscrire l'ensemble du secteur dans une démarche continue d'amélioration. L'utilisation d'**outils** et le recours à des **fournisseurs de données** divers permet également d'assurer le bon suivi des politiques mises en place contre la déforestation par les institutions financières. Ces **bases de données** déployées par les acteurs sont des outils indispensables à la mise en œuvre des politiques de lutte contre la déforestation.

Ces stratégies d'engagement peuvent être construites à partir de certains critères:

- Engager un dialogue actionnarial avec les entreprises dans les chaînes de valeur des commodités à risque;
- Encourager les entreprises ciblées à mettre en place un plan d'action pour éliminer les risques de déforestation dans un délai imparti et exiger la publication d'un état d'avancement annuel sur les progrès effectués.

STRATÉGIES D'EXCLUSION

Qu'est-ce qu'une stratégie d'exclusion ? Afin de créer une incitation plus forte pour les émetteurs à la transformation, les stratégies d'engagement peuvent être accompagnées de stratégies d'exclusion. En cas de non atteinte des objectifs dans le calendrier convenu au préalable, les entreprises peuvent être sorties ainsi du portefeuille. En matière de déforestation, l'exclusion peut cibler les producteurs, les grossistes, les vendeurs et les entreprises partenaires.

Concernant la déforestation, les stratégies d'exclusion peuvent être construites à partir de certains critères :

- Le pourcentage d'une commodité certifiée par des labels d'agriculture responsable (ex: exiger que 50% des terrains du producteur d'huile de palme et de l'ensemble des opérations de production de cette même commodité soient certifiés);
- Exclure les activités sur les terres ayant une grande valeur en matière de biodiversité telles que les forêts primaires, les forêts humides ou qui disposent de l'appellation Haut Stock en Carbone⁵⁹, forêts à Haute Valeur de Conservation⁶⁰, les aires protégées des catégories I à IV de l'UICN⁶¹, les tourbières et zones humides couvertes par la Convention de Ramsar⁶², les sites listés par Alliance Zéro Extinction⁶³ ou encore les sites classés patrimoine mondial de l'UNESCO⁶⁴ etc;
- Apporter une vigilance renforcée voire exclure l'activité si elle est exercée dans une zone à haut risque de déforestation (ex: la culture du soja ou élevage de bétail en Amazonie et ou dans la région du Cerrado ou alors la production d'huile de palme en Indonésie);
- L'existence d'engagements et procédures clairement définis pour garantir le respect des droits humains et des populations autochtones.

59 La méthodologie Haut Stock en Carbone propose 6 classifications des terres basées sur la structure et la densité de la végétation afin d'identifier les forêts.

60 Le concept de Haute Valeurs de Conservation a été développé par la certification Forest Stewardship Council.

61 UICN, Les catégories des aires protégées

62 Sites de la convention de Ramsar

63 Sites listés par l'Alliance Zéro Extinction

64 Sites du patrimoine mondial de l'Unesco

2. LES ACTEURS SPÉCIALISÉS POUVANT ACCOMPAGNER DANS LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

Collaborer avec des acteurs spécialisés dans la lutte contre la déforestation peut permettre de renforcer sa stratégie en la matière en étant accompagné dans la transformation de son activité. La majorité des acteurs ayant contribué à ce panorama ont recours à des collaborations avec des acteurs pouvant être identifiés comme spécialisés sur les enjeux de lutte contre la déforestation.

Tableau 2. Acteurs pouvant accompagner les institutions financières dans leurs stratégies anti déforestation (plus de détails sont disponibles en annexe 1)

Nom de l'acteur	Description	Pour aller plus loin
Alliance pour la Préservation des Forêts	Coalition d'entreprises s'engageant à mettre fin à la déforestation tropicale importée en Europe <i>via</i> les chaînes d'approvisionnement de commodités et les investissements, et aux exclusions sociales qui y sont associées	Alliance pour la Préservation des Forêts – Lutte contre la Déforestation (alliance-preservation-forets.org)
Canopée Forêts Vivantes	Canopée Forêts Vivantes est une association française, membre de la Coalition mondiale des forêts, spécialisée dans le plaidoyer pour la défense des forêts, en France et dans le monde. L'association participe à la coordination du Comité Forêt en charge de la mise en œuvre de la SNDI	www.canopee.org/
Carbon Disclosure Project	CDP est une organisation à but non lucratif reconnue pour sa base de données issue d'un questionnaire portant sur les risques et opportunités financières liés au changement climatique, à l'eau et à la déforestation CDP a également développé le Programme Forest Champion pour aider les institutions financières à améliorer leur politique anti-déforestation et analyser un portefeuille donné (détails en Textbox page 50)	www.cdp.net/en/companies-discloser
Global Canopy	Organisation à but non lucratif spécialisée dans la recherche et la sensibilisation sur les enjeux liés à la déforestation et la durabilité des forêts et à destination des acteurs financiers	Global Canopy
WWF	Organisation à but non lucratif avec une compétence forte sur les enjeux de biodiversité et accompagnant les entreprises et institutions financières afin d'éliminer la déforestation des chaînes de valeur	Lutter contre la déforestation WWF France

3. OUTILS PERMETTANT DE RÉDUIRE SON EXPOSITION À LA DÉFORESTATION

LES BASES DE DONNÉES

Plus des trois quarts des institutions financières mobilisées pour ce rapport déclarent utiliser des bases de données pour tracer les risques de déforestation de leurs portefeuilles et renforcer leurs engagements. Les principaux outils mis en avant par les acteurs dans ce rapport sont : **Forest 500, Trase, SPOTT et CDP Forest. Forest IQ** lancé fin 2023 par Global Canopy, Stockholm Environment Institute & Zoological Society of London fournit des informations complètes sur la performance de plus de 2000 entreprises en matière de déforestation et suscite un grand intérêt des membres de l'IFD. Il répond au besoin de centraliser l'information sur une base de données unique en croisant notamment les informations disponibles sur les outils Forest 500, SPOTT et Trase.

Tableau 3. Outils et bases de données utiles aux institutions financières (plus de détails sont disponibles en annexe 3)

Nom de l'outil	Nature de l'outil	Lien
ENCORE par Natural Capital Finance Alliance	Outil d'évaluation des dépendances et des impacts des activités économiques à la biodiversité	www.encorenature.org/en
BIA-GBS par CDC Biodiversité et Carbone 4	Base de données sur l'impact et la dépendance des portefeuilles d'investissement et actifs côtés à la biodiversité	BIA-GBS Presentation Carbone 4 (carbon4finance.com)
Forest 500 par Global Canopy	Outil d'analyse de chaîne de valeur d'une entreprise pour évaluer son impact en matière de déforestation	forest500.org
Forest IQ par Global Canopy, Stockholm Environment Institute (SEI) & Zoological Society of London (ZSL)	Base de données à destination des institutions financières pour comprendre leur exposition à la déforestation dans leurs portefeuilles (sur 3 aspects: l'exposition, la matérialité et la déclaration de performance)	Explore – Forest IQ
Global Forest Watch & GFW Pro	Le GFW est une plateforme en ligne de données et de suivi des forêts. Le GFW pro est une application de simulation de scénarios utile pour la prise de décision des acteurs financiers	GFW: Forest Monitoring, Land Use & Deforestation Trends Global Forest Watch GFW Pro: Global Forest Watch Pro

Nom de l'outil	Nature de l'outil	Lien
IBAT (Integrated Biodiversity Assessment Tool)	L'IBAT fournit des informations géographiques sur la biodiversité mondiale en agrégeant les données relatives aux espèces protégées de la liste rouge de l'UICN et la cartographie des aires protégées de la World Database of Protected Areas	www.ibat-alliance.org/
Iceberg Data Lab	Fournisseur de données ESG à destination des institutions financières	Iceberg Data Lab
Influence Map	Fournisseur de données ESG à destination du secteur financier, des investisseurs et des entreprises	influencemap.org/
MSCI	Fournisseur d'indices, d'outils et de services pour la communauté des investissements, avec une offre importante sur les thématiques ESG	Powering better investment decisions – MSCI
Morningstar Sustainabilitycs	Fournisseur de données ESG à destination du secteur financier et des entreprises	Home – Sustainalytics
PBAF (Partnership for Biodiversity Accounting Financials)	Le PBAF fournit des conseils pratiques aux institutions financières sur l'évaluation de l'impact et des dépendances sur la biodiversité	www.pbafglobal.com/about-pbaf#mission
Reprisk	Fournisseur de données ESG à destination du secteur financier, des investisseurs et des entreprises	www.reprisk.com/
SPOTT par Zoological Society of London (ZSL)	Plateforme en ligne qui évalue les producteurs, les transformateurs et les négociants de matières premières en fonction de leur divulgation publique concernant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance	www.spott.org
Trase par Global Canopy & Stockholm Environment Institute	Plateforme qui évalue l'exposition des entreprises au risque de déforestation en mettant l'accent sur certaines commodités et sur certains pays à risque	Trase Homepage
Trucost	Agence de notation extra financière spécialisée dans l'évaluation des risques liés au changement climatique, aux contraintes des ressources naturelles et à des facteurs ESG plus larges	www.spglobal.com/esg/trucost

LES CERTIFICATIONS

Au cours des dernières années, les certifications et labélisations des commodités agricoles ont gagné en importance en tant qu'outils visant à promouvoir des pratiques durables dans la chaîne de valeur des entreprises.

Ces certifications visent à garantir que les commodités agricoles sont cultivées, récoltées et transformées de manière à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement – y compris ceux liés à la déforestation, à respecter les droits des travailleurs et des communautés locales, et à assurer la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. **Les certifications comprenant des exigences relatives à l'action contre la déforestation portent sur des commodités telles que l'huile de palme, le soja, le bois, le cacao et le café.**

Le tableau 4 présente les principales certifications liées à la déforestation et utilisées par les acteurs financiers mobilisés pour ce rapport. Les analystes financiers doivent néanmoins être vigilants sur l'utilisation de ces certifications⁶⁵. Concernant le bois (sylviculture), le cabinet I Care a réalisé en parallèle un benchmark⁶⁶ des certifications dans le cadre des travaux du groupe de travail biodiversité de l'IFD. Ce benchmark permet d'approfondir les éléments du tableau infra.

Tableau 4. Principales certifications à disposition des acteurs financiers

Certification	Commodité ciblée	Caractéristiques
<p>FSC (Forest Stewardship Council)</p> 	<p>Gestion forestière / bois</p>	<p>Le FSC est une organisation internationale à but non lucratif qui certifie les forêts, les chaînes d'approvisionnement, les détaillants et les produits finis en bois ou à base de pulpe de bois.</p> <p>La certification se décline en trois paliers et évalue à quel niveau la matière ciblée est issue de forêts durables et de matériaux recyclés.</p>
<p>PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières)</p> 	<p>Gestion forestière / bois</p>	<p>Le système de certification PEFC est un label reposant sur deux certifications complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La certification forestière qui atteste la gestion durable de la forêt et le respect de ses fonctions économiques, environnementales et sociales ; - La certification des entreprises de la filière forêt-bois-papier dite certification de la chaîne de contrôle (ou de traçabilité) qui assure un suivi de la matière bois à chaque étape de transformation et de commercialisation, depuis la forêt jusqu'au produit fini mis sur le marché.

65 Comité Scientifique et Technique, «Quel potentiel de la certification dans la lutte contre la déforestation tropicale importée ?» Mai 2023.

66 I Care, «Fiche Sylviculture : Quels Enjeux pour la Biodiversité ?», Mars 2024.

Certification	Commodité ciblée	Caractéristiques
ProTerra 	Soja	<p>La norme ProTerra promeut la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires et en aliments pour animaux et dans la séparation des matériaux non génétiquement modifiés.</p> <p>La certification s'intéresse dans ce cadre à la culture du soja.</p>
RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) 	Huile de palme	<p>RSPO promeut la culture et l'utilisation d'une huile de palme durable selon 3 niveaux de certification allant d'une huile de palme durable séparée des autres huiles jusqu'à l'huile de palme non durable.</p>
RTRS (Standard for Responsible Soy Production) 	Soja	<p>La norme de production RTRS pour le soja responsable comprend des exigences visant à maintenir les zones à Haute Valeur de Conservation, à mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles, à garantir des conditions de travail équitables et à respecter les droits des propriétaires fonciers.</p>
SFI (Sustainable Forestry Initiative) 	Gestion forestière / bois	<p>SFI est un organisme indépendant à but non lucratif voué à promouvoir la gestion durable des forêts d'Amérique du Nord et à favoriser l'approvisionnement responsable au plan mondial. Plus de 142 millions d'hectares de terres en Amérique du Nord, dont 115 millions au Canada, ont été certifiés selon la norme SFI en 2022.</p>

Toutes les certifications en bleu dans le tableau sont étudiées dans le policy brief du Comité Scientifique et Technique, «Quel potentiel de la certification dans la lutte contre la déforestation tropicale importée ?» Mai 2023.

Note : D'autres certifications ont été également citées, bien que moins utilisées par les acteurs, parmi elles : Rainforest Alliance Certification pour le cacao et le café, UTZ Certification pour le cacao, Fairtrade, Max Havelaar, Enveritas Certification pour le café, Bonsucro pour la canne à sucre ainsi que l'ISCC pour l'huile de palme et Fairtrade pour d'autres commodités agricoles. Par ailleurs, certaines entreprises ont mis en place des programmes de sourcing responsables pour les filières comme le cacao. Les fabricants invitent ainsi leurs fournisseurs à adhérer à leurs programmes et à leur fournir des produits conformes au cahier des charges.⁶⁷

⁶⁷ C'est le cas notamment des programmes suivants : Cocoa for Generations (Mars), Nestlé Cocoa Plan, Forever Chocolate (Barry Callebaut), Cocoa Charter (Ferrero), Cocoa for Good (Hershey).

DES PROGRÈS SUR LA ROBUSTESSE ET LA COUVERTURE DES CERTIFICATIONS SONT ENCORE NÉCESSAIRES

Le Comité Scientifique et Technique de la Forêt en charge de la mise en place de la Stratégie Nationale contre la Déforestation Importée rappelle en mai 2023 que seul un petit nombre de certifications combinent à la fois un cahier des charges rigoureux et une application généralisée à l'échelle mondiale⁶⁸. Concernant les filières du soja, du bois, de l'huile de palme et du cacao étudiées par le CST Forêt, les experts ont conclu qu'aucun standard de certification pour les quatre produits retenus n'est aujourd'hui pleinement conforme aux critères de la Stratégie Nationale contre la Déforestation Importée recommandent en ce sens six évolutions générales pour renforcer les standards du marché et contribuer plus efficacement à la lutte contre la déforestation importée.

Par ailleurs, le gouvernement français a développé fin 2021 un **tableau de bord qui vise à tracer le soja importé en France** en remontant les chaînes d'approvisionnement en provenance du Brésil et qui peut aussi être utilisé en parallèle des certifications⁶⁹.

Plus récemment, dans le cadre de la SNDI, le Comité scientifique et technique Forêt a publié le 14 décembre 2023 le «**Référentiel empreinte forêt France**». Co-construit avec Envol Vert, cet outil permet notamment d'évaluer la déforestation liée à la production de chaque matière dans chaque pays producteur. Cet outil renforce l'aide à la prise de décision par les organisations privées dans leurs approvisionnements afin de réduire l'impact de leurs activités⁷⁰.

Or, les marchandises certifiées ne représentent à ce jour qu'une part limitée des flux mondiaux ainsi la certification ne peut donc pas être le seul outil de lutte contre la déforestation. Les institutions financières doivent donc mettre en place des démarches complémentaires à la certification pour se doter de stratégies internes à la hauteur des enjeux. Ainsi, les avantages de recourir à la certification sont optimisés lorsque cette démarche est combinée et croisée aux autres instruments de lutte contre la déforestation importée tels que l'utilisation de bases de données ainsi que la collaboration permise au sein d'initiatives internationales.

68 Comité Scientifique et Technique, «Quel potentiel de la certification dans la lutte contre la déforestation tropicale importée ?», 2023.

En 2020, le CST rappelait que la quantité totale d'huile certifiée RSPO (Certified Sustainable Palm Oil ou CSPO18) stagne depuis 2014 aux alentours de 12 Mt soit 19% des huiles de palme et palmiste totales produites.

69 SNDI, Tableau de bord d'évaluation des risques de déforestation liés aux importations françaises de soja.

70 CST Forêts, Comment évaluer notre participation à la déforestation ? Proposition méthodologique pour l'élaboration d'un Référentiel Empreinte Forêt France, Décembre 2023.

4. REJOINDRE DES INITIATIVES INTERNATIONALES

Enfin, les initiatives internationales constituent également un levier d'action pour les institutions financières. Un nombre croissant d'initiatives en matière de préservation de la biodiversité et/ou de lutte contre la déforestation ont été mises en place ces dernières années. Elles ont pour objectif de faire évoluer les politiques de financement, ce notamment afin d'améliorer en retour les politiques d'achats des entreprises pour réduire l'exposition à la déforestation des chaînes d'approvisionnement. Les analystes financiers doivent être vigilants à ne pas placer sur le même niveau d'exigence les différentes initiatives citées dans le tableau 5.

Les principales initiatives internationales à destination des acteurs financiers

ACCOUNTABILITY FRAMEWORK INITIATIVE

NOM DE L'INITIATIVE

Accountability Framework Initiative

DATE DE LANCEMENT

L'Accountability Framework Initiative (AFi) est une initiative collaborative, multipartite lancée en 2016.

SIGNATAIRES

Les signataires de L'AFi sont des entreprises, des gouvernements, des ONG et d'autres parties prenantes aux enjeux des chaînes d'approvisionnement durables.

OBJECTIF

L'AFi a pour objectif principal de développer des normes et des lignes directrices claires pour les entreprises et les gouvernements afin de promouvoir des pratiques d'approvisionnement durable. L'AFi a d'ailleurs présenté, en mars 2019, un ensemble de normes et de principes, connus sous le nom de l'«Accountability Framework», qui fournissent des orientations précises pour lutter contre la déforestation, protéger les droits des communautés et garantir la transparence dans les chaînes d'approvisionnement.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouver plus d'informations sur l'initiative [ici](#).

FINANCE FOR BIODIVERSITY PLEDGE

NOM DE L'INITIATIVE

Finance for biodiversity pledge

DATE DE LANCEMENT

Le 25 Septembre 2020 en amont de la COP 15 de la Convention des Nations unies pour la diversité biologique.

SIGNATAIRES

Aujourd'hui plus de 160 institutions financières dans 25 pays ce qui représente environ 22 000 milliards d'euros d'actifs.

OBJECTIF

Demander à l'ensemble des dirigeants du secteur financier de s'engager pour protéger et **restaurer la biodiversité par le biais de leurs activités financières et de leurs investissements, notamment via**: Une collaboration et un partage de connaissances; un engagement avec les entreprises; une évaluation de leur impact; la fixation d'objectifs; la publication des rapports et résultats par rapport aux actions susmentionnées et d'ici 2025.

POUR ALLER PLUS LOIN

En savoir plus sur la [Finance for Biodiversity Pledge](#)
Pour information: Cette initiative a mené à la création de la [Fondation finance for biodiversity](#) dont l'objectif est d'inviter les acteurs financiers à collaborer pour mener à bien les engagements du même nom. La **Fondation Finance for Biodiversity** s'est donnée pour mission de «soutenir un appel à l'action et une collaboration entre les institutions financières *via* des groupes de travail, en tant qu'entité de liaison pour les signataires contributeurs et les organisations partenaires».

FSDA

NOM DE L'INITIATIVE

Finance Sector Deforestation Action (FSDA)

DATE ET CONTEXTE DE LANCEMENT

Lancée lors de la COP 26

SIGNATAIRES

Regroupe plus de 30 institutions financières gérant plus de 8 500 milliards de dollars d'actifs.

OBJECTIFS DE L'INITIATIVE

L'élimination de risques de déforestation liés aux produits agricoles (bétail, soja, huile de palme, pâte à papier) des portefeuilles d'investissements et de prêts d'ici à 2025 par les acteurs financiers.

POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez la [lettre ouverte](#).

INITIATIVE SPRING DES PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE INVESTMENT (PRI)

NOM DE L'INITIATIVE

Spring

DATE DE LANCEMENT

L'initiative est coordonnée par les PRI (Principles for Responsible Investment) et l'engagement avec les compagnies sera lancé durant le 2^e trimestre 2024.

SIGNATAIRES

Les signataires doivent être membre des PRI et peuvent rejoindre l'initiative à tout moment, en tant que signataires de la déclaration des investisseurs de Spring et aussi en tant que participants aux groupes de travail. Le nom des premiers signataires de la déclaration sera annoncée publiquement en début 2024.

OBJECTIF

L'objectif de l'initiative est de permettre aux investisseurs de contribuer à stopper et inverser la perte de biodiversité d'ici 2030. Spring se focalise notamment sur la déforestation et dégradation des terres dans des zones sensibles, demandant l'alignement global des politiques publiques à travers un engagement politique responsable de la part des entreprises. Les attentes envers les entreprises ciblées par l'initiative portent à la fois sur la stratégie, les opérations et la gestion des chaînes d'approvisionnement.

POUR ALLER PLUS LOIN

Rejoindre SPRING: a PRI initiative for nature

IPDD

NOM DE L'INITIATIVE

Investors Policy Dialogue on Deforestation

DATE DE LANCEMENT

Le Dialogue sur les Politiques des Investisseurs sur la Déforestation (IPDD) est une initiative collaborative d'investisseurs créée en juillet 2020.

SIGNATAIRES

L'IPDD est soutenue par 78 investisseurs institutionnels mondiaux provenant de 19 pays, représentant environ 10 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Les membres sont constitués de détenteurs d'actifs et des sociétés de gestion.

L'initiative est actuellement coprésidée par **Storebrand Asset Management** et **RBC BlueBay Asset Management**, avec le soutien du secrétariat de l'Alliance pour les Forêts Tropicales.

OBJECTIF

L'objectif de cette initiative est de coordonner un dialogue sur les politiques publiques visant à stopper la déforestation. L'IPDD vise à garantir la durabilité financière à long terme des investissements dans les pays où ils sont engagés, en promouvant une utilisation durable des terres, une gestion forestière durable et le respect des droits de l'homme, avec une première attention portée sur les forêts tropicales et la végétation naturelle. L'initiative vise à travailler avec les principales parties prenantes pour encourager l'adoption et la mise en œuvre de cadres réglementaires garantissant la protection de ces actifs naturels et des droits de l'homme.

POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez le [rapport](#) de l'IPDD de Décembre 2022

NATURE ACTION 100

NOM DE L'INITIATIVE

Nature Action 100

DATE DE LANCEMENT

L'initiative Nature Action 100 a été lancée lors de la COP 15 sur la biodiversité à Kunming Montréal en 2022.

SIGNATAIRES

Cette coalition réunit environ 190 investisseurs et gère 23 600 milliards de dollars d'actifs.

OBJECTIF

Nature Action 100 est une initiative qui mobilise les investisseurs institutionnels afin d'établir un programme commun pour les engagements et un ensemble clair d'attentes pour inciter les entreprises à être plus ambitieuses et à prendre des mesures pour enrayer la perte de la nature et de la biodiversité.

Les investisseurs participant à l'initiative engagent le dialogue auprès de 100 entreprises clés des secteurs qui ont le plus d'impact sur la nature, pour les inciter à réduire leur impact sur la biodiversité (à savoir l'industrie pharmaceutique, la chimie, la production des biens personnels et domestiques, les biens de consommation, l'alimentation, la distribution, la sylviculture, l'industrie métallurgique et les mines).

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez plus d'informations sur l'initiative [ici](#).

NDPE

NOM DE L'INITIATIVE

«No Deforestation, No Expansion on Peat and No Exploitation»

DATE DE LANCEMENT

L'initiative "No Deforestation, No Expansion on Peat and No Exploitation (*pas de déforestation, pas de tourbière, pas d'exploitation*)" irrigue depuis plusieurs années les politiques agricoles des institutions financières.

SIGNATAIRES

De nombreuses entreprises, notamment des multinationales de l'agroalimentaire et de la cosmétique, ont adopté des politiques NDPE pour leurs chaînes d'approvisionnement. Les entreprises impliquées dans la production, la transformation et la distribution d'huile de palme sont les principales cibles de ces engagements.

OBJECTIFS

No Deforestation (Pas de déforestation) : cela signifie que les entreprises s'engagent à ne pas défricher de nouvelles zones forestières pour étendre leurs plantations.

No Peat (Pas de tourbières) : les entreprises s'engagent à ne pas défricher les tourbières, qui sont des écosystèmes sensibles.

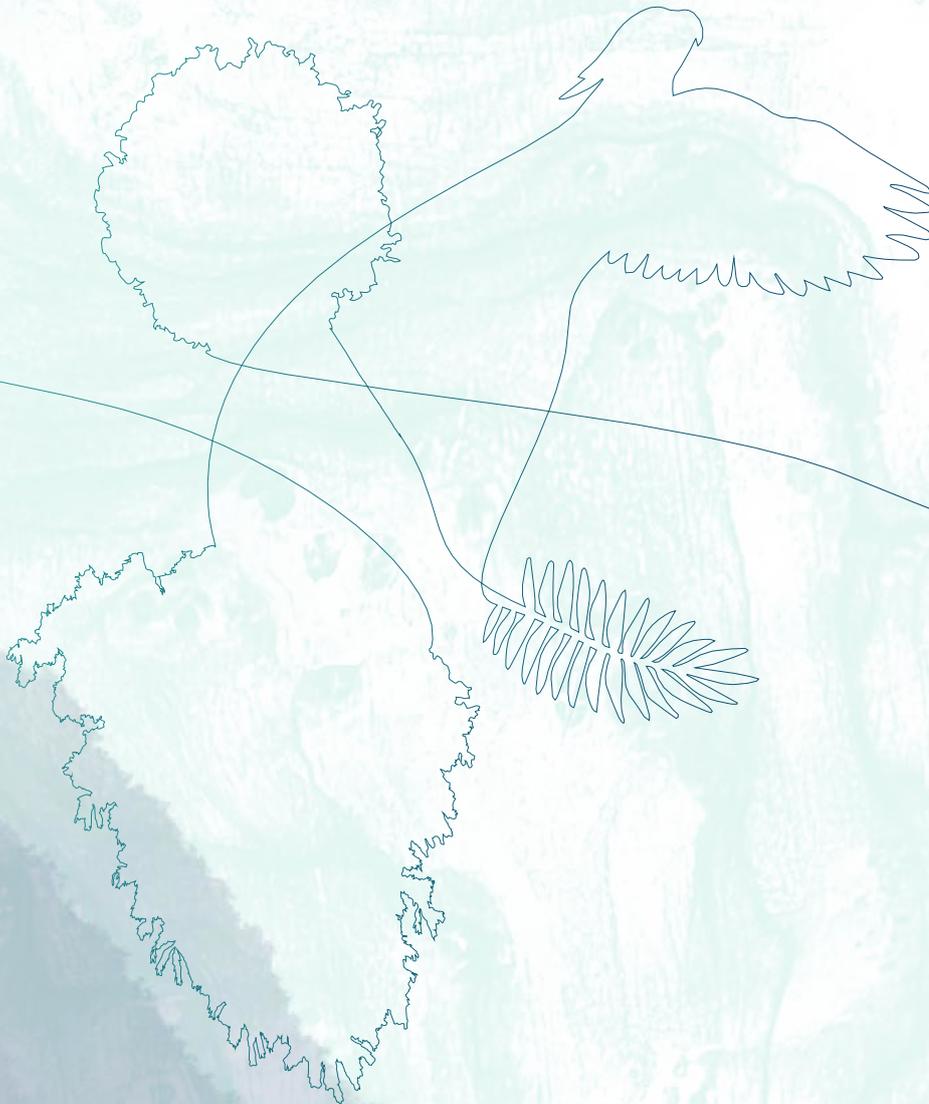
No Exploitation (Pas d'exploitation) : les entreprises s'engagent à respecter les droits des travailleurs et à ne pas être impliquées dans des pratiques d'exploitation.

POUR ALLER PLUS LOIN

[En savoir plus sur l'initiative](#)

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION
PANORAMA DES STRATÉGIES
DE LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS

PARTIE III
**PANORAMA DES STRATÉGIES
FINANCIÈRES DE LUTTE
CONTRE LA DÉFORESTATION
SUR LA PLACE DE PARIS**



L'objectif de cette partie est de mettre en lumière les stratégies en matière de déforestation de plusieurs institutions financières clés sur la Place financière de Paris. Après une analyse transversale à l'ensemble des acteurs financiers, cette présentation se décline en trois sous-parties afin de comprendre les enjeux et initiatives de chaque type d'acteur financier face à ces enjeux : assurances, société de gestion et banques.

Les présentations des politiques des institutions ont été produites en collaborations avec les institutions elles-mêmes, dans le cadre des travaux du groupe de travail dédié de l'Institut de la Finance Durable. Les institutions mobilisées : **Abeille Assurances (branche assurance et investissement), AXA (branche assurance et investissement), SCOR, Amundi, BNP Paribas Asset Management, HSBC AM, LBP AM, le Crédit Agricole et sa banque d'investissement et de financement CACIB, la Caisse des Dépôts, la Banque Postale, HSBC Banque, la Société Générale, BNP Paribas, Robeco & Standard Chartered.**

A. ANALYSE TRANSVERSALE DES POLITIQUES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Dans un contexte de risques croissants liés à la déforestation, **le secteur financier français est l'un des plus avancés dans la prise en compte de ces enjeux sur la scène internationale.** Les politiques et actions zéro déforestation déployées par les acteurs sont plurielles et interdépendantes. Elles s'inscrivent pour la plupart dans des stratégies biodiversité plus larges ou des politiques ciblées de lutte contre la déforestation. Elles peuvent comprendre des filtres d'exclusion sur certaines commodités sensibles identifiées mais aussi des approches progressives avec des démarches d'engagement suivi d'une exclusion si cet engagement n'apporte pas de résultat dans les délais impartis.

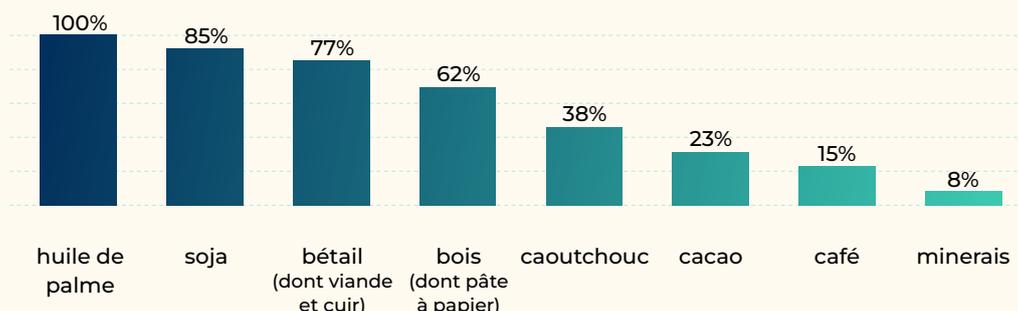
1. Mobiliser les outils classiques de la gestion de portefeuille financier telles que les politiques sectorielles avec des stratégies d'engagement et d'exclusion s'articulant autour de certaines commodités à risque de déforestation par exemple.

- Les **15 acteurs** participant à cette étude **ont intégré l'enjeu de la déforestation dans leur politique.**
- **Pour la majorité d'entre eux, les engagements sur la déforestation sont incorporés au sein des «Politiques Biodiversité» des groupes.** Une minorité d'acteurs dispose d'une politique déforestation clairement différenciée des autres stratégies sectorielles.
- Les politiques sur la déforestation prennent souvent la forme de **politique sur des commodités agricoles** ciblées (par exemple une politique sur l'huile de palme, sur la pâte à papier ou sur et ou l'exploitation forestière) ou des **politiques ciblées sur l'agriculture industrielle.** Si le rapport se concentre sur la déforestation, pour ce qui s'agit de l'usage des sols, l'enjeu porte plus largement sur la protection de l'ensemble des écosystèmes et de la lutte contre la conversion de ces derniers. Quelques acteurs intègrent ainsi cet enjeu dans leurs politiques respectives.⁷¹
- Les commodités ciblées sont un maillon essentiel de la structuration et de l'articulation des politiques zéro déforestation des acteurs mis en avant dans ce rapport. **L'huile de palme, le soja, le bétail et le bois représentent les principales commodités ciblées par les stratégies contre la déforestation.**
- **Plus des trois quarts des acteurs mobilisés pour ce rapport ont une stratégie d'exclusion** spécifiquement orientée sur les enjeux de lutte contre la déforestation. Les filtres d'exclusion s'appliquent pour la majorité aux producteurs ainsi qu'aux distributeurs / grossistes des commodités ciblées.
- **Pour deux tiers des acteurs,** ces filtres d'exclusion comprennent des critères relatifs à la localisation de l'activité financée ou finançable⁷².

71 Changement d'un écosystème naturel en une autre utilisation du territoire ou changement profond de la composition en espèces, de la structure ou de la fonction d'un écosystème naturel (source : Accountability Framework Initiative)

72 Par exemple, cela s'applique pour la culture du soja, l'élevage de bétail en Amazonie et dans la région du Cerrado, la production d'huile de palme en Indonésie. Les exclusions peuvent également porter sur les activités implantées sur les terres ayant une grande valeur en terme de biodiversité telles que les forêts primaires, les forêts humides ou qui disposent de l'appellation Haut Stock en Carbone, forêts à Haute Valeur de Conservation, les aires protégées des catégories I à IV de l'UICN, les tourbières et zones humides couvertes par la Convention de Ramsar, les sites listés par Alliance Zéro Extinction ou encore les sites classés patrimoine mondial de l'Unesco.

Commodités ciblées par les stratégies déforestation des acteurs financiers



Note : l'échantillon étudié est composé des 14 acteurs ayant des politiques ciblées sur des commodités

2. Se faire accompagner par des acteurs spécialisés dans la lutte contre la déforestation peut permettre de renforcer sa stratégie en la matière et d'accélérer la transformation de son activité. La majorité des acteurs ont mis en place ce type d'accompagnement.

3. Utiliser des outils permettant de tracer l'exposition au risque de déforestation tels que les certifications et bases de données.

→ **Plus de 90% des acteurs interrogés ont recours aux certifications** pour renforcer leurs engagements contre la déforestation et conditionner leurs stratégies d'exclusion. **Parmi les plus utilisées par les acteurs financiers on retrouve la certification RSPO pour l'huile de palme, la certification RTRS pour le soja, et les certifications FSC et PEFC pour le bois.**

→ **Plus de trois quarts des institutions utilisent des bases de données pour tracer l'exposition à la déforestation** de leurs portefeuilles et renforcer leurs engagements. Les principaux outils utilisés sont : **Forest 500, Trase, SPOTT et CDP Forest.** **Forest IQ** lancé fin 2023 par Global Canopy, Stockholm Environment Institute & Zoological Society of London fournit des informations complètes sur la performance de plus de 2000 entreprises en matière de déforestation et suscite un grand intérêt des acteurs de la Place.

4. Rejoindre des initiatives internationales.

La majorité des institutions ayant participé à cette étude sont membre d'initiatives et de coalitions internationales. En particulier :

→ **La Finance Sector Deforestation Action (FSDA)** lancée lors de la COP 26 et qui vise l'élimination de risques de déforestation liés aux produits agricoles à des portefeuilles d'investissements et de prêts d'ici à 2025 par les acteurs financiers.

→ **L'Investors Policy Dialogue on Deforestation (IPDD)** soutenue par 78 investisseurs institutionnels mondiaux provenant de 19 pays.

B. LES INITIATIVES DES ASSURANCES ET DE LEURS BRANCHES D'INVESTISSEMENT

Les acteurs de l'assurance disposent d'un positionnement particulier puisqu'ils portent des produits financiers de long terme permettant de considérer des horizons temporels plus directement alignés sur ceux des enjeux environnementaux tels que la biodiversité ou la déforestation. Leur potentiel de contribution au déploiement d'une finance qui intègre ces enjeux est donc important⁷³.

Ces acteurs ont en général des participations actives dans des initiatives globales d'engagement sur le sujet de la déforestation. Dans un rapport⁷⁴ de 2019, AXA – conjointement avec le WWF – a ainsi proposé un ensemble de préconisations, dont le lancement d'une « Task Force sur les publications d'informations relatives aux Impacts sur la Nature (TFIN) pour créer les conditions de la transition vers la protection, la restauration et la promotion de la biodiversité» qui s'est depuis concrétisée en 2021 avec le lancement de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosure (TNFD) dont AXA est membre.

Note: cf. bibliographie pour les liens vers les documents institutionnels sur les stratégies des acteurs.

73 France Assureurs, *Assurances et biodiversité: enjeux et perspectives*, 2021.

74 AXA & WWF, *Into the Wild – Integrating nature into investment strategies*, 2019. «Task Force sur les publications d'informations relatives aux Impacts sur la Nature (TFIN) pour créer les conditions de la transition vers la protection, la restauration et la promotion de la biodiversité» (page 6)

Abeille assurances & OFI Invest AM

POLITIQUE GÉNÉRALE

COMMODITÉS CONCERNÉES

Politique Stratégie Biodiversité entrée en vigueur en janvier 2023 et se focalisant sur l'huile de palme. D'autres commodités à venir: **la culture du soja et l'élevage de bœuf.**

La politique de lutte contre la déforestation est commune à **Abeille Assurance & OIF Invest AM** et repose sur 5 piliers: Mesurer son empreinte biodiversité, s'engager auprès d'instances, des entreprises et collaborateurs, établir une gouvernance sur les enjeux biodiversité, investir en intégrant ces critères et gérer les risques dans les investissements.

La stratégie déforestation comprend **une politique d'exclusion, d'engagement et d'adhésion à des initiatives de place.**



À venir



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

STRATÉGIE D'EXCLUSION

La stratégie d'engagement est mise en œuvre par l'intermédiaire de la société de gestion d'Abeille Assurance: OFI Invest. L'engagement sera mené sur une période de deux ans afin de susciter la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques de déforestation. **En 2025 les exclusions potentielles post évaluation sont donc à prévoir.**

L'**engagement** concerne des entreprises non ciblées par les exclusions quantitatives et dont les activités portent sur les achats de produits liés à l'huile de palme, et qui font l'objet de controverses sur ce sujet.

Les cibles de cette politique d'engagement sont **les producteurs, négociants et raffineurs d'huile de palme.** Les objectifs de l'engagement peuvent être les suivant: encourager les certifications RSPO, mettre en place un plan d'action pour atteindre un niveau de certification, mise en place de politiques de respect du droit humain etc.

Des exclusions sur un seuil quantitatif sont établies pour les **producteurs et ou distributeurs grossistes d'huile de palme:**

1. Exclusion (producteurs/ distributeurs grossistes) si **le chiffre d'affaire** est égal ou supérieur à 5% du CA total dans la production d'huile de palme.
2. Exclusion (producteurs, distributeurs) en fonction du **% d'huile de palme certifiée RSPO.**

OUTILS

PARTENARIATS

CERTIFICATION

RSPO

BASES DE DONNÉES

Reprisk, Données CDP, Trase, MSCI, SPOTT, Forest 500, Score Commodity Palm Oil

Signataire du Pledge Finance for Biodiversity

Adhésion à des initiatives collectives type Finance for Biodiversity Foundation par le biais d'Aéma Groupe et l'Institut de la Finance Durable

Membre des Principes pour un Investissement Responsable (PRI)

Ofi Invest AM est également membre de Nature Action 100

AXA Assurance et AXA IM

POLITIQUE GÉNÉRALE

La stratégie de protection des écosystèmes et de lutte contre la déforestation vise à **réduire les risques liés à la déforestation et à protéger les zones présentant une grande valeur sur le plan de la biodiversité**. Elle concerne des productions de soja, d'huile de palme, de bois et de bétail dans des régions où ces industries contribuent fortement à la déforestation.

Conformément à la classification **UN PSI-UNESCO**, le Groupe AXA s'engage également à **protéger les sites du patrimoine mondial (Natural World Heritage Sites)**, en veillant à ne pas soutenir, par la souscription d'assurances Dommages et Construction, les entreprises des secteurs sensibles qui développent des activités incompatibles avec la préservation des écosystèmes de ces sites vitaux.

La politique de conversion des écosystèmes et de déforestation du Groupe AXA est en cours de révision.

STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

L'équipe de recherche crédit du Groupe AXA dialogue régulièrement avec la **direction générale des émetteurs dans lesquels le Groupe AXA est le plus exposé**. Ces réunions permettent à l'équipe de recherche crédit du Groupe AXA d'examiner et de discuter de la stratégie des émetteurs et ses engagements en matières d'ESG, y compris en matière de déforestation, en particulier pour les secteurs à forts impacts. L'équipe est responsable de l'engagement au nom du Groupe AXA et est **en charge d'évaluer l'alignement des entreprises dans lesquelles AXA investit avec ses principes et ses politiques d'investissement responsable**. Ces dialogues contribuent à définir la politique d'investissement du groupe AXA par la sélection des émetteurs dans lesquels le groupe peut investir.

Des engagements sont également conduits par le Groupe AXA côté Assurance. Ces entretiens, avant renouvellement, permettent de vérifier le plan d'actions mis en œuvre par l'Assuré en matière de déforestation.

Séparément, **AXA IM, en tant que gérant d'AXA, s'engage directement auprès des entreprises dans lesquelles elle investit et, en tant que membre d'une coalition d'investisseurs, auprès d'entreprises de secteurs clés**. AXA IM a développé une approche thématique de l'engagement et applique deux stratégies d'engagement différentes : «**l'engagement avec objectifs**» et «**le dialogue sur le développement durable**» (se référer à la politique générale pour plus d'informations).

COMMODITÉS CONCERNÉES



STRATÉGIE D'EXCLUSION

Pour les **investissements**, la stratégie a été appliquée dans la stricte mesure de la **gestion de l'actif général du groupe AXA**.

En matière de souscription d'assurances, le Groupe AXA se concentre davantage sur les activités à risque de déforestation. **Le Groupe restreint la souscription en assurance Dommages et Construction des entreprises quatre cas (se référer à la politique générale pour les découvrir)**.

Conformément à la classification UN PSI-UNESCO, **le Groupe AXA s'engage également à protéger les sites du patrimoine mondial** en veillant à ne pas soutenir, par la souscription d'assurances Dommages et Construction, les entreprises des secteurs sensibles qui développent des activités incompatibles avec la préservation des écosystèmes de ces sites vitaux.

OUTILS

CERTIFICATION

Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)

Dans le cadre des investissements forestiers durables, les forêts gérées par AXA IM Alts pour le compte du Groupe AXA et de clients tiers sont certifiées PEFC ou FSC au moment de leur acquisition ou une fois sous gestion. En 2022, AXA IM Alts gère environ 75 000 hectares pour le compte du Groupe AXA, dont 12 000 en France. En 2022, les investissements forestiers du Groupe se sont élevés à 932 millions d'euros sur les 1 milliard d'euros.

BASES DE DONNÉES

Base de données de CDP Forest

Base de données de controverses de Sustainalytics

PARTENARIATS

AXA a rejoint l'initiative «World Heritage Sites», lancée par les Principes pour une Assurance responsable (PSI) et WWF

Membre de Finance for Biodiversity Foundation (signataire du Pledge)

Membre de la Finance Sector Deforestation Action (FSDA)

Signataire des Principes de l'Investissement Responsable (PRI) et des PSI des Nations Unies

AXA IM, membre fondateur de Nature Action 100

Initiatives complémentaires:

1/ Le projet Fagus est un programme de boisement et de reboisement en France, réalisé en partenariat avec Alliance Forêts Bois, une coopérative forestière de propriétaires privés.

2/ Le Groupe AXA, AXA IM Alts et AXA France se sont associés à un consortium de scientifiques, d'ONG et d'experts forestiers (notamment l'INRAE, Agro ParisTech, France Nature Environnement et Reforest'action) dans le cadre d'un projet triennal qui a pour objectif de proposer une méthode plus efficace et plus durable pour restaurer les plantations endommagées en France.

SCOR (Asset owner)

POLITIQUE GÉNÉRALE

SCOR s'engage à faire de son mieux pour s'assurer que son portefeuille d'investissement ne contribue pas à la déforestation d'ici 2030. Sa politique sera améliorée progressivement à l'avenir.

SCOR considère l'**engagement** avec les entreprises comme principal levier pour contribuer à l'arrêt des pratiques de déforestation dans le monde.

La principale première demande adressée par SCOR aux entreprises de son portefeuille est d'adopter **une politique anti-déforestation d'ici 2025**.

COMMODITÉS CONCERNÉES



STRATÉGIE D'EXCLUSION

Pas d'exclusion automatique

STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Plus spécifiquement, SCOR déploie une politique d'engagement avec les entreprises basée sur 3 piliers:

1. Prendre un **engagement public** pour éliminer la déforestation et la conversion (production & chaîne de valeur).
2. Participer à des **actions collaboratives** pour promouvoir des pratiques agricoles durables.
3. **Publier un état d'avancement annuel** sur les progrès effectués concernant la politique zéro déforestation et zéro conversion ainsi que sur leurs actions collaboratives sur ce sujet.

OUTILS

CERTIFICATION

Pas de certification spécifique

BASES DE DONNÉES

Forest 500

Données CDP

Reprisk

Trase

PARTENARIATS

Engagement collaboratif via la participation à la FSDA

Membre de la Finance for Biodiversity Foundation

Membre des Principes pour un Investissement Responsable (PRI)

Membre de Nature Action 100

C. LES INITIATIVES DES GESTIONNAIRES D'ACTIFS

Les gestionnaires d'actifs ont un impact fort sur l'économie réelle via les arbitrages sur leurs portefeuilles d'actifs qui ont des implications directes sur l'orientation des capitaux. Ils ont donc un rôle clé dans l'engagement vis-à-vis des entreprises impliquées dans les activités liées à la déforestation. De manière générale, la déforestation semble néanmoins représenter un risque moins matériel pour cet acteur financier à ce stade. Dans un rapport de 2023, l'association Share Action rappelait que la majorité des gestionnaires d'actifs ne disposaient encore d'aucun engagement dédié contre la déforestation⁷⁵.

Le rapport fait un état des lieux des initiatives dans le domaine de la déforestation en analysant les pratiques des 77 plus grands gestionnaires d'actifs en veillant à garder une représentation des différents continents. Il en ressort que près des trois quarts des gestionnaires d'actifs n'ont pas pris d'engagement contre la déforestation. Par exemple, seulement quatre des gestionnaires d'actifs⁷⁶ interrogés se sont engagés à respecter la NDPE (*No Deforestation, No Peat, No Exploitation*). Les cinq gestionnaires d'actifs ayant participé à ce panorama ont commencé à mettre en œuvre une stratégie contre la déforestation, ce qui peut encourager les autres acteurs du secteur à suivre cette dynamique.

Note: cf. bibliographie pour les liens vers les documents institutionnels sur les stratégies des acteurs.

75 Share Action, Point of No Returns 2023 Part IV: Climate and Biodiversity, Juin 2023.

76 Dont BNP Paribas AM & Robeco qui ont participé à cette étude

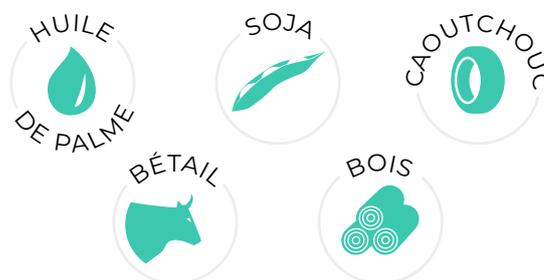
Amundi

POLITIQUE GÉNÉRALE

La question de la déforestation est traitée via la **politique biodiversité** d'Amundi qui vise les quatre principaux facteurs responsables de son déclin, à savoir: le changement d'usage des terres et des mers, le changement climatique, la pollution, l'utilisation et l'exploitation directe des ressources naturelles.

La politique se concentre avant tout sur les entreprises particulièrement exposées à des activités nuisant à la biodiversité et qui ne représentent pas une gestion suffisante des risques associés. **Toutes entreprises identifiées font l'objet d'un dialogue dédié afin d'apporter des améliorations.**

COMMODITÉS CONCERNÉES



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Amundi mène des actions d'engagement avec les entreprises figurant sur **la liste prioritaire** et avec celles pour lesquelles le sujet de la biodiversité est pertinent.

Cet engagement suit une double approche :

1. En premier lieu, Amundi **collabore de manière proactive** avec les entreprises sur l'identification et la gestion des risques liés à la biodiversité et aux écosystèmes.
2. Ensuite, Amundi peut **intervenir de manière réactive en cas d'abus ou d'allégation**. Dans ce cas, Amundi cherche à assurer la prise en compte de mesures appropriées pour remédier efficacement à la situation.

STRATÉGIE D'EXCLUSION

Afin d'évaluer et suivre le comportement des émetteurs en matière de biodiversité, Amundi s'appuie sur **la notation ESG** en interne qui se décline comme telle : pour les émetteurs dont les activités ont un impact élevé sur la biodiversité et dont la gestion des risques est insuffisante, Amundi applique une **note plafonnée (E ou F)** sur les critères concernés de la note ESG. L'absence de processus ou d'information appropriés constitue également une raison de plafonner la note sur les critères concernés.

L'exclusion est applicable à toutes les stratégies de gestion active pertinentes. Les exclusions potentielles concernent **les stratégies de gestion active et les stratégies ESG de gestion passive**, pour lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Enfin, lorsque l'engagement échoue, **un mode d'escalade vers l'exclusion** peut se mettre en place.

OUTILS

CERTIFICATION

RSPO, FSC, RTRS

BASES DE DONNÉES

Forest 500, SPOTT, Données CDP et fournisseurs de données ESG en particulier pour traiter les cas de controverses (Sustainalytics & MSCI)

PARTENARIATS

Membre Finance for Biodiversity

Membre du TNFD pilot group en 2022 qui avait pour objectif de tester le «LEAP-FI process on the food sector, using the BIA-GBS database»

Membre de B4B+

Membre du programme CDP Forest Champion

BNP Paribas Asset Management

POLITIQUE GÉNÉRALE

BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) a pris des engagements dès 2019 afin de lutter contre la déforestation **dans sa stratégie Globale «Sustainability»**.

BNPP AM s'appuie sur **trois politiques sectorielles** construites avec le groupe **BNP Paribas** afin de mettre en place sa stratégie déforestation (**huile de palme, pâte à papier, agriculture**) ainsi que sur sa position biodiversité selon laquelle BNP Paribas s'engage à **dialoguer avec ses clients** afin de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques relatives à la déforestation.

BNPP AM vise à inclure systématiquement un ensemble de données larges dans ses décisions d'investissement grâce à sa notation ESG et fournir aux gérants de portefeuille une meilleure vision des entreprises en retard ou en dirigeant les efforts pour arrêter la déforestation et la conversion des écosystèmes naturels.

Une **nouvelle étude** sera prochainement publiée pour **évaluer quantitativement l'exposition de ses entreprises** à la potentielle déforestation et à la conversion des écosystèmes naturels à travers la production et la consommation de matières premières agricoles à risque. Idéalement, cette analyse sera mise à jour régulièrement pour suivre l'évolution de ses investissements.

COMMODITÉS CONCERNÉES

A ce jour, les commodités agricoles sont les seules visées. D'ici 2030, toutes les commodités agricoles et du secteur non agricole seront concernées : mines, métaux, infrastructures.



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

De manière générale, BNPP AM engage **les secteurs ayant l'impact le plus important sur la biodiversité**, avec un focus donné sur les thématiques **eau et forêt**.

Un dialogue actionarial est mené avec les entreprises dans les chaînes de valeur de **l'huile de palme, du soja, du papier, du bois et des produits à base de viande bovine** pour adopter des politiques NDPE, renforcer les mécanismes de vérification et de traçabilité afin de tendre vers le zéro déforestation.

STRATÉGIE D'EXCLUSION

Pour les entreprises produisant ou achetant **du bœuf ou du soja en Amazonie brésilienne et au Cerrado**, BNP Paribas fournira des produits ou services financiers uniquement aux entreprises ayant une stratégie «zéro déforestation» dans leurs chaînes de production et d'approvisionnement d'ici 2025 au plus tard. En particulier, BNP Paribas demandera **une traçabilité complète des chaînes de valeur bœuf et soja (directes et indirectes) d'ici 2025**.

Plus largement, BNPP AM s'appuie sur les **trois politiques sectorielles** construites avec le groupe BNP Paribas incluant des critères liés à la déforestation pour sa stratégie d'exclusion.

OUTILS

CERTIFICATION

FSC, PEFC, RSPO

Application du «No Deforestation, No Peat and No Exploitation» pour les entreprises de ses portefeuilles

BASES DE DONNÉES

Iceberg Data Lab

Données CDP et participation à la «CDP Non-Disclosure Campaign» pour inciter les entreprises ayant le plus d'impacts à reporter dans le questionnaire CDP Forest, Trase, ENCORE, Forest IQ, SPOTT, PBAF etc

PARTENARIATS

Membre du Partnership for Biodiversity Accounting Financials (PBAF).

Membre du Investors Policy Dialogue on Deforestation (IPDD);

BNPP AM a également joué un rôle clé dans le lancement et ou le financement de plusieurs initiatives collaboratives d'investisseurs telles que Nature Action 100, la TNFD & les questions CDP Biodiversité.

Autre engagement significatif: **Le fond BNP Paribas Ecosystem Restoration** investit dans des sociétés qui proposent des solutions environnementales contribuant à la restauration des écosystèmes aquatiques, terrestres et urbains par le biais de leurs produits, services ou processus, comme la forêt durable ou les protéines alternatives. Avec son nouveau partenaire **IWC, spécialisé dans les ressources naturelles (sylviculture, agriculture)**, BNPP AM complète ses capacités actuelles sur les marchés privés.

HSBC Global AM

POLITIQUE GÉNÉRALE

Pour l'instant, Il n'existe pas de politique propre à la déforestation pour HSBC Global AM cependant **une politique plus globale existe en matière de protection de la biodiversité** avec un plan d'engagement actionnarial et une note sur la déforestation publiée en août 2023.

COMMODITÉS CONCERNÉES

Pas de politique sur les commodités agricoles à l'heure actuelle ni sur la déforestation mais des engagements plus généraux sur la préservation de la biodiversité.

STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

En termes d'engagement, HSBC Global Asset Management encourage les entreprises au sein desquelles elle investit à :

1. Éviter ou minimiser ses impacts sur la biodiversité et les écosystèmes.
2. S'engager à respecter les politiques «No Deforestation, No Peat and No Exploitation».
3. Améliorer sa gestion d'énergie, d'eau et toutes autres ressources.
4. Avoir une gestion durable des matières naturelles dans sa chaîne de valeur (telles que l'utilisation des forêts).
5. Utiliser une certification indépendante, telle que les FSC et PEFC sur le bois et la certification RSPO pour l'huile de palme, afin de fournir une preuve que les risques sur la biodiversité et la forêt ont été réduits.

Le groupe vise de manière plus globale à ce que les entreprises fortement exposées aux risques de déforestation se dotent d'une politique en la matière et, à terme, d'une politique plus globale sur la biodiversité.

STRATÉGIE D'EXCLUSION

Pour le moment, HSBC Global AM ne dispose pas de stratégie d'exclusion mais uniquement d'engagement.

OUTILS

CERTIFICATION

FSC, PEFC, RSPO, RTRS

Application du «No Deforestation, No Peat and No Exploitation»

BASES DE DONNÉES

Iceberg Data Lab pour toutes les données biodiversité

Autres sources mentionnées en interne et externe: FAIRR, MSCI, World Benchmarking Alliance, Forest 500, Données CDP, InfluenceMap

PARTENARIATS

Signataires du Net Zero Asset Managers initiative, objectif net zéro d'ici 2050 sur les assets du groupe

Signataires du Finance for Biodiversity Pledge

Membre de la Finance for Biodiversity Foundation

Engagement collaboratif PRI-Ceres: de 2018 à 2021, HSBC AM s'est engagé avec 6 entreprises à analyser l'exposition à des risques de déforestation dans leur supply chain et mettre en place de nouvelles pratiques en termes de gouvernance et traçabilité.

LBP AM

POLITIQUE GÉNÉRALE

La stratégie déforestation regroupée en 4 volets: l'exclusion, l'engagement, le vote et l'activité en Assemblées Générales et l'engagement politique. La politique de LBP AM couvre les commodités suivantes : l'huile de palme, le papier, le bétail, le soja, le bois, le caoutchouc, le café et le cacao.

LBP AM portera également une attention particulière aux sociétés minières dont le secteur de l'extraction du nickel en 2024.

COMMODITÉS CONCERNÉES



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

L'engagement actionnarial de LBP AM s'adresse aux acteurs les plus hauts dans la chaîne de valeur c'est-à-dire les **acheteurs de matières premières agricoles à risque**. Soit l'engagement se fait en bilatéral avec les entreprises soit via la participation de LBP AM à un groupe de travail coordonné par le CERES.

LBP AM a fait le choix de se focaliser sur **le secteur automobile** au sein d'un groupe d'investisseurs coordonné par Rainforest Foundation Norway et s'intéressera en 2024 aux sociétés minières fournissant des matériaux critiques pour la transition énergétique et leur implication dans la déforestation (en particulier pour l'extraction du **nickel** où l'engagement sera coordonné par VBDO: The Dutch Association of Investors for Sustainable Development).

OUTILS

CERTIFICATION

LBP AM ne dispose pas d'une approche basée sur la certification. Néanmoins dans le cadre de leur politique d'engagement l'acteur pousse aux certifications suivantes:

Huile de palme: RSPO

Soja: RTRS

Pâte à papier: FSC, la certification Rainforest Alliance et PEFC

Caoutchouc: FSC et PEFC

Cacao: Rainforest Alliance Certification et UTZ Certification

Café: Rainforest Alliance Certification et Enveritas Certification

BASES DE DONNÉES

MSCI, SPOTT, Forest 500, Données CDP

STRATÉGIE D'EXCLUSION

L'exclusion s'articule autour des commodités suivantes: **huile de palme, soja, boeuf, pâte à papier, caoutchouc, cacao, café**.

L'exclusion du périmètre d'investissement de LBP AM porte sur:

1. **les entreprises productrices de matières premières agricoles à risques**
2. **les revendeurs de matières premières** ayant des activités dans des zones à fort risque de déforestation et ne disposant pas d'une bonne gestion du sujet c'est-à-dire d'une politique zéro déforestation et conversion alignée avec les standards de l'**Accountability Framework Initiative**.

PARTENARIATS

Signataire du Finance for Biodiversity Pledge

Membres de la fondation Finance for Biodiversity

Engagement collaboratif avec le CERES sur la déforestation dans le secteur agro alimentaire

Engagement collaboratif avec VBDO dans la chaîne de valeur du secteur automobile

Politique d'exclusion déforestation appliquée à l'ensemble des fonds ouverts de LBP AM et Tocqueville Finance

Partenariat avec le CDP dans le cadre du programme Forest Champion

Robeco

POLITIQUE GÉNÉRALE

Robeco s'est engagé avec les meilleurs efforts, à éliminer la déforestation des portefeuilles d'ici 2025 avec la mise en œuvre de processus adéquates détaillés dans un position paper en février 2023 à savoir :

- L'intégration des risques liés à la déforestation au sein du processus d'investissement, actuellement réalisé par l'**exclusion des producteurs d'huile de palme dont les valeurs de certification RSPO <50%**.
- L'intégration des scores **ESG et SDG**, ainsi que par l'élaboration d'un **score de biodiversité**.
- Le **mapping de l'exposition à la déforestation du portefeuille**, et la mise en place des engagements structurés, ainsi qu'une politiques de **proxy voting** afin de cibler les entreprises ayant une exposition forte à des risques élevés de déforestation ou des controverses liées à la déforestation ou aux violations des droits de l'homme associées.

STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

La stratégie d'engagement de Robeco en matière de déforestation repose sur quatre piliers :

- 1. Engagements ciblés des entreprises** (individuels et collaboratifs) par des thèmes d'engagement spécifiques tels que sur l'huile de palme, la bétail, le soja, les produits forestiers, le cacao et le caoutchouc naturel.
- 2. Politique de vote sur la déforestation** pour toutes les entreprises du portefeuille qui sont exposées à des matières premières à risque pour la forêt et qui n'ont pas de politique de déforestation ou de droits de l'homme associés, ou qui sont impliquées dans des controverses répétées liées à la déforestation.
- 3. Engagement souverain** Par l'Investor Policy Dialogue on Deforestation (IPDD). Robeco s'engage auprès des gouvernements indonésiens et brésiliens pour les soutenir dans leur lutte contre la déforestation.
- 4. Engagement sur les données relatives à la déforestation** – Par la Finance Sector Deforestation Action (FSDA), Robeco s'engage auprès des fournisseurs de données ESG pour signaler le vif intérêt des investisseurs pour le développement de données fiables et de haute qualité sur la déforestation, et Robeco offre la possibilité d'une collaboration future sur ce front.

OUTILS

CERTIFICATION

RSPO, FSC, RTRS

BASES DE DONNÉES

Sur la cartographie de l'exposition à la déforestation: données Forest 500, données sur les revenus d'entreprises en combinaison avec la liste d'exposition à la déforestation sectorielle de Ceres

Sur le screening des producteurs d'huile de palme: SPOTT

Plus largement: utilisation de la base de données ENCORE & Iceberg Data Lab

COMMODITÉS CONCERNÉES



Considérations relatives à l'investissement et cadres d'engagement pour :



CACAO



SOJA



PAPIER



CAOUTCHOUC

STRATÉGIE D'EXCLUSION

Au-delà des différents seuils ESG et SDG, qui prennent en compte la déforestation à la fois en tant que risque et impact pour tous les secteurs concernés, Robeco a une politique d'exclusion spécifique aux produits de base pour les producteurs d'huile de palme depuis 2019 :

- La stratégie d'exclusion concerne toutes les entreprises dont **plus de 10 % des revenus proviennent de la production d'huile de palme**.
- Les exclusions portent sur les producteurs d'huile de palme dont **moins de 50% des terrains sont certifiés RSPO**. Ce seuil passera à **80% d'ici fin 2024**.

Pour les **entreprises directement impliquées dans la production d'huile de palme**, 3 catégories ont été établies selon leur pourcentage de terrain certifié RSPO pour la culture d'huile de palme: sous 50% – l'exclusion, entre 50-80% – un engagement poussé, entre 80 et 100% – un investissement soutenable.

En outre, en dernier recours, les entreprises considérées comme enfreignant les normes du Pacte mondial des Nations unies, y compris celles liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, sont examinées en vue de leur exclusion.



PARTENARIATS

Signataire du Finance for Biodiversity Pledge

Membre de la FSDA

Membre Nature Action 100

Signataire des PRI SPRING

Membre de FAIRR

Membre du Investor Policy Dialogue on Deforestation (IPDD)

Investor Working Group for a Deforestation-Free Automotive Industry

D. LES INITIATIVES DES BANQUES

La place systémique des banques leur confère un positionnement stratégique pour porter le sujet de la lutte contre la déforestation via leurs politiques de financement.

Il convient de signaler la situation particulière des banques régionales dans les zones à haut risque de déforestation qui peut rendre difficile la traçabilité des financements. Les grands groupes bancaires peuvent décider de se retirer d'un financement pour cause d'exposition à la déforestation mais les banques régionales, financées elle-même par ces groupes, peuvent à contrario décider de s'engager.

Au global, certaines estimations indiquent que les banques auraient accordé 267 Mds \$ de crédit entre 2016 et septembre 2022 à 300 entreprises de matières à risque forestier, opérant dans les trois plus grandes régions forestières tropicales du monde⁷⁷. Par ailleurs, les flux bancaires à destination de ces entreprises qui avaient baissé pendant la pandémie sont remontés à la hausse dès 2021.

Ceci étant dit, l'analyse des six banques couvertes par cette étude montre que des acteurs du secteur bancaire ont engagé des efforts sérieux pour leur stratégie contre la déforestation en mobilisant assez largement les leviers notamment l'engagement avec les clients, les certifications et des partenariats internationaux.

Note: cf. bibliographie pour les liens vers les documents institutionnels sur les stratégies des acteurs.

77 Forest & Finance, [Policy Assessment: Is your money destroying rainforest or violating rights](#), 2022.

BNP Paribas

POLITIQUE GÉNÉRALE

BNP Paribas a renforcé **sa position biodiversité en 2021**, en clarifiant et structurant ses actions par rapport aux 5 pressions exercées sur la biodiversité et identifiées par l'IPBES dans leur rapport de 2019 et principalement les quatre premières: les changements d'usage des terres et des mers, l'exploitation directe des organismes, le changement climatique et la pollution.

Cette politique intègre la protection de la forêt et une volonté de lutter contre la déforestation, avec la mise en place d'une **stratégie d'engagement et d'exclusion sur les commodités identifiées**.

Développement également de nouveaux outils de finance durable qui indexent le coût du financement sur les enjeux de biodiversité, afin d'inciter les entreprises à adopter les meilleures pratiques. Ainsi, depuis 2019, BNP Paribas a participé à plusieurs émissions de **Sustainability-Linked Loans (SLL)** et d'émissions d'obligations vertes incluant des indicateurs et des objectifs liés à la biodiversité et plus particulièrement à la préservation des forêts.

COMMODITÉS CONCERNÉES



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Pour sa politique d'engagement, BNP Paribas Banque encourage ses clients à ne pas produire ou acheter de bœuf ou de soja provenant de terres défrichées ou converties dans le Cerrado après le 1er janvier 2020, conformément aux normes mondiales.

Pour cela, BNP Paribas dialogue constamment avec l'ensemble de ses clients et exigera **une traçabilité totale des filières bœuf et soja (directe et indirecte) d'ici 2025**.

Depuis 2017, la politique de financement et d'investissement sur l'huile de palme a été renforcée pour demander aux clients de s'engager à respecter les approches **NDPE** (No Deforestation, No Peat, No Exploitation) et **HCS** (High Carbon Stock Approach), et être ou devenir membre de la **RSPO**.

STRATÉGIE D'EXCLUSION

- Exclusion du financement de projets dans des zones classées pour la biodiversité, dans quelques secteurs sélectionnés** (agriculture, huile de palme, exploitation minière, pétrole et gaz non conventionnels). Les zones classées pour la biodiversité incluent les sites classés UICN I-IV, les zones humides répertoriées dans la convention Ramsar, les sites du patrimoine mondial de l'Unesco, les sites de l'Alliance for Zero Extinction ainsi que les tourbières.
- BNP Paribas ne fournira des produits ou services financiers qu'aux entreprises impliquées dans les chaînes de valeur de **bœuf** et de **soja** en provenance du **Cerrado et de l'Amazonie au Brésil** (producteurs, conditionneurs de viande et négociants) **ayant une stratégie visant à atteindre zéro déforestation dans leurs chaînes de production et d'approvisionnement d'ici 2025 au plus tard**. En particulier BNP Paribas ne financera pas les clients qui produisent ou achètent du bœuf ou du soja provenant de terres défrichées ou converties après 2008 en Amazonie.
- Pour tous ses clients en **Amazonie et dans le Cerrado**, BNP Paribas demandera une **traçabilité complète des chaînes de valeur boeuf et soja (directes et indirectes) d'ici 2025**.

OUTILS

CERTIFICATION

Application du «No Deforestation, No Peat and No Exploitation»

Pour la pâte à papier: FSC, PEFC encouragé auprès des fournisseurs afin d'obtenir pour leurs forêts ou plantations la certification FSC ou PEFC ainsi que pour les gérants de forêts et de plantations.

BASES DE DONNÉES

BNP Paribas a développé un outil d'analyse des risques et opportunités ESG de ses clients entreprises, dans lequel sont incluses des questions liées à la biodiversité, en fonction des secteurs (ESG Assessment).

BNP Paribas a effectué un pilote pour analyser l'empreinte biodiversité d'une partie de son portefeuille de crédit avec Iceberg Data Lab.

Plus généralement, BNP Paribas utilise différents outils complémentaires: ENCORE, IBAT, SPOTT, PBAF, Forest IQ, BNP Paribas a également participé au financement du CDP.

PARTENARIATS

Participation au dispositif Act4nature

TNFD (Taskforce on Nature-related Finance Disclosure)

BNP Paribas soutien également des actions locales pour préserver la biodiversité: reforest'Action, WeForest, Fondation Tara Océan.

Crédit agricole / CIB (CACIB)

POLITIQUE GÉNÉRALE

COMMODITÉS CONCERNÉES

Crédit Agricole S.A. souhaite définir et adopter à l'horizon 2024-2025 une politique engageant l'ensemble des entités du groupe contre la déforestation.

Pour le moment, la stratégie déforestation de CACIB est rattachée à sa politique sectorielle RSE et porte en priorité sur les forêts et l'huile de palme.

Les champs d'application de cette politique comprend les plantations et exploitations de forêts et de palmiers à huile ainsi que la production d'huile de palme. Le négoce et la transformation du bois (matériau) et de l'huile de palme ne sont à l'inverse pas couverts.

CACIB utilise les outils «classiques»: dialogue avec les clients et révision de la stratégie client si nécessaire.



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Si le client ne s'est pas engagé dans un plan visant dans des délais raisonnables à certifier l'essentiel de ses actifs, la Banque attendra qu'il démontre avoir mis en place un système d'évaluation et de gestion des impacts de rigueur équivalente et couvrant l'ensemble des critères.

Les transactions qui présenteraient des éléments d'incertitude forte par rapport au respect de la Politique seront soumises à un comité («CERES») pour recommandation. Si le comité considère que la transaction déroge à la Politique, la transaction fera l'objet d'un arbitrage final de la Direction Générale de Crédit Agricole CIB.

STRATÉGIE D'EXCLUSION

La Banque ne participera pas à des transactions liées à ce secteur si elle a connaissance d'une des caractéristiques suivantes:

1. Exploitations illégales.
2. Conversion de terres présentant une grande valeur en termes de biodiversité (aires protégées des catégories I à IV de l'UICN, forêts primaires ou à Haute Valeur de Conservation selon FSC, sites listés par l'Alliance Zero Extinction, tourbières).
3. Localisation dans une zone humide d'importance internationale couverte par la convention de Ramsar.
4. Localisation dans un site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité selon le classement de l'Unesco.
5. Ou si, quand un risque substantiel de non-conformité a été identifié, elle n'a pas reçu, selon elle, de réponse satisfaisante concernant:
 - Les Normes de Performance de l'IFC, notamment en termes de SGES (Système de gestion environnementale et sociale) de protection des droits fondamentaux des travailleurs, de déplacements de population, de plans de fermeture et de réhabilitation, de conservation de la biodiversité, d'impact sur des habitats naturels critiques, de consentement des populations autochtones et de protection du patrimoine culturel.
 - La consultation publique ou, le cas échéant, l'accord des peuples autochtones affectés.
 - La consultation entre Etats dans le cas d'impacts transfrontaliers majeurs.

OUTILS

CERTIFICATION

FSC, PEFC et RSPO selon les cas.

BASES DE DONNÉES

Pas d'outils spécifiquement mentionnés mais utilisation d'Informations publiques ou communiquées à la Banque par le client. Analyse de risques à partir de données en open source et via les controverses existantes.

PARTENARIATS

Co-Président du PRB Nature Target Setting de l'UNEP-FI (2023)

TNFD Early Adopters (FY2025) & Membre du Forum de la TNFD

Membre du programme CDP Forest Champion

Caisse des Dépôts (métiers financiers – Investissements)

POLITIQUE GÉNÉRALE

La stratégie déforestation du groupe s'inscrit dans la **Stratégie Groupe Biodiversité** de la Caisse des Dépôts de Décembre 2022.

Propriétaire de forêts françaises, le groupe La Caisse des Dépôts gère durablement ses actifs forestiers par l'intermédiaire de sa filiale la «**Société forestière**» qui a défini une **Charte de gestion durable** avec des indicateurs bonnes pratiques suivis sur le long terme ainsi qu'un indice de biodiversité (mesure d'empreinte). Cette société gère notamment la diversification des essences d'arbres, le renouvellement des forêts, le choix des périodes d'intervention les moins impactantes pour la biodiversité, l'usage limité des produits phytosanitaires, ou encore la conservation dans les forêts d'arbres morts, très utiles à la biodiversité des écosystèmes forestiers.

A date la société a également commercialisé plus de 55 000 tonnes de CO2 et a près de 165 000 tonnes en projet de financement via le **Label Bas Carbone**.

Plus largement, **le groupe a exclu le financement et l'investissement dans les exploitants et négociants de commodities à haut risque de déforestation** listées ici. S'agissant spécifiquement de la gestion d'actif, **le groupe demande d'engager les contreparties en portefeuille afin qu'elles se dotent de stratégies zéro déforestation robustes** et afin de suivre la mise en œuvre de celles-ci.

COMMODITÉS CONCERNÉES



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Dialogue d'engagement continu avec les fournisseurs et les utilisateurs directs et indirects de ces matières premières à haut risque déforestation.

STRATÉGIE D'EXCLUSION

L'exclusion de financement et d'investissement s'adresse aux exploitants et négociants n'ayant pas une politique reconnue de prévention de la déforestation sur les matières premières suivantes : cacao, café, soja, élevages dont les secteurs de l'agroalimentaire, de la restauration, de la distribution, l'hévéa (caoutchouc dont les pneumatiques), l'huile de palme (dont les biocarburants, le secteur de la chimie, de l'agroalimentaire) et enfin le bois et pâte à papier.

OUTILS

CERTIFICATION

PEFC, FSC

BASES DE DONNÉES

CDP, Forest 500, SPOTT, MSCI,
Données fournies par les ONG

PARTENARIATS

La Société forestière a pris des engagements de façon à prendre compte le vivant dans le cadre de ses missions de gestionnaire des actifs forestiers en France et a été reconnue dans ce cadre **Entreprises Engagées pour la Nature (EEN)** selon le programme de l'Office Français de la Biodiversité.

La Société Forestière a également lancé en partenariat avec **Louvre Banque Privée** un appel de fonds en 2019 afin que cet acteur financier puisse proposer à sa clientèle un **Groupe Forestier d'Investissement (GFI)**.

Cet appel de fonds a été un premier succès et a permis une collecte de 6,6 millions d'euros réalisée en à peine un an.

HSBC Banque

POLITIQUE GÉNÉRALE

HSBC Banque dispose d'une **politique forestière** stipulant les exigences en terme de certification des clients, en cas d'achats ou d'exploitation en provenance de pays à hauts risques.*

En 2014, HSBC Banque se dote également d'une politique sur **les commodités agricoles** (huile de palme, bois d'hévéa, bétail, soja & caoutchouc) qui stipule clairement sous quelles conditions HSBC ne fournira pas de services ainsi que les certifications des fournisseurs requises.

COMMODITÉS CONCERNÉES



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

HSBC s'engage via les lignes métiers du groupe à dialoguer et engager l'ensemble des acteurs de la chaîne d'investissement. Par exemple en encourageant des **«desk-top due diligences»**, c'est-à-dire inciter ses clients à mener des «due diligence» pour vérifier que ces derniers n'ont pas pu entreprendre des opérations avec des commerces prohibés.

Les lignes métiers du groupe sont également chargées de mener des enquêtes complémentaires si des incidents sont notifiés ou sur la base d'allégations crédibles de violations des politiques.

STRATÉGIE D'EXCLUSION

De manière globale et à travers sa politique forestière, la stratégie d'exclusion d'HSBC consiste à **ne pas fournir de services financiers aux clients impliqués directement ou indirectement par l'intermédiaire de la chaîne d'approvisionnement** dans les domaines suivants: exploitation illégale; bois abattu en violation des droits traditionnels et civils; bois abattu dans des forêts où des valeurs élevées de conservation (HVC) sont menacées par l'industrie; ou les forêts converties en plantation ou en utilisation non forestière.

Concernant sa politique sur les commodités agricoles, HSBC définit les critères d'exclusion suivants:

1. **Pour l'huile de palme:** le groupe exige de ses clients d'être certifié **RSPO** (ou certification équivalente). Ils doivent avoir des preuves de vérification indépendante des engagements en matière de protection des forêts à **haut stock de carbone** (HCS) et de la **tourbe** qui pourront être divulgués publiquement. Les producteurs et usines de plus de 50 hectares se doivent également d'avoir une certification à 100 % des unités de gestion dans le cadre de la RSPO. Pour les **raffineries et négociants d'huile de palme**, il est exigé d'avoir un plan pour exclure l'huile de palme de sources controversées en fournissant notamment **une «traçabilité» et d'avoir une certification à 100% des installations détenues.**

2. **Pour le soja, le bétail & le bois d'hévéa**, le groupe définit ses exclusions selon la classification suivante:

Commodités	Clients	Pays
Soja	– Producteurs avec des plantations sur 10 000 Ha ou plus – Client ayant une capacité de broyage/pressage de 30 000 T ou plus de tourteaux	Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay, Uruguay
Bétail	– Propriétaires de 1000 bêtes ou plus – Opérateurs avec des abattoirs d'une capacité de plus de 500 bêtes/jour	Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Paraguay, Uruguay
Bois d'hévéa	Nouvelles plantations de 1000 ha ou plus	Afrique, Cambodge, Chine, Indonésie, Laos, Malaisie, Thaïlande, Vietnam

Pour ces quatre commodités, sont alors exclus:

– **Les clients qui sont associés à des formes élevées de risques et ayant sourcé les commodités ciblées dans des zones à haut risque de déforestation, à savoir des zones ayant entraîné la conversion des zones nécessaires à la protection des forêts HVC, la conversion de forêts tropicales primaires, le défrichement par brûlage et l'exploitation des personnes et des communautés locales.**

– **Concernant l'huile de palme, les clients ayant des activités en lien avec cette «commodité» et potentiellement impliqués dans des opérations illégales de déforestation et le développement de nouvelles plantations sur la tourbe, quelle qu'en soit la profondeur.**

* Bolivie; Brésil; Cambodge; Cameroun; République centrafricaine; Chine; Colombie; Côte d'Ivoire; République démocratique du Congo; Équateur; Guinée équatoriale; Estonie; Gabon; Ghana; Guatemala; Guyana; Honduras; Inde; Indonésie; Laos; Lettonie; Libéria; Lituanie; Madagascar; Malaisie; Mexique; Mozambique; Myanmar; Nicaragua; Panama; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Pérou; République du Congo; la Russie; Îles Salomon; Thaïlande; Ouganda; Vietnam; et les clients indiquant "inconnu"

OUTILS

CERTIFICATION

FSC, PEFC, RSPO, RTRS, suivi et application du «No Deforestation, No Peat and No Exploitation»

BASES DE DONNÉES Pas d'outil spécifiquement utilisé

PARTENARIATS

Signataire du Business for Nature's Call to Action et the Get to Nature Positive campaign.

Membre de la Taskforce TNFD.

Membre du Groupe de travail Aligned Accountability project on deforestation data and metrics.

La Banque Postale

POLITIQUE GÉNÉRALE

La Banque Postale a défini une **stratégie d'engagement allant au-delà du règlement déforestation de l'Union Européenne en intégrant dès maintenant la conversion des écosystèmes** à son analyse de risques et en s'assurant que les activités de ses clients ne contribuent pas à la déforestation, là où le règlement européen n'impose pas au secteur financier de diligence vis à vis des entreprises impliquées dans la déforestation.

Cette stratégie d'engagement est complétée par une **exclusion du financement et de l'investissement** dans les exploitants et négociants, sauf si l'entreprise a mis en place une politique reconnue de prévention de la déforestation.

Les dispositions de ces Principes s'appliquent au périmètre des clients/émetteurs et prospects/émetteurs potentiels «Grandes Entreprises» de la Banque de Financement et d'investissement du Groupe La Banque Postale, sur les activités de financement et d'investissement.

COMMODITÉS CONCERNÉES



NB: La Banque Postale considère l'ensemble des commodités listées par le Règlement Européen.

STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

La Banque Postale a défini une stratégie d'engagement:

→ **Alignée sur le règlement européen Règlement Déforestation de l'Union européenne:**

Les 7 produits de base: café, cacao, caoutchouc, huile de palme, soja, bœuf et bois, ainsi que les produits dérivés comme le cuir et les produits transformés

Les 3 conditions avant ces produits ne puissent être mis sur le marché de l'UE ou exportés à partir du marché de l'UE: Zéro déforestation, Produits dans le respect de la législation pertinente du pays de production, Font l'objet d'une déclaration de diligence raisonnée.

Les catégories de personnes concernées:

1. Les **opérateurs** ou toute personne physique ou morale, qui dans le cadre d'une activité commerciale, met sur le marché européen les produits concernés ou les exporte depuis le marché européen.
2. Les **commerçants**, toutes les personnes faisant partie de la chaîne d'approvisionnement qui dans le cadre d'une activité commerciale met à disposition sur le marché européen les produits concernés.

→ **Allant au-delà du règlement européen RDUE en:**

Intégrant dès maintenant la conversion des écosystèmes à son analyse de risques:

– Pour s'engager aux côtés des ONG à lutter contre l'importation de produits qui contribuent à la conversion des écosystèmes naturels ou aux violations des droits humains: les savanes, prairies, tourbières, mangroves, zones humides sont des écosystèmes parmi les plus riches en biodiversité de la planète. Ils ont une valeur culturelle pour les peuples autochtones et les communautés locales qui y habitent. Sans leur protection, nous ne pouvons lutter contre l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique.

– Pour devancer les attentes des parties prenantes: Les agences de notation extra-financière sont de plus en plus vigilantes quant aux engagements des entreprises qu'elles évaluent. A titre d'exemple, le CDP a récemment étendu son mécanisme de divulgation pour suivre les progrès réalisés en matière d'évitement de la déforestation associée à la production d'une sélection de produits agricoles clés à la prévention de la destruction de tous les écosystèmes naturels (Deforestation and Conversion Free, ou DCF).

– Pour anticiper les évolutions de la réglementation: la Commission européenne envisage déjà d'appliquer certaines obligations du RDUE à ces autres terres boisées à court terme.

S'assurant que les activités de ses clients ne contribuent pas à la déforestation, là où le RDUE n'impose pas au secteur financier de diligence vis à vis des entreprises impliquées dans la déforestation.

STRATÉGIE D'EXCLUSION

Cette stratégie d'engagement est complétée par une exclusion du financement et de l'investissement dans les exploitants et négociants, sauf si l'entreprise a mis en place une politique reconnue de prévention de la déforestation.

OUTILS

CERTIFICATION

RSPO

BASES DE DONNÉES

Forest IQ, Forest 500, Trase, SPOTT, FAO STAT

PARTENARIATS

Membre des Finance for Biodiversity Pledge working group

Membre des PRB (Principle for responsible banking) et du PRB Nature Working Group

La Banque Postale a un partenariat avec le WWF

Société Générale

POLITIQUE GÉNÉRALE

En 2021 et 2022, Société générale a renforcé ses politiques sectorielles, et notamment **sa politique sur l'Agriculture industrielle et l'exploitation forestière** qui intègre désormais une stratégie d'engagement et des critères plus stricts sur le **soja** et le **bœuf** en Amérique du Sud ainsi que sur l'**huile de palme**.

COMMODITÉS CONCERNÉES



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Société Générale a initié une démarche d'engagement et de dialogue pour les **entreprises qui opèrent dans les secteurs du soja et de l'élevage en Amérique du Sud et de l'huile de palme (producteurs, négociants, et premiers transformateurs)**.

Le Groupe assure désormais un suivi, destiné à être annuel, des progrès réalisés en termes de traçabilité par les clients actifs dans ces secteurs.

Dans la perspective de la mise en œuvre du Règlement Européen contre la Déforestation importée, le groupe souhaite entamer une revue complémentaire des clients actifs dans les secteurs du cacao, du café, du bois et du caoutchouc afin d'engager un dialogue avec eux sur les mesures qu'ils comptent mettre en place.

STRATÉGIE D'EXCLUSION

La politique «Agriculture industrielle et exploitation forestière» exclut les financements dédiés dont les activités sous jacentes sont :

→ Le développement d'activités agricoles industrielles amont situées dans un site de tourbières, un site du patrimoine mondial de l'Unesco, un site Ramsar, une zone bénéficiant d'une protection nationale selon les catégories I-IV de l'UICN ou un site de l'Alliance for Zero Extinction. (Ces exclusions s'appliquent également aux secteurs sensibles suivants : exploration et production pétrole et gaz, extraction minière, barrages à réservoirs, centrales thermiques, chantiers navals).

→ Les activités ayant un impact négatif sur des zones de Haute Valeur de Conservation (HCV) ou de Haut Stock en Carbone (HCS).

→ Les exploitations impliquant des défrichements par brûlis à grande échelle ou des coupes à blanc définitives, sauf pour des raisons sanitaires.

Une attention particulière est par ailleurs portée aux entreprises qui opèrent dans les secteurs **du soja et de l'élevage en Amérique du Sud et de l'huile de palme** (producteurs, négociants, et premiers transformateurs). Dans ces secteurs, le Groupe restreint la fourniture de produits et services financiers aux clients engagés à :

1. éliminer la déforestation et la conversion de terres dans leurs activités (sur leurs propres exploitations et sur leur chaîne d'approvisionnement),
2. mettre en place et rendre systématique la traçabilité de leurs chaînes de valeur et dans ce cadre,
3. rendre compte annuellement de leurs progrès.

En complément, la banque s'abstient de financer les activités de **culture du soja ou d'élevage de bétail en Amazonie et dans la région du Cerrado**.

OUTILS

CERTIFICATION

Huile de palme: RSPO, ISCC

Soja: RTRS

Bois: PEFC, FSC

BASES DE DONNÉES

Forest 500, Trase, IBAT, Forest IQ, SPOTT

PARTENARIATS

Société Générale est membre du Finance for Biodiversity pledge via ses activités d'assurances et de gestion d'actifs

Membre des PRB (Principle for Responsible Banking)

Membre du SBTN (Science Based Target Initiative for Nature)

Membre du forum de la TNFD

Standard Chartered

POLITIQUE GÉNÉRALE

Dans le cadre de leur raison d'être «Here for good», Standard Chartered a publié une **prise de position sectorielle pour les agro-industries** (entrée en vigueur en mars 2022) et qui définit les normes selon lesquelles leurs clients sont évalués afin de mesurer les impacts environnementaux et sociaux.

COMMODITÉS CONCERNÉES



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT

Dans l'ensemble du secteur agroalimentaire, les clients sont encouragés à :

- Mener des études appropriées pour démontrer que leurs opérations n'ont pas d'impact négatif sur la sécurité alimentaire locale ou régionale – applicable aux producteurs.
- Respecter le code de conduite international sur la distribution et l'utilisation des pesticides publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – applicable aux producteurs.
- Adopter des techniques d'agriculture durable qui favorisent la fertilité des sols et minimisent les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de l'eau – applicable aux producteurs.

En plus des stratégies d'engagement mentionnées, des stratégies supplémentaires spécifiques aux produits de base sont mises en place. Par exemple, pour l'huile de palme, les clients sont encouragés à utiliser le High Carbon Stock Approach Toolkit et les Good Practice Guidelines de ProForest, pour intégrer les évaluations HCS-HCV et le FPIC dans le processus d'évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA).

STRATÉGIE D'EXCLUSION

Standard Chartered a développé **une stratégie d'exclusion spécifique aux commodités de l'agro-industrie**. Globalement les filtres d'exclusion ci-dessous ne permettront plus de financer les clients qui sont à risque de déforestation :

- Développement de nouvelles plantations en convertissant ou en dégradant des forêts à Haute Valeur de Conservation (HVC) ou à Haut Stock de Carbone (HCS), des aires légalement protégées ou des tourbières.
- Développement de nouvelles plantations sur des sols fragiles, y compris des marécages et des tourbières, quelle que soit leur profondeur.
- Utilisation de feu dans les opérations de sylviculture ou de plantation, y compris dans le défrichage et la préparation des terres pour la plantation.
- Implication dans des activités illégales d'exploitation ou de commerce du bois.
- Exploitation des personnes ou des communautés locales. Standard Chartered veille à ce que le consentement ait été obtenu par le biais d'un processus crédible de consentement préalable en connaissance de cause (le cas échéant).
- Exploitations qui cultivent, transforment ou commercialisent du soja provenant de l'Amazonie brésilienne.
- Exploitations qui cultivent du soja dans le Cerrado brésilien.

OUTILS

CERTIFICATION

Bois: FSC, PEFC

Huile de palme: RSPO

Soja: RTRS

D'autres certifications peuvent également être utilisées pour les produits agricoles et peut donc englober certaines commodités à haut risque de déforestation: Fairtrade International, Global Coffee Platform (GCP), Universal Trade Zone (UTZ) certified, Rainforest Alliance (RA), Sustainable Rice Platform (SRP)

BASES DE DONNÉES

IBAT

Base de données CDP

PARTENARIATS

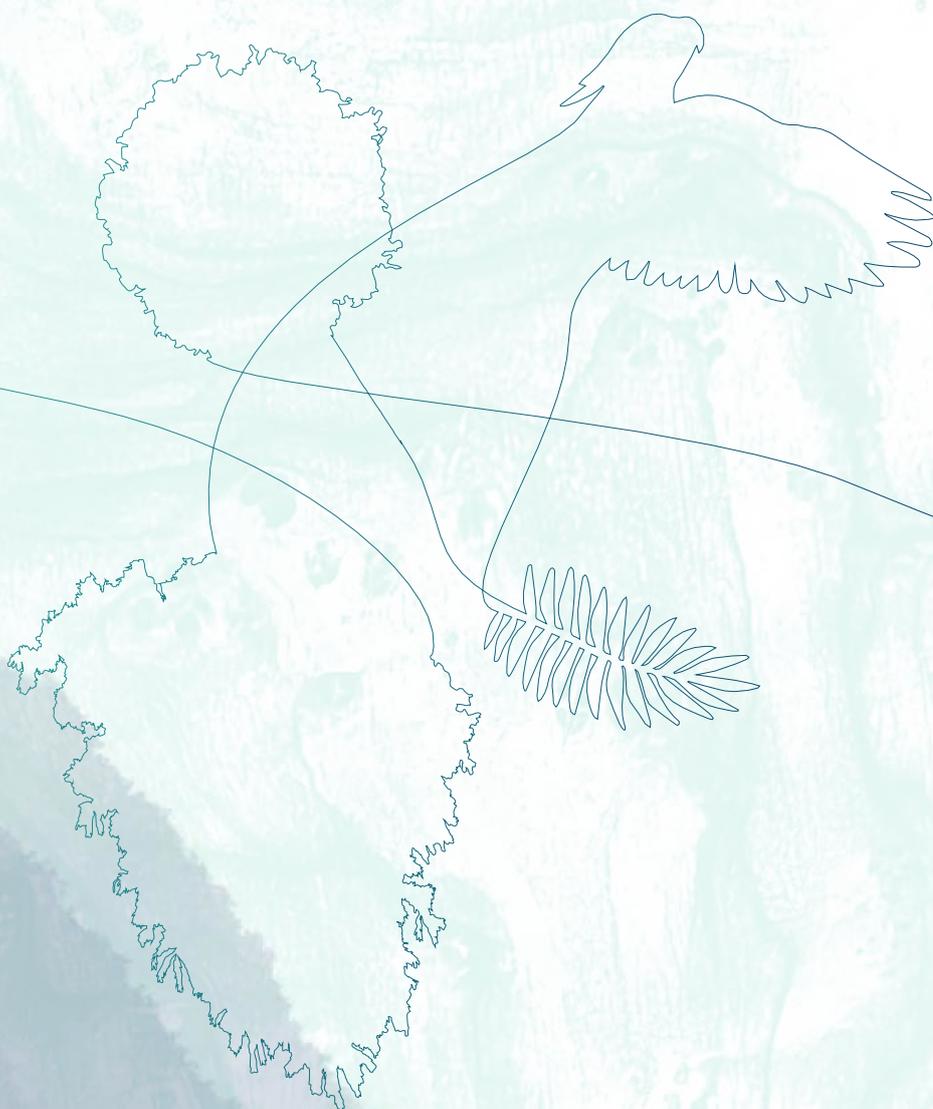
Membre des PRB (Principles for Responsible Banking)

Membre de la TNFD

Participation active à des forums sur le développement durable visant à protéger les zones à haute valeur patrimoniale et à mettre un terme à la conversion des terres (tels que le forum sur les produits de base (SCF), le groupe de travail sur le Cerrado (GTC).

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION
PANORAMA DES STRATÉGIES
DE LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS

ANNEXES



ANNEXE 1

COALITIONS INTERGOUVERNEMENTALES AUXQUELLES PARTICIPE LA FRANCE

1. Depuis 2018, la France est membre du Partenariat des Déclarations d'Amsterdam.

Constitué à la Cop 21 en 2015 à partir des principes de la déclaration de New York, ce dernier vise à agir pour mettre un terme à la déforestation liée à l'importation des produits agricoles, en coopérant avec le secteur privé et les pays producteurs de soja, huile de palme et cacao pour des chaînes d'approvisionnement durables et zéro-déforestation. Le partenariat est constitué de 10 pays dont la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, le Royaume-Uni et la France¹.

2. En 2021, la France signait la «Déclaration des leaders de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des sols» lors de la Cop 26, s'engageant auprès de 144 pays à «travailler collectivement à arrêter et inverser la déforestation et la dégradation des sols d'ici 2030».

Avec ces 145 signataires, la déclaration couvrait 90% des forêts globalement, soit 3,6 milliards d'hectares. Cette déclaration s'accompagne d'un «Global forest finance pledge» doté de 12 milliards de dollars de fonds public provenant de 12 pays, dont la France, afin de «soutenir les actions de protection, de restauration et de gestion durable des forêts» dans les pays du Sud de 2021 à 2025. 1,5 milliard de dollars furent spécifiquement fléchés vers la protection des forêts du bassin du Congo, de la part du «Bezos Earth Fund» et de 11 pays, dont la France.²

3. La France s'est également inscrite dans une seconde initiative issue des négociations de la Cop 26: le dialogue Forests, Agriculture and Commodity Trade (FACT) de 28 états, représentant 75% du commerce mondial des produits de base pouvant contribuer à la déforestation.

Ces pays se sont engagés à assurer un commerce durable et à réduire la pression sur les forêts, par le soutien aux petits agriculteurs et l'amélioration de la transparence des chaînes d'approvisionnement³.

4. Lors de la Cop 28, la France a annoncé la création de deux partenariats qui prévoient le versement de 100 millions d'euros à la Papouasie Nouvelle-Guinée et 50 millions au Congo afin que ces pays poursuivent et renforcent la protection de leurs forêts primaires.

Ces initiatives consistent à conclure des partenariats scientifiques et économiques avec les pays en développement pour «les rémunérer» en échange des «services environnementaux» qui sont rendus par ces forêts et leur préservation selon ce qui avait été annoncé au One Forest Summit au Gabon en 2023. En parallèle, les recherches sur les crédits biodiversité menées par l'**International Advisory Panel on Biodiversity**⁴ se poursuivent et devront permettre de lancer un nouvel outil de financement de la biodiversité et de la préservation des forêts.

1 [Amsterdam Declarations Partnerships](#)

2 [Sénat, Bilan des négociations climatiques de Glasgow \(Cop26\)](#), Rapport d'information n°279 (2021-2022), déposé le 9 décembre 2021.

3 [Forests, Agriculture and Commodity Trade](#)

4 [International Advisory Panel on Biodiversity](#)

ANNEXE 2

ACTEURS SPÉCIALISÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION



Alliance pour
la Préservation
des Forêts

L'Alliance pour la Préservation des Forêts s'engage à mettre fin à la déforestation tropicale importée en Europe via les chaînes d'approvisionnement de commodités et les investissements, et aux exclusions sociales qui y sont associées.

La mise en œuvre des engagements repose sur le développement des connaissances, le développement d'un plan de préservation des forêts, d'une approche territoriale et multi-filières, ainsi que la consultation des peuples autochtones et des communautés locales. L'APF opère en exerçant plusieurs leviers d'action :

1. Conseiller les acteurs de la finance dans la mise en place et/ou le renforcement de politiques sectorielles pour des approvisionnements responsables.
2. Accompagner les entreprises de leurs portefeuilles dans la transformation de leurs chaînes d'approvisionnement.
3. S'outiller pour se mettre en conformité avec les réglementations européennes.
4. Travailler sur un reporting harmonisé afin de faciliter et améliorer le reporting ESG des acteurs de la finance (l'APF est membre de la TNFD).
5. Monter en compétence sur le sujet biodiversité via des formations et notre veille (l'APF est membre de l'UICN).
6. Agir sur les politiques publiques en France et en Europe pour que les produits importés ne soient pas issus de la déforestation (l'APF siège au Comité de suivi des parties-prenantes de la SNDI et à l'Expert Group Multi-Stakeholder Platform on Protecting and Restoring the World's Forests de la Commission EU).
7. Sur le terrain, en déployant des approches collaboratives et inclusives, multi-sectorielles et territoriales en Amérique latine, en Afrique et en Asie du Sud-Est (l'APF est partenaire du CIRAD).
8. Informer et engager les citoyens dans la lutte contre la déforestation.



Depuis plusieurs décennies, WWF et notamment son bureau France se mobilise pour sensibiliser le public, dénoncer les mauvaises pratiques et proposer des alternatives soutenables à la dégradation du couvert forestier. Les équipes du WWF France travaillent avec des entreprises françaises influentes (notamment grâce à son expertise sur l'initiative SBTN) sur les marchés afin de faire évoluer leur politique d'achats et améliorer leurs chaînes d'approvisionnement en éradiquant la déforestation et la non-conversion des écosystèmes liée aux productions agricoles et à des filières non responsables de produits issus de la forêt, tels que le bois, le papier et l'hévéa.

WWF peut aussi aider les institutions financières partenaires à élaborer leur politique «zéro déforestation et non-conversion des écosystèmes» à l'échelle de l'entreprise avec des objectifs publics et chiffrés déclinés par matière première notamment sur l'exploitation du café, du soja, du bœuf et ses coproduits, du bois et ses produits dérivés, de l'huile de palme, du cacao, du caoutchouc.

Ils soutiennent et participent enfin à la définition de règles et procédures applicables aux activités des institutions financières (au niveau national et européen) afin d'accélérer les avancées des entreprises en matière de lutte contre la déforestation et de traçabilité. Un autre axe de travail clé pour le WWF est la mise en place de plans de transition nature (intégré au cadre climatique) qui inclut notamment l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus sur la déforestation.

En outre, le réseau WWF a développé un ensemble d'outils «Risk filter» (incluant les sujets Biodiversité, eau, et bois), notamment donc le Wood Risk Tool – une nouvelle ressource pour lutter contre l'exploitation forestière et le commerce illégaux et non durables lié en aidant les entreprises, les acheteurs de bois et les régulateurs à évaluer, comprendre et gérer ces risques spécifiques.

Pour aller plus loin et découvrir les actions du WWF contre la déforestation :

riskfilter.org/

www.wwf.fr/champs-daction/foret

www.wwf.fr/champs-daction/alimentation/deforestation?gclid=CjwKCAiA3aeqBhBzEiwAxFiOBjHVqrxvm1-9MziXX4vyy3aAxXmT_TwLA6tApkTGFtm1WKm6y5TYkBoCTGoQAvD_BwE

wwfint.awsassets.panda.org/downloads/wwf_credible_transition_final.pdf

Canopée Forêts Vivantes est une association dédiée à la protection des forêts. Elle milite pour des forêts vivantes par le biais de trois leviers d'action complémentaires: produire de l'expertise, mobiliser les citoyens et interpellier les décideurs pour faire changer les lois et les pratiques des entreprises.

Nous sommes une association lanceuse d'alerte qui dénonce les menaces pesant sur les forêts, enquête sur le terrain pour collecter des preuves et porte la voix des communautés qui dépendent des forêts.

Toutes nos campagnes portent des propositions, soutenues par une expertise reconnue. Pour les mettre à jour, nous nous appuyons sur une solide stratégie et menons des actions diverses: interpellations de décideurs et d'entreprises, tribunes, actions de terrain originales, actions en ligne, pétitions.

L'association a été créée en 2015 avec pour premier cheval de bataille la lutte contre la déforestation liée à l'huile de palme, en particulier à travers son incorporation dans les biocarburants. Elle s'est par la suite principalement engagée sur les importations de soja et la mise en place d'un règlement européen contre la déforestation et dégradation des forêts. C'est aussi un acteur majeur de la protection des forêts françaises, avec un travail centré sur la lutte contre les coupes rases.

Avec plus de 2600 membres et 280 000 sympathisants, Canopée est une association à très fort impact.

Global Canopy est une organisation environnementale à but non lucratif faisant un focus particulier sur les acteurs privés. Fondée en 2001, Global Canopy fournit des données et des mesures de haute qualité, suit les performances des institutions financières, des entreprises à haut risque et des gouvernements en ce qui concerne la déforestation tropicale et la perte de la nature en général. L'organisation fournit également des outils, des conseils et des cadres pour permettre le changement.

Global Canopy mobilise également les décideurs politiques, les militants et les médias afin d'accroître la pression en faveur de l'action. L'ONG a des partenariats de recherche et de données ouverts (par exemple pour l'outil Trase, Forest 500 & ENCORE), avec un accent particulier sur le secteur financier en raison de son influence sur le marché, de sa forte exposition aux risques liés à la nature et de sa trop faible mobilisation à ce jour.

ANNEXE 3

BASES DE DONNÉES PERMETTANT DE TRACER L'EXPOSITION À LA DÉFORESTATION

FOREST IQ PAR GLOBAL CANOPY, STOCKOLM ENVIRONMENT INSTITUTE (SEI) & ZOOLOGICAL SOCIETY OF LONDON (ZSL)

FOREST IQ est le résultat d'un effort conjoint entre Global Canopy, SEI et ZSL, trois organisations à but non lucratif qui possèdent une grande expertise en matière de données sur la déforestation. Cet outil est une base de données destinée aux institutions financières et contenant des informations complètes sur les performances des entreprises en matière de déforestation.

Récemment lancé, l'outil regroupe les meilleures données disponibles sur les mesures prises par les entreprises pour lutter contre la déforestation, y compris Forest 500, SPOTT et Trase, en harmonie avec les attentes et les orientations de l'initiative Accountability Framework, afin de fournir des données normalisées pour éclairer les décisions financières. En fournissant des données normalisées pour un large éventail d'entreprises (environ 2 000 entreprises à date), Forest IQ, publié en Novembre 2023 permettra aux institutions financières de comprendre leur exposition à la déforestation dans leurs portefeuilles et les amener à s'engager et à œuvrer pour éliminer la déforestation, la conversion des terres et les abus des droits de l'homme qui y sont associés.

Forest IQ se concentrera sur trois métriques principales : l'exposition à la déforestation et à la conversion des écosystèmes naturels, la matérialité financière et la déclaration de performance. Ces métriques offrent aux institutions financières une vue d'ensemble complète de l'exposition à la déforestation et de la performance des entreprises.

L'outil fournit un certain nombre de cas d'utilisation :

Analyse du portefeuille en termes d'exposition à la déforestation

Les institutions financières utilisent les données pour identifier les entreprises exposées dans leur portefeuille et estimer leur exposition à la déforestation. Cela peut ensuite informer des activités au niveau du portefeuille telles que le filtrage, la comparaison ou la construction.

Engagement avec les entreprises

Les institutions financières utilisent les données pour hiérarchiser les entreprises de leur portefeuille en fonction de leur exposition, de leurs engagements existants et de leurs actions. Les données soutiendront les discussions d'engagement en mettant en évidence ce que les entreprises font bien et où elles doivent s'améliorer.

Due diligence au niveau de l'organisation

Grâce à une analyse des risques de haut niveau, les institutions financières utilisent les données pour identifier les entreprises exposées dans leur portefeuille en tant que première étape de leur processus de due diligence.

Filtrage par exclusion

Les institutions financières utilisent les données pour identifier les entreprises exposées qui ne prennent pas de mesures contre la déforestation et qu'elles peuvent exclure de leur portefeuille ou de leurs produits verts.

Engagement et plaidoyer

Les partenaires utilisent la base de données pour effectuer des analyses afin d'informer l'engagement, le plaidoyer et le suivi de l'impact de notre travail avec les institutions financières et les entreprises.

ENCORE DEVELOPPE PAR NATURAL CAPITAL FINANCE ALLIANCE

L'outil Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure (ENCORE) a été développé par la Natural Capital Finance Alliance en partenariat avec le Centre de surveillance de la conservation de la nature des Nations Unies (UNEP-WCMC). Cet outil a été conçu pour aider les institutions financières, les entreprises et d'autres parties prenantes à évaluer leurs opportunités, risques et expositions liés au capital naturel et partant, aux écosystèmes forestiers primaires.

ENCORE a pour objectif d'intégrer la dimension du capital naturel dans les décisions financières et commerciales. Il vise à sensibiliser les utilisateurs aux enjeux liés à la dégradation de la biodiversité et à l'épuisement des res-

sources naturelles, ainsi qu'à leur impact potentiel sur les entreprises et les investissements.

ENCORE offre des informations sur les risques potentiels, mais aussi sur les opportunités liés à la préservation des forêts primaires. L'outil vise à aider les utilisateurs à intégrer ces données dans leurs processus de prise de décision, notamment en matière d'investissement, de gestion des risques et de reporting financier.

L'outil se base sur une base de données et une méthodologie spécifique pour évaluer les risques et opportunités liés au capital naturel. Les données peuvent inclure des informations sur les émissions de carbone, la biodiversité, la disponibilité de l'eau, etc.

FOREST 500 DEVELOPPE PAR GLOBAL CANOPY

Forest 500 permet d'analyser la chaîne de valeur d'une entreprise et d'évaluer son impact en termes de déforestation. Par rapport à ENCORE, qui est un outil de haut niveau couvrant le capital naturel dans son ensemble, Forest 500 se concentre sur la déforestation tropicale. Il évalue et classe les 350 entreprises et 150 institutions financières les plus susceptibles de favoriser la déforestation.

L'outil évalue ces acteurs sur la base de différents critères, tels que leurs politiques, leurs engagements, leurs pratiques opérationnelles et leur transparence en ce qui concerne leur impact sur les forêts, dans le but de stopper et d'inverser la déforestation, la conversion et les violations des droits de l'homme qui y sont associées.

Forest 500 a contribué à mettre en lumière les problèmes de déforestation et à encourager les entreprises et les gouvernements à prendre des mesures pour y remédier.

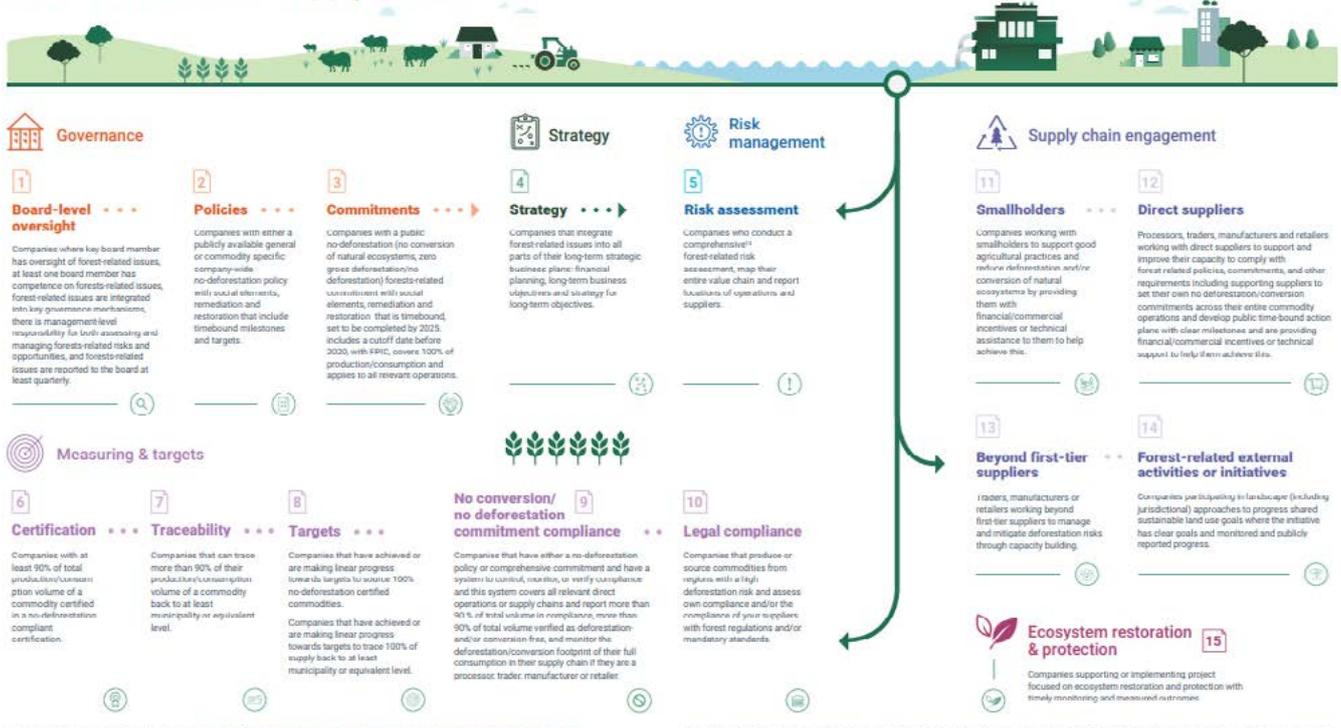
BASE DE DONNEES FORÊT DU CDP

La base de données Forêt du CDP (ex Carbon Disclosure Project) est un outil essentiel pour les institutions financières et les entreprises qui souhaitent s'engager activement dans la lutte contre la déforestation. Cette base de données est issue d'un questionnaire qui collecte des données essentielles sur les pratiques des entreprises en matière de déforestation, notamment leur politique, leur gestion des risques, leurs objectifs et initiatives pour prévenir la déforestation. Elle permet de mesurer la transparence et la performance des entreprises et institutions financières dans la lutte contre la déforestation.

Ces données aident les institutions financières à identifier les risques liés à la déforestation dans leurs portefeuilles d'investissements. Cela comprend des risques financiers, de réputation, et des risques liés aux réglementations en constante évolution.

Plus largement, Le CDP collecte des données environnementales, et score les entreprises, permettant de comparer et classer les entreprises en fonction de leurs efforts pour gérer les risques et les opportunités liés au changement climatique, à la gestion de l'eau, à la biodiversité, à l'utilisation du plastique, et à la déforestation.

CDP's Forests KPIs Essential actions needed to remove deforestation from supply chains



¹² For more information on the CDP's forests KPIs please see <https://www.cdp.com/en/forests/forests-kpi>
¹³ Includes commitments to operations in accordance with the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, remediate any adverse impacts on indigenous people and local communities, adoption of the UN International Labour Organization principles, resolution of complaints and conflicts through an open, transparent and consultative process, recognition of local and customers' land tenure

¹⁴ Full coverage of relevant suppliers with risks beyond 5 years considered and availability of forest risk commodities, quality of forest risk commodities, impact of activity on the status of ecosystems and habitat, social impacts, local communities are included in the assessment.

Le CDP collabore étroitement avec les investisseurs et les banques grâce au programme Forest Champions, reconnaissant ainsi formellement le rôle que jouent les institutions financières dans la lutte contre la déforestation.

Quels sont les avantages pour les participants du programme Forest Champions ?

1. **Analyse de portefeuille**: extraction des données CDP Forêts sur 15 KPI* pour aider les institutions financières à comprendre leur exposition à la déforestation et les actions des entreprises en portefeuille.

2. **Consultation individuelle** sur-mesure sur des sujets liés aux forêts, tels que:

– Comment rédiger une politique de non-déforestation ?

– Vue d'ensemble du paysage réglementaire lié aux forêts (ex: [Règlement Européen sur la déforestation](#))

– Conseils pour engagement actionnarial ciblé

– Élaboration de produits financiers innovants (Sustainability linked loan, fonds d'investissement, etc)

3. **Participations aux tables rondes** et interactions entre pairs.

Le programme Forest Champions est gratuit et ouvert à tous les membres signataires du CDP.

* Dans son rapport The Forest Transition : from Risk to Resilience, le CDP publie les 15 indicateurs clés de performance des actions essentielles pour éliminer la déforestation dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Ce document est utile aux entreprises et institutions financières souhaitant rehausser leurs engagements.

SPOTT (SUSTAINABLE PALM OIL TRANSPARENCY TOOLKIT) PAR LA ZSL (ZOOLOGICAL SOCIETY OF LONDON)

La plateforme en ligne gratuite SPOTT évalue les producteurs, les transformateurs et les négociants de matières premières en fonction de leur organisation, leurs politiques et leurs pratiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). La ZSL collecte des données à partir de sources publiques accessibles, telles que des rapports sur la durabilité et des rapports annuels.

ZSL s'aligne sur la définition de l'initiative Accountability Framework en ce qui concerne les informations vérifiées de manière externe, et le reporting sur la mise

en œuvre des engagements des entreprises comporte trois niveaux: auto-déclaré, vérifié de manière externe et vérifié par le biais de certifications.

En ce qui concerne la couverture, elle évalue 100 entreprises dans l'industrie de l'huile de palme, 100 dans le secteur du bois et de la pâte à papier et 30 dans le caoutchouc naturel, avec un mélange de producteurs, de transformateurs, de négociants et de fabricants.

TRASE PAR GLOBAL CANOPY & STOCKHOLM ENVIRONMENT INSTITUTE

La plateforme Trase cartographie le commerce international des produits agricoles de base et mesure l'exposition des entreprises à la déforestation. Son objectif est de combler deux lacunes cruciales dans notre compréhension des questions sous-jacentes à la déforestation et à la conversion des écosystèmes:

– Déterminer l'origine des matières premières échangées au niveau international, en tenant compte des risques environnementaux et sociaux associés au commerce;

– Identifier les entreprises impliquées dans le commerce des matières premières entre différents pays et évaluer le niveau d'exposition des marchés de consommation à la déforestation et aux émissions liées à l'utilisation des terres qui résultent de l'importation de ces matières premières.

Trase obtient ses données à partir de sources accessibles au public, principalement des données nationales sur les exportations publiées par les gouvernements, ainsi que

des données sur le commerce et le transport, bien que certaines sources de données puissent être payantes ou avoir un accès restreint. Trase fournit un niveau de détail en reliant les acteurs individuels de la chaîne d'approvisionnement à des régions de production infranationales spécifiques.

Cet outil est largement utilisé par les institutions financières, en particulier en France, car il leur permet de suivre l'implication des sociétés commerciales dans les régions à haut risque et les produits de base à un niveau de granularité infranational, ce qui les aide à identifier les négociants qui s'approvisionnent dans des zones à faible risque et à s'engager auprès de ceux qui s'approvisionnent dans des régions à haut risque de déforestation.

La couverture de Trase est actuellement limitée à certains produits de base (bœuf, poulet, cacao, café, coton, graine de palmier, huile de palme, porc, crevettes, soja, canne à sucre, pulpe de bois) et à certains pays.

GLOBAL FOREST WATCH & GFW PRO

GFW est une initiative de l'Institut des ressources mondiales (WRI), avec des partenaires tels que Google, USAID, l'Université du Maryland (UMD), Esri, Vizzuality et de nombreuses autres organisations universitaires, à but non lucratif, publiques et privées.

— Global Forest Watch (GFW) est une plateforme en ligne qui met à disposition des données et des outils de suivi des forêts. Grâce à une technologie de pointe d'images satellites, GFW permet à chacun d'accéder à des informations en temps quasi-réel afin d'observer l'évolution des forêts à l'échelle globale. La plateforme fournit des données et des **analyses sur des métriques liées aux forêts**, notamment les changements forestiers, la couverture terrestre, l'utilisation des terres, les données climatiques et la biodiversité. GFW permet donc aux institutions financières de surveiller la déforestation dans des zones spécifiques associées aux entreprises ou projets de leur portefeuille.

— Le Global Forest Watch Pro est une application pouvant venir en complément de GFW en fournissant une analyse pour la prise de décision au niveau des propriétés, des bassins d'approvisionnement et des portefeuilles d'investissement. GFW Pro permet aux institutions financières de **télécharger leurs propres données et de créer un portefeuille personnalisé d'emplacements d'investissement**. La plateforme propose des **évaluations personnalisées en fonction du type de localisation, permettant aux investisseurs d'évaluer les risques et de prioriser leurs investissements en conséquence**. Des informations sur la conformité liées à la forêt sont disponibles sur GFW Pro, facilitant la prise de décisions éclairée.

ICEBERG DATA LAB

Iceberg Datalab (IDL) est un fournisseur français indépendant de fourniture de données ESG destinées aux institutions financières fondée en Octobre 2019.

Iceberg Data Lab fournit ainsi une gamme d'indicateurs environnementaux couvrant l'ensemble des thématiques de la finance durable sur toutes les classes d'actifs. Les méthodologies développées se fondent sur des études indépendantes et scientifiques et s'alignent sur des normes internationales et reconnues (IPBES, TNFD, SBTn, etc.).

Le fournisseur de données mesure depuis ses débuts l'empreinte environnementale de plus de 3 500 entreprises. Pour modéliser l'impact environnemental des

activités des émetteurs, l'entreprise a développé un modèle («Wunderpus»), qui est une matrice de flux physiques développée par des experts environnementaux modélisant les consommations et productions de plus de 2,200 produits et services au sein de 1,200 secteurs et 259 pays.

Grace à ce modèle, Iceberg Data Lab a pu mettre en place un **screening d'identification des entreprises consommant ou produisant certains des produits et services responsables de la déforestation**. Cet outil permet donc à leurs clients de rapidement évaluer l'exposition de leurs portefeuilles à un risque de déforestation.

BIA-GBS PAR CDC BIODIVERSITE & CARBONE4 FINANCE

BIA-GBS : une base de données sur l'empreinte biodiversité des actifs cotés

CDC Biodiversité et Carbon4 Finance, pionnier et leader en matière de données et de méthodologies climatiques, se sont associés pour créer la base de données Biodiversity Impact Analytics powered by the Global Biodiversity Score (BIA-GBS). BIA-GBS, lancée en 2021, donne une information complète sur l'impact et la dépendance des actifs cotés sur une large couverture, en incluant les obligations souveraines.

Quelques définitions et clarifications

Le GBS est un **outil d'évaluation de l'empreinte biodiversité** des entreprises pouvant être utilisé pour évaluer l'**impact** ou l'**empreinte** des entreprises et des investissements sur la biodiversité. Les résultats des évaluations réalisées avec le GBS sont exprimés dans l'**unité MSA.km2**, où MSA est l'abondance moyenne des espèces (*Mean Species Abundance*), une métrique exprimée en % caractérisant l'intégrité des écosystèmes. Les valeurs de MSA vont de 0 % à 100 %, 100 % représentant un écosystème intact non perturbé.

Afin de répartir les impacts sur toute la chaîne de valeur et d'éviter les doubles comptes, le GBS utilise le concept de **Scope**, qui définit les périmètres d'analyse de la chaîne de valeur. Pour tenir compte des impacts qui persistent au-delà de la période évaluée, les résultats du GBS sont divisés en **impacts dynamiques** ou **gains/pertes périodiques** qui se produisent au cours de la **période évaluée**, la **période future**, et enfin ce qui reste **statique** (ou cumulés négatifs persistants).

Méthodologie

Afin d'évaluer l'empreinte des entreprises sur la biodiversité, le GBS étudie la contribution **des activités économiques aux pressions sur la biodiversité** et en déduit les **impacts sur la biodiversité**. Le GBS couvre **12 pressions**, couvrant les **4 pressions principales listées par l'IPBES**. Une **approche hybride** est utilisée pour tirer parti des meilleures données disponibles à chaque étape de l'évaluation. Les évaluations utilisent des données sur les achats des entreprises ou des données directement liées à des pressions (changements d'affectation des sols, émissions de gaz à effet de serre). En l'absence de données précises, un calcul par défaut évalue les impacts à partir de données financières (chiffre d'affaires et montants d'achat).

Le GBS utilise des modèles reconnus par des pairs tels qu'EXIOBASE, un modèle entrées-sorties multirégional avec extensions environnementales, ou GLOBIO, un modèle évaluant l'impact de différentes pressions sur l'intégrité de la biodiversité. Les hypothèses sous-jacentes au GBS sont transparentes.

Prise en compte actuel de la déforestation dans BIA-GBS

Parmi les pressions mesurées par le GBS et donc présentes dans BIA-GBS, le changement d'usage des sols est mesuré en réalisant l'inventaire des surfaces occupées par type d'utilisation. Parmi les usages de sols, le GBS distingue **cinq catégories de forêts**, auxquelles seront associées des valeurs d'intégrité en MSA différentes :

- Forêt naturelle
- Forêt plantation
- Forêt exploitée
- Forêt exploitation sélective
- Forêt exploitation sélective à faible impact

Les valeurs de MSA associées à chaque type de forêt proviennent du modèle GLOBIO, qui se base lui-même sur une méta-analyse réalisée par le PBL, institut de l'environnement public aux Pays-Bas.

Dans BIA-GBS, le GBS calcule la surface de forêts de chaque type associé à l'activité de l'émetteur, dans son activité directe (Scope 1) mais aussi dans sa chaîne de valeur amont. Cela se reflétera ensuite de manière dans son résultat en MSA.km² : plus une entreprise aura une activité nécessitant des produits associés à de la sylviculture ou des activités nécessitant une importante conversion de sols (par exemple l'agriculture), plus le modèle évaluera une quantité d'usage et de conversion des sols forestiers importante, et donc plus son impact sera élevé. L'impact dépendra également de la zone géographique de l'activité. En effet, la répartition entre les intensités de gestion forestière variant selon la zone géographique, l'impact lié à l'exploitation forestière et à la conversion de sols forestiers dépendra également du lieu d'opération de ses activités.

L'impact lié à la déforestation correspond à une partie de l'impact dynamique des pressions spatiales du GBS (Empiètement humain, Fragmentation des milieux naturels et Utilisation des terres). En effet, l'outil agrège le changement d'usage des sols forestiers avec d'autres types de dégradation d'usage des sols (conversions de prairies naturelles en prairie artificielle ou encore en culture intensive par exemple).

Perspectives de développement sur la mesure de la déforestation

En 2023, CDC Biodiversité a engagé une **mise à jour de l'outil GBS**. L'objectif est d'améliorer le module de mesure de l'impact de **l'usage des sols**. Ce dernier, dans la version précédente, se basait sur des **données modélisées**, provenant de scénarios GLOBIO-IMAGE. Ces données ont été remplacées par des **données satellitaires annuelles** du programme **ESA Climate Change Initiative** sur le changement d'usage des sols pour avoir plus de précision. Cela a deux implications à terme dans BIA-GBS : les résultats des pressions spatiales pour chaque entreprise **reflèteront mieux la réalité de l'usage des sols** (impact statique) et de **la vitesse de conversion ou de dégradation de ces derniers** (impact dynamique)

– Deux cartes mondiales issues du traitement des données ESA dans le GBS pourraient être affichées dans la plateforme : une carte associée à **l'intégrité des écosystèmes relatives à l'usage des sols**, et une relative à la **vitesse de dégradation des écosystèmes**. En croisant avec des données sur la localisation des actifs, cela permettrait d'identifier des **actifs situés dans des zones de forêts** dont la vitesse de dégradation est importante, et d'avoir une information régulièrement mise-à-jour sur le risque de déforestation associé.

– **Le GBS pourra à terme distinguer la part «déforestation» des autres types de dégradation ou conversion des sols** et il sera donc possible d'isoler l'impact lié à la déforestation (ou à l'inverse la réduction d'impact associé à un engagement de zéro déforestation) associés à des actifs financiers.

La réalisation de ces développements est à ce jour en réflexion entre Carbon4 Finance et CDC Biodiversité.

Morningstar Sustainalytics est une société qui évalue les facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) des entreprises, aidant le secteur financier, les investisseurs et les entreprises de l'économie réelle à comprendre les risques et les opportunités liés au développement durable dans leurs activités commerciales et leurs investissements.

Morningstar Sustainalytics fournit donc des données, des analyses et des notations ESG aux institutions financières et propose des services d'engagement, qui aident les investisseurs à influencer les activités ou les comportements des entreprises dans lesquelles ils investissent. Pour cela, Morningstar Sustainalytics estime que le dialogue est essentiel pour faire progresser les pratiques durables. Cette société mène des initiatives d'engagement par thématique avec l'une d'elles dédiée à la mesure de l'empreinte forestière en évaluant les risques de déforestation dans les portefeuilles respectifs et les chaînes de valeur et/ou d'approvisionnement.

En parallèle, un service d'engagement thématique peut aussi être proposé aux acteurs afin d'aligner leurs positions. Cette stratégie d'engagement repose avant tout sur la collaboration, l'identification des causes profondes et le partage des meilleures pratiques conformément aux attentes des investisseurs. Selon Morningstar Sustainalytics, le dialogue vise à améliorer la gestion proactive des risques et à éliminer l'impact négatif des entreprises engagées afin de garantir leur résilience et leur positionnement stratégique. Simultanément, grâce à des activités d'engagement parallèles dans l'ensemble de la chaîne de valeur agricole, l'impact souhaité s'étend au-delà des entreprises ciblées. Les thèmes (biodiversité, climat, forêts, etc.) visent in fine à créer un changement positif au niveau de l'entreprise ainsi que du secteur.

Une initiative d'engagement "Forêts et finances durables" a en effet été lancée en 2021 pour soutenir certains clients dans leur cheminement vers le «zéro déforestation». Ce soutien s'articule autour de trois axes:

- 1. Évaluation des risques:** Les entreprises doivent procéder à une évaluation complète des risques afin de mieux comprendre ceux qui pourraient être liés à la déforestation et accorder une attention particulière aux "zones grises" potentielles (par exemple, le financement d'une entreprise qui fabrique des automobiles dont certains sièges sont fabriqués à partir de cuir de bovins en provenance potentielle d'une zone de déforestation à haut risque).
- 2. Définir une politique cohérente avec les ambitions affichées et s'assurer que la stratégie est mise en œuvre avec rigueur** (par exemple, une politique qui cible une région spécifique mais qui contribue finalement à la déforestation dans une autre région en poussant les entreprises engagées dans la déforestation à délocaliser leurs activités dans des zones géographiques moins surveillées).
- 3. Définir des objectifs et des mesures solides pour s'assurer que les deux étapes précédentes sont suivies de manière approfondie et rendre publics les progrès accomplis.**

Au cours des deux dernières années, l'un des principaux résultats de cette initiative a été d'encourager les émetteurs à examiner en premier lieu les risques associés à certaines activités en fonction des matières premières qu'ils utilisent. Après avoir identifié les lacunes ou les vulnérabilités potentielles qui peuvent émerger d'une analyse de risque, l'initiative permet de localiser ces points de vigilance dans toutes les chaînes de valeur et d'approvisionnement avant de finir par croiser cette évaluation avec d'autres sujets ESG (tels que les droits de l'homme par exemple).

Cette initiative vise donc à partager et à établir les meilleures pratiques pouvant être adoptées par un plus grand nombre de parties prenantes dans une perspective d'amélioration continue. Elle souligne la nécessité pour les institutions financières de s'engager auprès de leurs clients dans le cadre de leur approche zéro déforestation. À l'avenir, l'initiative d'engagement intégrera également les thèmes plus larges de la biodiversité et du capital naturel, et Morningstar Sustainalytics aidera les investisseurs à élaborer des portefeuilles respectueux de la nature.

MSCI est l'un des leaders mondiaux dans la fourniture d'outils de prise de décision et de services pour la communauté mondiale des investisseurs. Cet acteur a lancé début 2023 un éventail d'outils visant à aider ces acteurs à identifier les entreprises susceptibles de contribuer à la perte de biodiversité et à la déforestation.

Ces nouveaux outils de filtrage combinent des milliers de points de données ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et climatiques, superposés avec les données géolocalisées exclusives de MSCI afin de cibler le plus précisément possible les opérations d'une entreprise.

Les outils comprennent :

Les métriques de filtrage des zones sensibles à la biodiversité, qui permettent aux investisseurs d'identifier les entreprises ayant des actifs physiques situés dans des zones ayant une grande importance pour la biodiversité, comme les forêts en bonne santé, les fronts de déforestation ou les zones riches en espèces.

Les métriques de filtrage de la déforestation, qui indiquent les entreprises exposées aux risques liés à la déforestation, y compris celles qui peuvent contribuer directement ou indirectement (via leurs chaînes d'approvisionnement). Ce risque de déforestation peut être le résultat d'opérations directes dans des zones à risque, telles que les tropiques, ou alors en lien avec la production ou la dépendance à l'égard de matières premières comme l'huile de palme, le soja, la viande bovine et le bois.

MSCI a évalué quelles industries étaient les plus exposées aux risques de déforestation grâce à son indice MSCI ACWI (Pour plus d'informations se rendre sur le lien : www.msci.com/www/blog-posts/deforestation-risks-on-the-rise/03549423265). Ces industries comprenaient les **métaux et l'exploitation minière, le pétrole, le gaz et les carburants, les infrastructures de transport et les produits alimentaires**.

Les secteurs des produits alimentaires, de la vente de produits alimentaires et de produits de base, des papiers et produits forestiers, de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs, ainsi que des sociétés de négoce et de distribution, se sont distingués en ayant le plus grand nombre d'entreprises signalées pour leur contribution directe ou indirecte à la perte de forêts.

BIBLIOGRAPHIE

1. Rapports & articles universitaires

Banque de France, A "Silent Spring", 2021.

BL Evolution & l'ORSE, *Les entreprises européennes et la lutte contre la déforestation : engagements et illusions*, 2023.

Cercle de Giverny, *Accélérer la transformation écologique et sociale de la France 30 propositions pour une RSE systémique*, 2023.

CDP, *The Forest Transition from risk to resilience*, 2023.

CGDD, *Importations françaises de matières premières visées par la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée entre 2012-2021 – Vers une empreinte terre de la France*, 2024.

Comité Scientifique et Technique Forêt, *Quel potentiel de la certification dans la lutte contre la déforestation PAR tropicale importée ? 2023*.

Comité Scientifique et Techniques, *Publications & ressources*.

Dubois, F. *How protecting forests can help us tackle climate change and meet net-zero targets*. Centre for Nature and Climate, World Economic Forum, 2022.

Entreprises pour l'environnement, *Biodiversité : Valoriser pour agir*, 2023.

Entreprises pour l'environnement & Institut de la finance durable, *Actes du colloque DEFi – Dialogue Entreprises – Finance, Solutions et actions pour la Nature*, 2022.

France Assureurs, *Assurances et biodiversité : enjeux et perspectives*, 2021.

FAO, *Évaluation des ressources forestières mondiales, 2018-2020*.

FAO, *The State of the World's Forests 2020. Forests, biodiversity and people*, 2020.

FAO, *The State of the World's Forests 2022. Forest pathways for green recovery and building inclusive, resilient and sustainable economies*, 2022.

Forest 500, *A decade of deforestation data*, 2024.

Forest Declaration Assessment, *Off Track and Falling Behind: Tracking progress on 2030 forest goals*, 2023.

Forest & Finance, *Policy Assessment: Is your money destroying rainforest or violating rights*, 2022.

France Assureurs, *Assurances et biodiversité : enjeux et perspectives*, 2021.

GIEC, *Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems*, 2019.

GIEC, IPBES, *Biodiversity and Climate Change – Workshop Report*, 2020.

Global Witness, *Les Dividendes de la Déforestation*, 2021.

I Care, *Fiche Sylviculture : Quels Enjeux pour la Biodiversité ?*, Mars 2024.

Institut de la Finance Durable, *Finance & Biodiversité : l'écosystème français*, 2022.

IPBES, *Le rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques*, 2019.

IPBES, *Evaluation sur les espèces exotiques envahissantes*, 2023.

IPDD, *An Investor-led sovereign engagement initiative that aims to halt deforestation*, December 2022.

Leite-Filho, A.T., Soares-Filho, B.S., Davis, J.L. et al. *Deforestation reduces rainfall and agricultural revenues in the Brazilian Amazon*. Nat Commun 12, 2021.

NGFS, *Nature-related Financial Risks: a Conceptual Framework to guide Action by Central Banks and Supervisors*, 2023.

OCDE, *Financer la biodiversité, agir pour l'économie et les entreprises*, 2019.

Pimm, S et al, "The future of biodiversity", Science 269 (347), 1995.

Race to Zero, *Assessing The Financial Impact Of The Land Use Transition On The Food And Agriculture Sector*, 2022.

Share Action, *Point of No Returns 2023 Part IV: Climate and Biodiversity*, Juin 2023.

UNEP FI, *Principles for Responsible Banking, PRB Nature Target Setting Guidance*, 2023.

United Nations Department of Economic and Social Affairs, United Nations Forum on Forests Secretariat, *The Global Forest Goals Report*, 2021.

UICN, *Over half of Europe's endemic trees face extinction*, 2020.

UICN, [Les aires protégées](#).

UICN, [Liste rouge des espèces menacées](#)

UICN, [Les Solutions fondées sur la Nature](#)

UICN, [Les catégories des aires protégées de l'UICN](#).

World Bank, *Atlas Deforestation: Accelerating climate change and threatening biodiversity*, 2023.

World Economic Forum, *Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy*, 2020.

World Economic Forum, *World New Nature Economy*, 2020.

World Resources Institute, *Forest Pulse: The Latest on the World's Forests*, 2022.

WWF, *Forest Pathways Report*, 2023.

WWF, *Into the wild: Intégrer la nature dans les investissements*, 2019.

WWF, *Living Nature Report*, 2022.

WWF, *Nature positive by 2030 for us and for nature*, 2023.

Yang, H., Ciais, P., Frappart, F. et al. *Global increase in biomass carbon stock dominated by growth of northern young forests over past decade*. Nat. Geosci. 16, 886–892 (2023).

2. Outils et certifications

Base de données CDP: www.cdp.net/en/companies-discloser/

BIA-GBS: www.carbon4finance.com/bia-gbs-presentation

Certification CSA: www.csagroup.org/fr/services-dessai-et-de-certification/certification/

EDGAR: https://edgar.jrc.ec.europa.eu/report_2023

ENCORE: www.encorenature.org/en

FOREST 500: forest500.org/

Forest IQ: forestiq.org/

Forest Stewardship Council: fsc.org/en

Global Forest Watch: www.globalforestwatch.org/

Global Forest Watch Pro: pro.globalforestwatch.org/

Iceberg Datalab: icebergdatalab.com/

International Sustainability & Carbon Certification: www.iscc-system.org/certification/iscc-certification-schemes/

Integrated Biodiversity Assessment Tool: www.ibat-alliance.org/

Morningstar Sustainabilitycs: www.sustainalytics.com/

MSCI: www.msci.com/

PEFC: www.pefc-france.org/le-label-pefc/

Reprisk: www.reprisk.com/

Roundtable on Responsible Soy: responsiblesoy.org/certificacion?lang=en

RSPO: rspo.org/fr/as-an-organisation/certification/

Science Based Targets Network: sciencebasedtargetsnetwork.org/

Sustainable Palm Oil Transparency Toolkit: www.spott.org/

SFI (Sustainable Forestry Initiative): forests.org/standards/

TNFD: tnfd.global/publication/recommendations-of-the-taskforce-on-nature-related-financial-disclosures/

Trase: www.trase.earth/

3. Initiatives Internationales

Act 4 Nature: www.act4nature.com/qui-sommes-nous/

Accountability Framework Initiative: www.unpri.org/sustainable-land-use/pri-keres-investor-initiative-for-sustainable-forests/5872.article

Alliance Zero Extinction: zeroextinction.org/

Amsterdam Declarations Partnerships: ad-partnership.org/

CDP, Forest Champion: [cdn.cdp.net/cdp-production/cms/guidance_docs/pdfs/000/004/839/original/Forests_champions_tear_sheet_2023_\(2\).pdf](http://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/guidance_docs/pdfs/000/004/839/original/Forests_champions_tear_sheet_2023_(2).pdf)

FAIRR Initiative: www.fairr.org/

Finance for Biodiversity Foundation: www.financeforbiodiversity.org/about-the-pledge/

Finance for Biodiversity Pledge: www.financeforbiodiversity.org/signatories/

Finance Sector Deforestation Action: racetozero.unfccc.int/wpcontent/uploads/2021/11/DFF-Commitment-Letter-.pdf

Forests, Agriculture and Commodity Trade (FACT): www.factdialogue.org/

International Finance Corporation: www.ifc.org/en/home

Investors Policy Dialogue on Deforestation: www.tropicalforestalliance.org/en/about-tfa/about/

Nature Action 100: www.natureaction100.org/

Natural Capital Investment Alliance (NCIA): oneplanetsummit.fr/en/coalitions-82/natural-capital-investment-alliance-177

Net zero asset manager initiative: www.netzeroassetmanagers.org/

NGFS: <https://www.ngfs.net/en>

No Deforestation, No Expansion on Peat and No Exploitation: www.proforest.net/fileadmin/uploads/proforest/Documents/Publications/infonote_04_introndpe.pdf

Partnership for Biodiversity Accounting Financials: www.pbafglobal.com/

PRI – Ceres: www.unpri.org/sustainable-land-use/pri-keres-investor-initiative-for-sustainable-forests/5872.article

PRB Nature target setting working group: www.unepfi.org/banking/prbsignatories/

SPRING: www.unpri.org/stewardship/spring-a-pri-stewardship-initiative-for-nature/11316.article

WWF, Protecting world heritage Sites with investors: www.wwf.org.uk/what-we-do/projects/protecting-world-heritage-sites-investors

4. Stratégies des acteurs financiers

Abeille Assurances, Stratégie d'investissement relative à la Biodiversité, Décembre 2022.

Amundi, Climate & Sustainability report, 2022.

Amundi, Engagement Report, Mai 2023.

Amundi, Global Responsible Investment Policy, 2023.

AXA, Rapport Climat et Biodiversité, 2023.

AXA, AXA Group Ecosystem conversion & Deforestation policy Natural World Heritage Sites policy, 2021.

BNP Paribas AM, "La gestion d'actifs, un puissant levier pour préserver la biodiversité", 2021.

BNP Paribas AM, Global Sustainability Strategy, 2023.

BNP Paribas AM, Responsible Business Conduct, 2023.

BNP Paribas AM, Feuille de route biodiversité, 2021.

BNP Paribas AM, Empreinte biodiversité, 2022.

BNP Paribas Banque, Position Biodiversité BNP Paribas Banque, 2021.

BNP Paribas groupe, Politique Pâte à papier, 2011.

BNP Paribas groupe, Politique Huile de palme, 2017.

BNP Paribas groupe, Politique Agriculture, 2021.

Caisse des Dépôts, Politique Biodiversité, 2022.

Crédit Agricole (Corporate & Investment Bank), Politique RSE-Forêts et huile de palme.

Crédit Mutuel Arkéa, Politique sectorielle: Agriculture, Viticulture, Agroalimentaire, 2024.

HSBC AM, Politique relative à la biodiversité, Juin 2023.

HSBC AM, Note sur la Déforestation, Août 2023.

HSBC AM, Plan d'Engagement mondial 2023, Juin 2023.

HSBC, Politique sur les Commodités Agricoles.

HSBC, Déclaration sur la Nature, Octobre 2022.

HSBC, Politique Forestière.

La Banque Postale, Principes d'intervention de la Banque dans les secteurs à risque déforestation et conversion des écosystèmes, 2024.

LBP AM, Politique d'exclusion du groupe LBP AM, 2022.

Robeco, Our approach to deforestation, 2023.

Robeco, Our approach to sustainable investing in palm oil, 2019.

Scor, Sustainable Investment Policy, 2022.

Scor, "SCOR further strengthens its commitment to preserving biodiversity", 2021.

Société Générale, Politique sectorielle: agriculture industrielle et exploitation forestière, 2022.

Standard Chartered, Agro-industries Position Statement, 2022.

Standard Chartered, Memberships & initiatives.

5. Déclarations et textes réglementaires

A l'échelle internationale

Convention RAMSAR sur les zones humides, 1971.

Convention sur la Diversité Biologique, 1992.

Bilan des négociations climatiques de Glasgow (Cop26), Rapport d'information n°279 (2021-2022), déposé le 9 décembre 2021.

Accords de Kunming Montréal, 2022. www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf

A l'échelle européenne

Règlement Européen sur les produits exempts de déforestation (EUDR), 2023.

Règlement sur le bois (RBUE), 2010.

A l'échelle nationale

C. Dubost, D. Potier, "Rapport d'information sur l'évaluation de la loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre", Vie publique, 24 février 2022.

Loi Climat et Résilience

La Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (2018 – 2030) (SNDI), Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires, 2018.

Les orientations de la Stratégie Nationale contre la Déforestation Importée

REMERCIEMENTS

Ces travaux ont été initiés dans le cadre du Groupe de Travail «Biodiversité et capital naturel» de l'Institut de la Finance Durable. Les recherches bibliographiques ont été complétées par une série d'échanges et d'entretiens avec les acteurs financiers:

Les équipes d'Abeille Assurances & OFI Invest AM: Jean-François Coppenolle (Abeilles Assurances), Julia Bertuzzi (Abeilles Assurances) et Valerie Demeure (OFI Invest AM);

Les équipes d'AXA assurance et AXA IM: Marika Rueter (AXA), Eleonore Jacquemin (AXA), Anne de Clermont (AXA), Aurélie Fallon Saint Lo (AXA) et Liudmila Strakodonskaya (AXA IM), Clément Bultheel (AXA IM);

Les équipes SCOR (Asset owner): Yun Wai-Song, Alix Chabaud, Gulnaz Magazova;

Les équipes de HSBC Global AM et HSBC Banque: Marine de Bazelaire, Pierre Marie Sachot, Thuy-Tien Gluck, Fatima Housni, Dominique Lecompte, Sophie De Gliame;

Les équipes de BNP Paribas Asset Management et BNP Paribas Banque: Sarah Colombie, Sébastien Soleille, Robert-Alexandre Poujade, Elise Broussous, Lise Tanfin, Elisabeth Hipeau;

Les équipes de Robeco: Claire Ahlborn, Stéphanie Narquin, Peter van der Werf, Laura Bosch et Ghislaine Nadaud;

Les équipes d'Amundi: Viola de Vecchi, Julien Foll, Timothée Jaulin, Caroline Le Meaux;

Les équipes de La Banque Postale: Fanny Diéval

Les équipes de LBP AM: Diane Roissard

Les équipes de Federated Hermes:

Kate Fowler, Jake J Rosenberg;

Les équipes de Crédit Agricole & CACIB: Thao

Fabregas, Kaho Oyobe, Simon Picard;

Les équipes de la Caisse des Dépôts:

Marguerite Culot-Horth;

Les équipes de Société Générale: Aurore le Chatelier;

Les équipes de Standard Chartered: Olivier Withers,

Audrey Lim, Jyotsana Aiyangar, Lucie Mouzin, Jwee

Tat Lee, Quentin Savinaud, Belle Mei Yi Tan;

La Fédération Bancaire Française: Karen Degouve.

Ainsi qu'avec d'autres partenaires et fournisseurs de données qui ont permis d'apporter des éléments précieux de compréhension sur le sujet de la déforestation:

Laure D'Astorg (Alliance pour la préservation des Forêts), Fanny Bancourt & Eugénie Fraisse (BL Evolution), Klervi Leguenic (Canopée Forêts Vivantes), Violette Pradère (CDC Biodiversité) et Mélissa Pérez (Carbone 4 Finance), Jérôme Taraska, Kumar Bhattacharyya, Rini Setiawati (CDP), James Hulse, Freya Bannochie, Hellen Bellfield (Global Canopy), Eliette Verdier & Inès Ly Cong (I-Care), Marine Grah (Iceberg Data Lab), Sylvain Vanston (MSCI), Sylvaine Rols (PRI), Maël Lagadec, Amelia Abadou, Ruby Jeng (Sustainalytics Morningstar), Puninda Thind (Climate Champions Team), Antoine Pugliese et Guillaume Wahl (WWF Fr)

L'Institut de la Finance Durable adresse également ses remerciements aux équipes du Commissariat Général au Développement Durable qui ont également été d'une aide précieuse pour la réalisation de ce papier: Manon Cognard, Marine Reboul, Eric Dodemand et Thomas Lesueur.

CONTACTS INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE

Ce rapport a été rédigé au sein de l'IFD par Lucie Pecqueur, responsable biodiversité et adaptation, avec le soutien d'Adrien Guyot, stagiaire chargé de mission contenus, de Nicolas Lancesseur, directeur climat et environnement et de Cécile Goubet, directrice générale, sur la base de premiers éléments préparés par Marguerite Culot-Horth et Raphaëlle Camaracat respectivement anciennes directrice des programmes et stagiaire chargée de mission contenus à l'IFD.

Pour plus d'informations:

Cécile Goubet, Directrice Générale de l'IFD,
c.goubettrotignon@ifd-paris.com

Nicolas Lancesseur, Directeur Climat et
Environnement, n.lancesseur@ifd-paris.com

Lucie Pecqueur, Responsable Biodiversité et
Adaptation, l.pecqueur@ifd-paris.com



INSTITUT
DE LA
FINANCE
DURABLE
PARIS EUROPLACE

Retrouvez les autres publications du Groupe
de Travail Biodiversité et capital naturel:
institutdelafinancedurable.com/publications/

Créé en octobre 2022, l'Institut de la Finance Durable, branche de Paris EUROPLACE, a pour objectif de coordonner, fédérer et accélérer l'action de la Place financière de Paris pour la réalisation de la transition écologique et la transformation de l'économie vers un modèle bas-carbone et inclusif, aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs du développement durable. Il rassemble l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la Place de Paris et porte les positions de la Place au plan européen et international. L'Institut de la Finance Durable est présidé par Yves Perrier.

